Jou
2996

La déportation des Haïtiens

- *pour Duvalier, les exilés ne sont que des subversifs*
- *Andras refuse d'utiliser ses pouvoirs discrétionnaires*
- *la Ligue des droits de l'Homme lance un appel d'urgence*

Nos informations, page 5

LE JOUR

où nous serons maîtres chez nous

le mardi 29 octobre

Nuageux avec des périodes ensoleillées

Celsius (°C)	Fahrenheit (°F)
Minimum: 2	Minimum: 35
Maximum: 12	Maximum: 55

Première année — No. 203 16 pages 20 cents 1974

Devant la commission Cliche

Le député Olivier devra témoigner

par Gisèle Tremblay

Le député libéral de Longueuil aux Communes, M. Jacques Olivier, sera appelé à témoigner devant la Commission Cliche de ses rapports avec des voyous de la construction groupés autour de Johnny et René Mantha.

C'est ce que la Commission a laissé entendre hier, après avoir commenté publiquement les propos du député, parus le matin même dans un quotidien anglophone de Montréal.

M. Olivier y nie qu'un groupe de fiers-à-bras sous les ordres des frères Mantha aient travaillé pour lui comme passeur de "télégraphes" aux élections fédérales de 1972; et il relie le témoignage en ce sens entendu vendredi devant la Commission à des intentions politique d'un commissaire, Me Brian Mulroney, qui milite pour le Parti conservateur.

La commission a estimé que c'était là porter atteinte à l'intégrité d'un de ses membres et son président, le juge Robert Cliche, a fait hier matin une mise au point dont voici l'essentiel:

"Nous pourrions assigner ce député pour mépris de Cour ou outrage au tribunal, mais cette commission a déjà déclaré qu'elle n'entendait pas se servir de ces pouvoirs. Elle préfère laisser aux citoyens la liberté de se faire une opinion sur l'intérêt personnel qui peut pousser un député à s'attaquer ainsi à l'intégrité de la Commission."

"Issus de différentes régions et de milieux différents, ayant déjà participé ou participa encore à la vie publique de leurs pays, les commissaires déclarent qu'en aucun temps, il n'est venu à leur esprit qu'ils étaient au service d'un parti politique ou d'un groupe de personnes. Ils ne sont redevables qu'à la collectivité québécoise."

C'est André Renauld, ex-agent d'affaires du "791" et indicateur de police, qui a rapporté vendredi une visite qu'il avait faite au bureau du député en compagnie de Johnny Mantha et Roger Chayer (du "791").

Dans son entrevue à "The Gazette", M. Olivier reconnaît la visite, et la distribution à ses invités d'un cadeau souvenir (le drapeau du Canada) et l'échange d'un document. C'est ce que le juge Cliche a fait remarquer, en ajoutant: "Nous irons au fond des choses pour savoir quel document; M. Olivier sera appelé à venir ici."

Selon le député, le document que lui a remis en effet Johnny Mantha est une formule légale relative à la demande de "pardon" (destruction du dossier judiciaire,) de son frère, René Mantha. Selon le témoin Renauld, qui a parlé d'une "enveloppe brune", le document est une demande de subvention pour les cours d'opérateurs de machinerie lourde dont le "791" a pris l'initiative.

québec

Des maires sont déjà élus

Un certain nombre de maires sont déjà élus, faute d'adversaires, depuis la fermeture des mises en candidatures pour les élections municipales qui auront lieu dimanche prochain, 3 novembre, à travers le Québec. Mais par contre, plusieurs candidats se feront face dans plusieurs villes. Quelques luttes fort intéressantes sont à prévoir.

page 2

Seront-ils 40,000 à manifester ce soir?

La FTQ, en tous cas, qui a organisé la manifestation de ce soir sur le thème de la hausse du coût de la vie attend 40,000 manifestants. Les délégués officiels de la CSN ne seront toutefois pas du nombre puisque la centrale a décidé de s'abstenir.

page 3

United Aircraft: le syndicat n'est pas très optimiste

page 4

monde

Coup de théâtre à Rabat

Le roi Hussein de Jordanie a accepté, hier, la résolution arabe reconnaissant à l'OLP le droit d'établir un pouvoir national indépendant sur tout territoire palestinien libéré.

page 6

spectacles

Les bonnes surprises du Festival du film 16mm

page 12



page 13

Le village olympique

Un prix d'ami: $1 pour 64 ans

par Evelyn Dumas

La ville de Montréal cèdera pour $1 aux promoteurs du Village olympique quelque 300,000 pieds carrés de terrain, pour une période de 64 ans.

D'autre part, le Comité organisateur des Jeux olympiques s'engage à prêter à ces promoteurs, les Terrasses Zarolega, non seulement les $6 millions dont il a déjà été question, mais toute somme au-delà des $30 millions prévus que pourrait coûter la construction du village permanent.

Ce sont les renseignements fournis dans le dossier qui accompagne l'ordre du jour de la réunion du Conseil de ville de Montréal, qui aura lieu jeudi à neuf heures trente du matin.

Les documents précisent qu'au bout de 64 ans, les promoteurs revendront les 300,000 pieds carrés à la ville pour une somme de $1 également.

Entre-temps, pour les servitudes diverses sur une superficie de quelque 600,000 pieds carrés, les Terrasses Zarolega paieront à la ville, mais à compter du 1er mai 1977 seulement, des versements mensuels qui varient entre $30,000 au début et $38,750 à la fin. Ces versements s'arrêteront le 31 décembre de l'an 2038, soit au moment où la ville rachète les terrains.

L'entente entre les promoteurs et le COJO prévoit notamment que celui-ci donnera aux Terrasses Zarolega des garanties monnayables de son engagement à financer d'éventuels dépassements des coûts de construction prévus, ainsi que de son engagement à assumer les frais de toute réparation aux immeubles que nécessiterait leur usage pendant les Jeux.



(Photo Robert Duquette)

Dorval paralysé par les chauffeurs de taxi

Environ une centaine de chauffeurs de taxi indépendants ont paralysé hier les abords de l'aéroport de Dorval pour protester contre l'obligation qu'on leur fait d'être membres des grandes associations de taxi afin de pouvoir prendre en charge des clients.

Avant-projet de réglementation sur les carrières

Les entrepreneurs devront remplir leurs cratères

par Rose-Anne Giroux
exclusif au JOUR

Qu'il soit interdit d'opérer une carrière dans tout territoire zoné à des fins résidentielles, commerciales ou mixtes, et ce, à moins de 2,000 pieds d'un tel territoire; qu'aucune exploitation ne soit autorisée avant que l'entrepreneur n'ait fourni un plan de restauration du sol comprenant un mode de revégétation et de plantation... pour éviter l'accumulation de trous et dépotoirs!

Ce sont là des extraits d'un avant-projet de réglementation sur les carrières préparé par les Services de protection de l'environnement du ministre Goldbloom, dont les fonctionnaires vont encore plus loin, lorsqu'ils proposent qu'une garantie monayable soit exigée de l'entrepreneur, au moment où il dépose sa demande de permis, pour s'assurer qu'il se conformera aux exigences sur la restauration, a défaut de quoi le gouvernement pourra utiliser cette garantie pour exécuter les travaux de remplissage et autres aux frais du requérant.

En effet, d'après les informations du JOUR, cet avant-projet de réglementation prévoit que l'entrepreneur devra fournir une garantie en obligations gouvernementales ou en police d'assurance qui sera d'au moins $1,500 par acre de surface à découvrir, d'au plus $2,000. Il devra se conformer aux exigences sur la restauration dans les 12 mois qui suivront la fin des travaux. Sans pour autant attendre jusqu'à la dernière minute pour remplir son trou...

Car les fonctionnaires de l'Environnement ont également prévu que la majeure partie des travaux de réaménagement, soit le remplissage et le nivellement, devront être réalisés au fur et à mesure de l'anvancement des opérations d'exploitation, afin de limiter la superficie maximum de la surface découverte à deux hectares.

Rappelons qu'il y a déjà un bon moment que le gouvernement laisse entendre qu'une réglementation sur les carrières "s'en vient", vu l'urgence de mettre un frein à l'exploitation éhontée des carrières, sablières et gravelières au Québec.

Dans un rapport "confidentiel", dont "Le Soleil" avait fait état au début d'octobre, les Services de l'environnement faisaient même leur autocritique en disant: "Devant notre inaction et notre impuissance, et pour répondre à des pressions soutenues de leurs citoyens, plusieurs municipalités ont adopté tentativement des règlements visant à l'opération des carrières. Faute de compétence et des pouvoirs nécessaires, ces règlements sont souvent incohérents et inapplicables. De façon encore plus simple, d'autre municipalités ont adopté des règlements défendant carrément l'exploitation de carrières sur leur territoire, ce qui a causé de sérieux embêtements au ministère des Transports (Voirie) qui a besoin de sable et gravier pour ses routes.

C'est l'impasse à La Haye

Seize personnes d'un côté, un Palestinien, un Algérien, et deux Hollandais de l'autre: ce sont les acteurs du drame qui se déroule depuis samedi soir dans le décor de la chapelle de la prison de Scheveningue, petite localité à quelques milles de La Haye. Hier soir, un petit garçon de 11 ans, Godfried Clerqs, devait être libéré par les mutins, portant ainsi à six le nombre des otages relâchés.

Une troisième nuit a donc commencé hier pour les seize autres otages du commando de la prison de Scheveningue. Ils ont appris, peu après minuit (heure locale) qu'aucune décision ne serait sans doute prise avant ce matin par les quatre mutins qui les retiennent depuis maintenant 3 jours. À 23 heures (heure locale) les contacts téléphoniques établis depuis la matinée grâce à un téléphone de campagne entre les mutins et les autorités néerlandaises ont, en effet, été interrompus:

"Il nous faut quelques heures pour nous concerter", ont déclaré, selon le porte-parole de la police, aux autorités néerlandaises, les quatre révoltés, avant de rompre le contact.

"J'estime que ce matin les mutins devraient nous présenter de nouvelles propositions, après en avoir discuté entre eux et s'être reposés, car ils paraissent en avoir besoin", a également déclaré le porte-parole de la police néerlandaise.

Peu avant, la conversation entre l'un des mutins hollandais, Daan Denie et sa femme, qui durait depuis près d'une heure trente à l'intérieur même de la chapelle où sont retenus les otages, a également été interrompue. On ignore le résultat de ce contact établi par Mme Denie, mais "Daan Denie paraissait plus calme que dans l'après-midi et il faut remarquer que c'est pendant cette conversation que le jeune garçon de 11 ans a été libéré", a fait remarquer le porte-parole de la police.

La Petite Bourgogne 10 ans après

par Maurice Giroux

Au moment où le maire Jean Drapeau met soudainement l'accent sur la restauration des logements à Montréal, et où le Rassemblement des citoyens de Montréal promet un plan quinquennal axé sur la restauration, il convient de dresser un bilan du plan de rénovation dans la Petite Bourgogne.

C'est dans ce quartier de Montréal qu'en mars 1965 le Service d'urbanisme de la ville proposait un vaste plan d'aménagement physique, plan qui fut par la suite enteriné par le conseil municipal et le gouvernement du Québec.

Quelques mois auparavant, en décembre 1964, un groupe de prêtres et de curés du sud-ouest avaient lancé un cri d'alarme pour dénoncer l'état des taudis et les conditions de vie dans les quartiers St-Henri, Pointe St-Charles, Ste-Cunégonde et St-Joseph.

Dix ans après ce cri, que reste-t-il de la Petite Bourgogne? Quel est le bilan de l'opération rénovation?

Dans une série d'articles publiés à compter d'aujourd'hui en page 9, nous tentons de répondre à cette question.

À la veille du "charnier" de Saint-Bruno

Toupin intervient

par Jean Chartier

Face au déferlement de manifestations spontanées des cultivateurs et à la veille du grand "charnier" de Saint-Bruno au Lac Saint-Jean, le ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin, a fait savoir qu'il s'abstiendrait d'inaugurer le Salon annuel de l'Agriculture à la Place Bonaventure pour faire une déclaration spéciale dès l'ouverture de la session à l'Assemblée nationale.

Il était prévu que le ministre accorderait une conférence de presse demain pour annoncer la prime du Québec pour l'hivernement des bovins de boucherie; cependant, l'urgence de la situation conjugée à l'action du Parti québécois l'ont acculé à reviser sa position.

En effet, de son côté, le Parti québécois a fait savoir hier qu'il avait déposé au feuilleton de l'Assemblée nationale une motion de blâme au gouvernement "pour son refus de prendre immédiatement les mesures nécessaires au relèvement des revenus des agriculteurs et au développement de l'agriculture québécoise".

La motion a été déposée par le député Lucien Lessard, ce qui entraînera une vaste discussion sur les politiques agricoles du gouvernement dès le lendemain du carnage auquel on s'attend au Lac Saint-Jean.

les régions

À Québec: un port à "vendre"

par Claude Grégoire

QUÉBEC — L'administration du port de Québec veut à tout prix donner aux citoyens du Québec métropolitain une "certaine conscience portuaire et maritime". C'est dans le but avoué de "vendre" le port que la direction du conseil des ports nationaux a annoncé, hier, que le trois novembre sera une journée réservée au public.

Afin de justifier ou de promouvoir l'expression "Québec, port ouvert", on a en effet décidé de faire visiter à la population de l'Anse aux Foulons, le Vieux-Fort et les battures de Beauport, les trois secteurs du port.

"Une première", affirment les organisateurs.

C'est autour du sujet pompeux de "l'avenir du port de Québec" que l'on avait convoqué la conférence de presse. Les journalistes s'attendaient donc légitimement à ce que l'on annonce autre chose que cette journée spéciale.

Cette décision du conseil des ports nationaux n'en souligne toutefois pas moins l'enthousiasme dont fait preuve actuellement l'administration du port de Québec.

"Il est évident qu'il connait une expansion formidable" a été jusqu'à déclarer le directeur Henri Allard.

Ainsi, on attend la venue, au cours de novembre, du plus gros navire à accoster au port de Québec depuis le début, c'est-à-dire depuis l'existence de la ville même, le "Golden Dolphin" de 90,000 tonnes.

Bientôt, également, s'ajoutera un poste pour changement de wagons de fer dont la construction est déjà commencée.

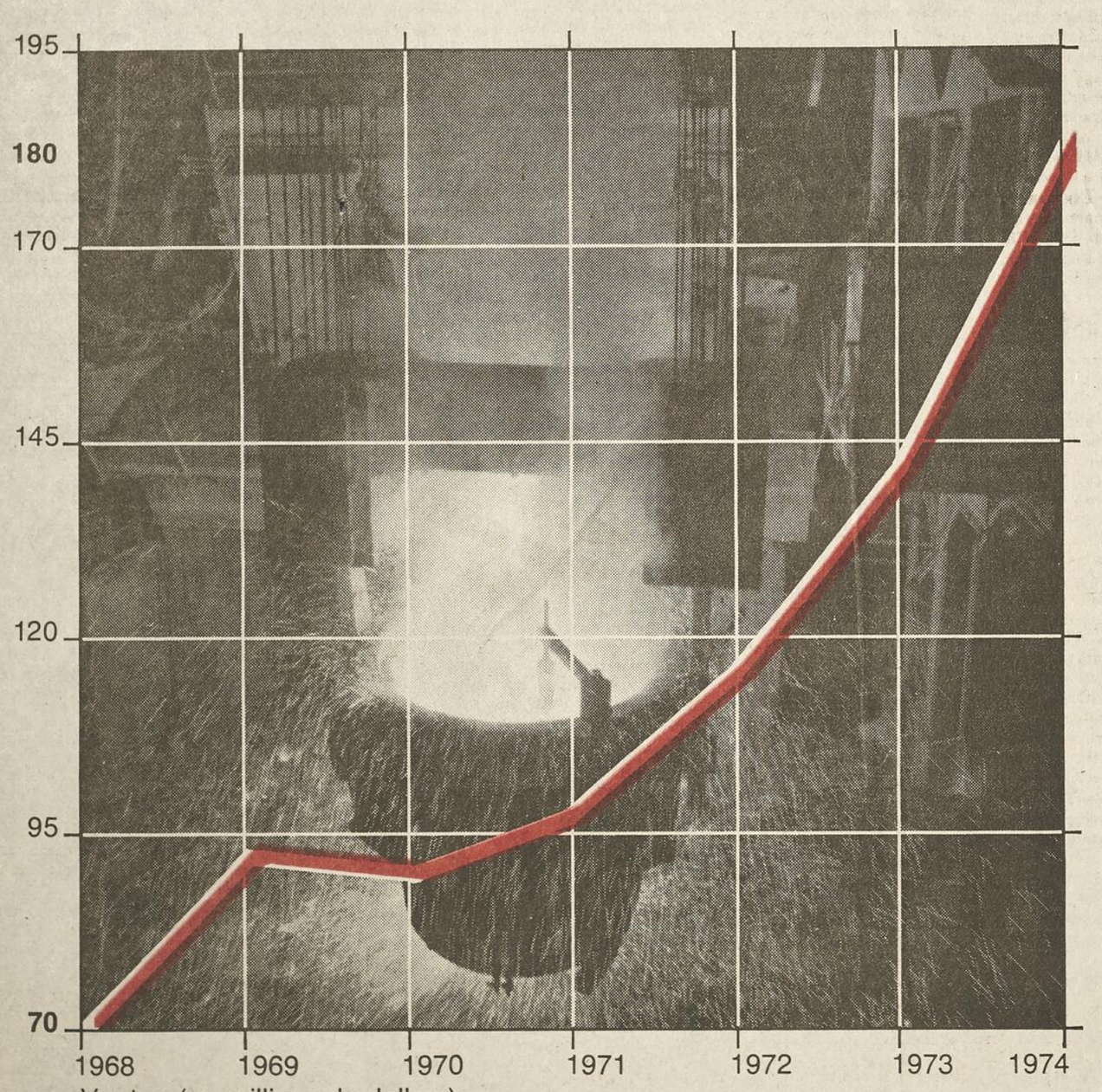
La visite du trois novembre, qui se veut éducative, se fera à l'aide de guides et sera appuyée de montagnes audio-visuels.

Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, présent à la conférence de presse reconnu que le port fait partie de la vie inuérante de la vie sociale et économique de Québec.

Selon une étude rendue publique le printemps dernier, le port de Québec procure 2,438 emplois directs et 2,387 autres à emplois indirects.

Son impact économique a été évalué à $103,198,200 annuellement.

Sidbec rapporte



SIDBEC–DOSCO

Usines: Contrecoeur, Montréal, Truscon (La Salle), Etobicoke (Ontario).

La sidérurgie Sidbec-Dosco permet d'exploiter rationnellement deux des atouts économiques majeurs du Québec: son minerai de fer et son électricité. En 1968, les ventes de Sidbec-Dosco se chiffraient à $70 millions. En 1974, ce montant atteindra environ $180 millions. Depuis 1969, les achats effectués directement au Québec par Sidbec-Dosco ont atteint $300 millions. Au cours des 5 prochaines années, ils s'approcheront du milliard. En outre, Sidbec permettra la création au Québec d'une industrie secondaire forte, génératrice d'emplois et de richesse.

Le Québec a besoin de Sidbec
Sidbec a besoin du Québec

–3– NOVEMBRE Les élections dans les municipalités

Des luttes fort intéressantes

Le sud-ouest

Malgré certaines élections par acclamations dans la grande région de Montréal, plusieurs sièges de maire seront vivement contestés au cours des élections municipales qui se dérouleront dimanche prochain, le 3 novembre

Dimanche dernier, une demi-douzaine de maires ont été élus par acclamation dans la région montréalaise. Il s'agit de Marcel Laurin, à Ville Saint-Laurent, Gérald Dephoure, à Dollard-des-Ormeaux, Robert M. Smiley, à St-Lambert, Rolland Durand, à Rosemère, Rolland Rivest, à Joliette, Maurice J. King, à Greenfield Park, Léo Jacques à L'Assomption.

Par contre, à Longueuil, trois candidats font la lutte au maire sortant, Marcel Robidas. A Boucherville, l'ex-président du parti québécois de Chambly fera la lutte au maire sortant, Yvan Julien. A Montréal-Nord, le maire Yves Ryan a comme adversaire Paul Rochon. A Pointe-Aux-Trembles, deux adversaires s'opposent au maire sortant Bernard Benoit. A Brossard, le maire Léon Gravel est contesté par Gaston Dubeau.

La région de Québec

QUEBEC (PC) — La journée des mises en candidature pour les élections municipales du 3 novembre s'est déroulée dimanche sans incident majeur dans la région métropolitaine de Québec où plus de 70,000 électeurs sont appelés à voter dans 19 municipalités.

La synthèse de cette journée s'énumère comme suit: trois maires et 37 conseillers élus ou réélus sans concurrent; une lutte chaude dans trois localités où le conseil termine en bloc son mandat et où des équipes complètes se font face; le poste de maire convoité dans cinq villes; cinq municipalités élisent leurs administrateurs sans concurrent; une municipalité, Bernières, se distingue par le fait que personne ne se présente aux trois postes de conseiller qui sont ouverts.

Dans Beauport, St-Jean-Chrysostome et Charny, les maires Marcel Bédard, Gérard Nolin et Herman Couture ont respectivement été réélus sans opposition.

Les maires sortants Lawrence Pageau de Notre-Dame-des-Laurentides, Jules Beaulieu de Sillery et Léopold Bélanger de Val Bélair devront affronter des équipes complètes et homogènes.

De nouvelles figures convoitent la mairie à Lauzon et à St-Romuald. Dans la première municipalité, MM. André Caron et Jean-Marc Lessard luttent pour la succession de Pierre-E. Ruel. Dans l'autre, le départ de M. Marc-A. Bisson a laissé le chemin libre à deux candidats, MM. Paul-Emile Dubé et Charles Samson.

Les 19 municipalités où doit avoir lieu le scrutin de la semaine prochaine sont Boischatel, Cap Rouge, Charny, Beauport, Bernieres, Lauzon, Lac Beauport, Notre-Dame-des-Laurentides, Ste-Hélène-de-Breakeville, St-Jean-Chrysostome, St-Lambert-de-Lévis, Ste-Pétronille, St-Romuald, Ste-Thérèse-de-Lisieux, Sillery et Val Bélair.

Les cinq municipalités ayant élu leurs administrateurs sans concurrent sont Boischatel, Cap Rouge, Bernières, Lac Beauport et Ste-Famille.

La campagne électorale à Longueuil

Trois femmes candidates et un candidat péquiste

par Maurice Giroux

La campagne électorale dans la ville de Longueuil est entrée dans son sprint final alors que la mise en nomination, dimanche, a amené sur les rangs trois femmes candidates qui, sous étiquette indépendante, n'en sont pas moins des partisannes du maire sortant, M. Marcel Robidas.

Mme Patricia Thivierge, candidate au siège no 2 du quartier no 2, est conseillère en recouvrement pour une agence internationale de crédit industriel. Elle a occupé divers postes d'adjointe administrative dans des entreprises de Longueuil et s'est occupé de divers organismes de jeunesse.

Mme Thivierge a inscrit dans son programme la construction d'un centre sportif comprenant une piscine intérieure pour le quartier no 2, l'obtention d'un terrain de la ville pour l'ouverture d'un cooprix, la création d'un bureau permanent de consultation entre l'échevin et l'électeur, l'organistion de garderies sur une base de rotation au siège no 2 quartier no 4, s'est occupée de comités de parents, d'organismes de loisirs, d'activités culturelles et sociales. Elle est mère de sept enfants.

Mme Mignonne Lacombe, candidate au siège no 1 quartier no 4, est mère de cinq enfants et poursuit présentement des cours en relations humaines. Membre du conseil d'administration de l'ACEF Rive-Sud, elle donne des consultations budgétaires. Mme Lacombe a de plus organisé l'élection de son mari, Roger Lacombe, au poste de commissaire d'école.

Le maire de Longueuil, Marcel Robidas, s'est réjouit publiquement, dans un communiqué remis aux journaux, "de la détermination de ces trois longueuilloises qui briguent les suffrages aux prochaines élections municipales". Le maire affirme que Longueuil se place à l'avant-garde avec ses trois candidatures, en cette veille de 1975 consacrée par l'ONU comme l'année internationale de la femme.

Un candidat péquiste

De son côté, M. André Meunier, candidat indépendant au siège no 1 dans le quartier 2, est plus identifié au Parti québécois, non seulement en raison de son principal appui, M. Guy Bisaillon, ex-candidat du PQ dans Taillon, mais aussi parce qu'il est membre de l'exécutif de ce parti dans Taillon.

Président de l'Association des propriétaires des projets P. Talbot, président de l'Association coopérative d'économie familiale de la rive sud, André Meunier s'est distingué par la lutte menée autour des habitations Talbot. Il a collaboré avec la Fédératio des ACEF pour baitir un dossier de 900 pièces sur l'habitation, dossier qui a permis à plusieurs propriétaires d'obtenir de leur entrepreneur des réparations pour plus de $75,000 sur leur propriété.

Saccage et communiqués

La campagne électorale dans Longueuil se fait surtout à coup de communiqués dans les journaux locaux, de publicité payée, d'assemblées de cuisine et d'accusations réciproques.

Ainsi, le candidat à la mairie M. Gilles Gravel, s'est élevé en fin de semaine contre le saccage des locaux de son candidat dans le quartier no 4, M. Jacques Bouchard. Des pierres ont fait voler en éclat les deux fenêtres du local.

Par ailleurs, un autre candidat à la mairie, M. Robert Boiteau, a émis un communiqué hier pour accuser le maire Robidas de "publicité mensongère" au sujet de l'installation à Longueuil au cours des dernières années de plusieurs centres d'achat.

De son côté, le maire sortant, M. Robidas, a convoqué pour jeudi deux conférences de presse, l'une concernant l'enquête sur le transport sur la Rive-Sud, l'autre au sujet du développement industriel et de la commission industrielle inter-municipale COMSUD.

LE JOUR a besoin de camelots dans Outremont et N.D.G. composez 331–8961

PSST !!!
Peugeot 504 GL
Au prix spécial 1974
Radio, anti-rouille
6 roues 6 pneus Michelin
(2 pneus neige inclus)
Hâtez-vous
avant augmentation
25 au gallon jaune
Biarritz
10825, Racette - 323-1900.

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC., qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continentale Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.25 par semaine; par la poste: $52 par année et $30 par six mois. Édition du samedi: $12. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

collaborateurs

Rédaction
Rédacteur en chef: Yves Michaud
Rédacteur en chef adjoint: Laurent Laplante
Chef de pupitre: Pierre Godin; adjoints: Roch Côté, Bruno Dostie, Paul Paré
Politique: Jacques Guay, Maurice Giroux, Evelyn Dumas, Gil Courtemanche, Claude Grégoire, Jean-Pierre Fournier
Consommation: Marie Vallée
Travail et éducation: Paule Beaugrand-Champagne, Gisèle Tremblay
Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux.
Économie et finance: Jean Chartier, Pierre Sormany
Vie et Culture: Alain Pontaut, Jean-Pierre Tadros
Reporters: Marcelle Bourque, Pierre Tanguay, Pierre Bertrand
Photographie: Antoine Désilets, Michel Giroux
Caricature: Berthio
Documentation: Ginette Hétu
Sport: Jean-Marc Desjardins, Alain Gerbier, Christian Nobert
Tourisme: Bougainville

Administration
Directeur administratif: Robert St-Jean
Contrôleur: Marcel Latendresse
Comptable: Ginette Roy
Assistante comptable: Johanne Marier

Tirage
Directeur: Marcel Pinsonnault
Adjoint: Michel Gagné

Publicité
Directeur: Publicité locale et nationale: Gérard Lapointe
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Pierre LaRocque Armand Lavigne, Richard Bradette, Francine Tremblay, Robert Pepin
Carrières: Suzanne Asselin, Margot Reddy
Petites annonces et Avis légaux: Ginette Tremblay

LE JOUR

La manifestation de ce soir contre le coût de la vie

La FTQ attend 40,000 personnes; la CSN a décidé de s'abstenir

par Marcelle Bourque

La manifestation organisée par la FTQ pour 7 heures 30 ce soir aura lieu. "Ce sera un vaste cri de désespoir, le cri des gagne-petits qui en ont assez de la hausse effarante du coût de la vie", affirmait hier, au cours d'une conférence de presse, M. Louis Laberge, président de la centrale. Cependant, la CSN a fait savoir qu'elle s'abstiendra d'y participer officiellement.

M. Laberge était néanmoins heureux d'annoncer, s'appuyant sur les réponses que les syndicats avaient déjà reçues, que cette manifestation sera sans doute la plus importante que Montréal ait jamais connue. On attend en effet 40,000 personnes venues de tous les coins du Québec: St-Jérôme, Hull, Joliette, Valleyfield, Sherbrooke, Drummondville, Chicoutimi, Rouyn, Québec.

Tout le monde ordinaire

"La manifestation d'aujourd'hui est ouverte aux travailleurs de toutes les centrales syndicales et à toutes les personnes qui veulent démontrer leur solidarité avec les travailleurs qui luttent pour obtenir justice". Et Louis Laberge invite, outre les syndiqués, les ouvriers non-organisés, les assistés sociaux, les retraités, les chômeurs et les agriculteurs même (ils ont des problèmes semblables à ceux des gens des villes, et le même désespoir, eux qui en sont rendus à immoler leurs animaux en guise de protestation).

Cette manifestation a deux buts:
— appuyer les ouvriers de la United Aircraft en grève depuis six mois et tous les salariés qui combattent pour l'indexation de leurs revenus;
— s'élever contre la vague de répression qui s'abat actuellement sur les syndicats et les dirigeants syndicaux.

Un trajet symbolique

Le trajet que parcourent les manifestants sera relativement court. "Il commémorera la lutte exemplaire menée ?ar le mouvement syndical québécois contre Power Corporation lors du conflit à la Presse en 1970", dit M. Louis Laberge. Les participants partiront du Carré St-Louis et se rendront au Champ-de-Mars, en empruntant les rues St-Denis, Dorchester, St-Laurent et Notre-Dame. Ils passeront donc devant le journal La Presse, ce que le maire Jean Drapeau avait interdit en 1970.

La rumeur voulant qu'un groupe aille de la rive-sud vers le Champ-de-Mars et bloque temporairement le pont Jacques Cartier est fausse. Les seuls travailleurs qui partiront d'un endroit autre que le Carré St-Louis sont les employés de La Presse. Ils se joindront aux autres en un point qui n'étaient pas encore déterminé hier.

La démonstration de ce soir sera tout ce qu'il y a de plus paisible. La FTQ a obtenu un permis de la police et a mis sur pied un service de sécurité efficace. Les gens seront regroupés par syndicat et par secteur industriel. Chaque groupe aura son service d'ordre. De 500 à 600 personnes y seront affectées. Aucun fomenteur de troubles ne devraient leur échapper.

Et M. Lawrence Hanigan a même, selon M. Laberge, promis de faire ajouter des rames de métro entre 6 heures 30 et 7 heures 30 pour permettre à ceux qui le désirent de se rendre plus facilement au Carré St-Louis.

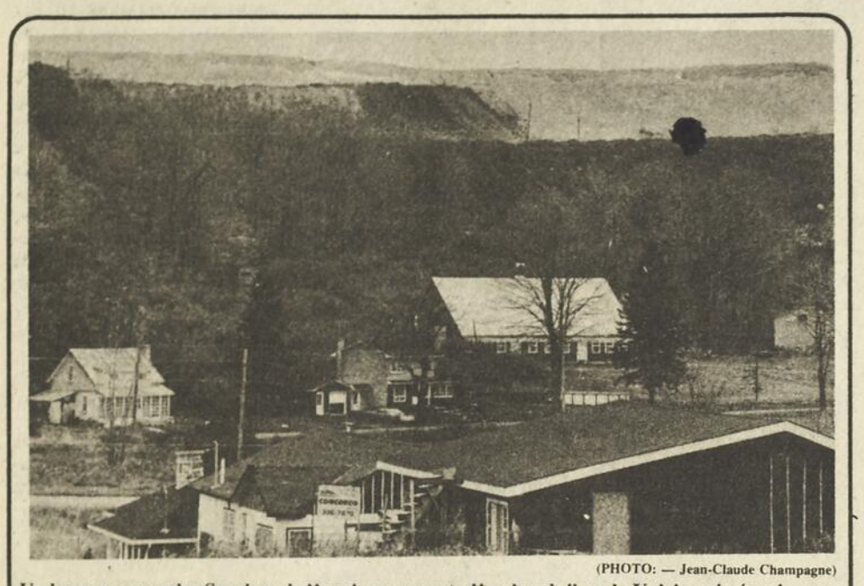
Officiellement, la CSN ne participera pas à la manifestation de ce soir. Plusieurs de ses membres ont cependant décidé d'être au Carré St-Louis à 7 heures 30 et de marcher vers le Champ-de-Mars avec les autres travailleurs québécois.

Au point de départ, la FTQ a pris l'initiative de cette manifestation pour protester contre la commission Cliche. Or, la CSN n'est pas d'accord avec cette position. Selon M. Marcel Pépin, président, la commission met en lumière des faits qui sont durs à regarder, mais qu'il faut à tout prix dénoncer publiquement.

La FTQ a par la suite changer ses objectifs et fait de la manifestation une démonstration d'appui aux travailleurs de la United Aircraft et à tous ceux qui luttent pour l'indexation de leur salaire au coût de la vie. Même si la CSN est d'accord avec ce nouvel objectif, elle refuse néanmoins d'accorder son appui officiel, parce qu'une ambigüité demeure, due à la présence de la FTQ-construction formant un bloc identifié comme tel dans le défilé.

"Ce fait constitue une provocation inutile pour les membres des autres centrales qui voudraient participer à la manifestation mais qui n'approuve pas les agissements de la FTQ-construction", dit Marcel Pépin.

Les membres qui le désirent pourront quand même être là. Les dirigeants de leur centrale ne s'y opposent pas. Ils les invitent cependant, par la bouche de M. Pépin, "à le faire en se dissociant de ceux qui cherchent à empêcher de vider le problème de la construction."



(PHOTO: — Jean-Claude Champagne)

Un beau cas pour les Services de l'environnement: d'un bord, il y a la Voirie qui négocie, sans son consentement, l'exploitation de deux sablières; de l'autre, à l'arrière-plan, il y a la mine de colombium d'Oka et sa montagne... de déchets blancs!

Oka, entre la Trappe et la mine...

La Voirie ouvre deux carrières de sable sans permis de l'Environnement

par Rose-Anne Giroux

Même à l'approche de l'hiver, c'est un environnement magnifique que celui de la Trappe des moines, sur le chemin d'Oka, quand les collines ont encore toute la douceur d'un paysage d'automne, quand l'air est encore rempli de l'odeur un peu sucrée des pommiers, ceux qu'on cultive encore en attendant des développeurs et des développements...

Mais c'est un environnement qui a déjà tendance à se gâter. C'est ainsi que pour les Saint-Pierre, une vieille famille du coin, dont les fils se sont répartis la terre ancestrale, la nature n'est plus la même depuis qu'ils sont coïcés entre les travaux de prolongement de la 640, deux carrières ou deux "pits de sable" à l'usage des contracteurs de l'autoroute, qui s'approvisionnent à même le territoire agrandi du parc d'Oka, où la 640 devient une route à deux voies et... une immense montagne blanche et poussiéreuse, qui s'étend au fur et à mesure que la mine de colombium d'Oka y entasse les résidus de son exploitation.

C'est un vrai beau cas pour les services de protection de l'environnement du ministère des Affaires municipales, puisqu'on y retrouve deux des problèmes-types auxquels le gouvernement n'a pas encore trouvé de solutions, en dépit du fait, par exemple, qu'un rapport confidentiel des fonctionnaires du ministre Goldbloom a déjà établi l'urgence de réglementer l'exploitation des carrières.

En ce qui concerne, d'abord, les deux carrières du parc d'Oka, disons que le monde gouvernemental semble maintenant fonctionner à l'envers, du moins à en juger par les informations du JOUR.

Un "bon exemple" de la Voirie?

En effet, tandis que les services de protection de l'environnement affirmaient, hier, ne rien savoir de ces carrieres, même si plusieurs résidants et le maire de l'Annonciation (partie nord d'Oka) leur ont adressé une pétition dénonçant l'une de ces exploitations; tandis que leur représentant allait jusqu'à préciser qu'à sa connaissance, les contracteurs, soit la compagnie Dionne, n'ont même pas demandé de permis, conformément à la loi, la Voirie, elle, reconnaissait tout, en insistant... sur le "bon exemple" qu'elle serait en train de créer!

"Je me demande si on a besoin d'un permis", a commencé par dire M. Gilles Lussier, un représentant du ministère des Transports (l'ancienne Voirie). Qui juge que la Voirie a mis toutes les chances de son bord et du côté de l'environnement, en obtenant du ministère du Tourisme (propriétaire du parc) qu'il consente à ce que les contracteurs s'approvisionnent à même les bancs de sable du parc d'Oka, à la condition qu'une fois exploitées, ces carrières soient réaménagées: l'une, en un lac artificiel qui deviendrait l'un des équipements du parc, l'autre, en un site presque aussi naturel qu'avant, avec terre et pelouse. N'empeche qu'aux yeux du représentant des services de l'environnement, les contracteurs auraient dû demander un permis, même s'ils font affaire avec la Voirie, sur un terrain du gouvernement!

C'est d'ailleurs l'un des arguments employés par les signataires de la pétition dénonçant l'exploitation d'une des deux carrières. Celle qui se trouve le plus à vue, à l'est du rang Saint-Isidore. Celle où la Voirie prévoit un réaménagement "presque aussi naturel qu'avant": "Que la Voirie respecte les normes gouvernementales", disent les contestataires. Enfin...

Pour le représentant de la Voirie, il aurait été "préférable" que cette deuxième carrière soit ouverte ailleurs. Mais comme les contracteurs cherchent à réduire les coûts en s'approvisionnant le plus près possible de leur chantier, il est également préférable, d'après M. Lussier, de les contrôler, en les empêchant d'aller creuser des trous un peu partout, "comme c'est malheureusement trop souvent le cas": "En permettant aux contracteurs de s'approvisionner dans le parc, on les a obligés par contrat à prévoir des réaménagements", a-t-il insisté.

M. Lussier s'est dit d'autant plus sensible aux revendications des citoyens qu'il a eu l'occasion, récemment, de constater les dégâts causés par les exploitations de carrières: "Vue d'avion, a-t-il dit, la région est parsemée de trous, surtout dans le secteur de Pointe-Calumet". Qui a d'ailleurs déjà fait l'objet d'une étude, sans suite apparente, de la firme d'ingénieurs Gendron-Lefebvre, pour le compte du Service d'aménagement du territoire de la région aéroportuaire (SATRA), l'ancienne créature du ministère des Affaires municipales et de l'environnement.

En réponse, finalement, aux griefs des citoyens de la partie nord d'Oka, M. Lussier a déclaré qu'à défaut de restaurer complètement le terrain ("on ne recréera pas les buttes"), "il n'y restera pas de véritable trou: nous le laisserons plat, a-t-il précisé, avec des abords assez doux". Un mini-vallon, quoi? C'est l'impression qu'il laisse et que les Services de l'environnement devront maintenat vérifier, à la demande des citoyens.

Et la mine?

Quant aux montagnes de déchets de la mine de colombium, tout indique qu'elles contribueront encore longtemps à la dégradation de l'environnement d'Oka, tant au plan visuel qu'au chapitre de la pollution de l'air, notamment pas les poussières. Qui nuisent tellement aux récoltes, d'après le pommiculteur André Saint-Pierre, qu'il songe à demander une injonction. Mais comme l'ont déjà envisagé les spécialistes du SATRA et de la firme Gendron-Lefebvre, est-ce qu'il n'y aurait pas lieu d'inciter la compagnie à installer des appareils pour récupérer les poussières? ou encore de prévoir la récupération des détritus sous forme de matériaux de remplissage? "Cela coûterait trop cher", paraît-il.

C'est l'argument employé le plus souvent pour justifier le laissez-faire. Qui d'année en année, pour citer un cas classique, a réduit l'espace vital des gens de la région de Thetford, condamnés à vivre dans un paysage lunaire... de montagnes de scories!

en bref

Les pompiers travaillent

Un porte-parole du service des incendies de Montréal a rapporté, tôt hier, que selon toute apparence la plupart des 450 pompiers qui normalement devaient se présenter au travail l'ont fait, pour le quart du matin.

Ils ont ainsi pris la relève de pompiers qui étaient en service depuis 39 heures d'affilée, car tous les membres des équipes de nuit s'étaient annoncés malades dimanche soir pour appuyer la campagne en cours en vue d'obtenir une hausse de salaire qui compenserait celle du coût de la vie.

Les pompiers des équipes de nuit avaient également brillé par leur absence jeudi et vendredi, en soirée.

Le directeur adjoint du service, M. Reg. Campeau, a affirmé que la tactique utilisée par les pompiers ne constituait aucun danger pour la population.

Pour lui, les 43 casernes affectées ne sont pas surchargées de travail puisque les équipes de jour peuvent être au poste deux et même trois quarts sans difficulté.

De l'avis de M. Campeau, les actes de sabotage dont on a souffert en septembre et au début d'octobre semblent avoir été éliminés.

Bombe à Pointe-St-Charles

(PC) — Une bombe de faible puissance a explosé dimanche soir dans un entrepôt du Canadien National de Pointe St-Charles, à Montréal. La police signale que l'explosion a délogé quelques briques du bâtiment mais que personne n'a été blessé.

Les responsables du CN se sont refusés à tout commentaires au sujet de cette explosion qui fait suite à celle qui avait détruit, le week-end précédent, un transformateur des chemins de fer nationaux et fait voler en éclats les vitres d'un entrepôt de la Société des alcools situé dans le même quartier.

D'autre part, la police a désarmocé un peu plus tôt ce mois-ci une bombe qui avait été déposé dans une boîte de signalisation.

Environnement: trop d'autorités

Dans un document rendu public hier, STOP, la Société pour vaincre la pollution, a réclamé la création d'un véritable ministère de l'Environnement, soit une autorité et des budgets que n'ont pas les actuels services de protection de l'Environnement, sous la juridiction du ministre des Affaires municipales.

Nous ne croyons pas que notre environnement puisse vraiment être protégé sous le régime administratif actuel du Québéc, affirme le président de STOP, M. Andy Thomas. Voilà que nous avons un ministre de l'Environnement sans ministère; sans budget; sans mandat ... La façon dont le Québec aborde les problèmes de la protection de l'environnement ne peut être qualifiée que de confuse et de contradictoire."

Au Québec, comme ailleurs, le développement industriel, la croissance urbaine et l'exploitation des ressources naturelles se sont accompagnés d'une constante dégradation de la qualité de l'environnement. Selon le document de STOP, la qualité de l'environnement ne dépend pas uniquement de la réduction de la pollution, mais elle comprend aussi des mesures de protection couvrant tous les aspects de la gestion des terres et des ressources.

"Mais cette juridiction est partagée entre plusieurs ministères, déclare le président Thomas, et la première priorité de ministères tels que le Tourisme, Chasse et Pêche; les Richesses naturelles et les Terres et Forêts est l'exploitation plutôt que la protection."

Couture dénonce le piège des solutions globales

par Evelyn Dumas

S'adressant hier midi à un groupe d'étudiants de l'Université de Montréal, le candidat du Rassemblement des citoyens de Montréal à la mairie, Jacques Couture, a noté que les jeunes, les militants les plus actifs, quand ils examinent la domination capitaliste sur la société, se laissent souvent prendre aux pièges des solutions globales qui promettent de changer la société d'un seul coup, et se laissent fasciner par un vocabulaire emprunté à la fin du 19e siècle.

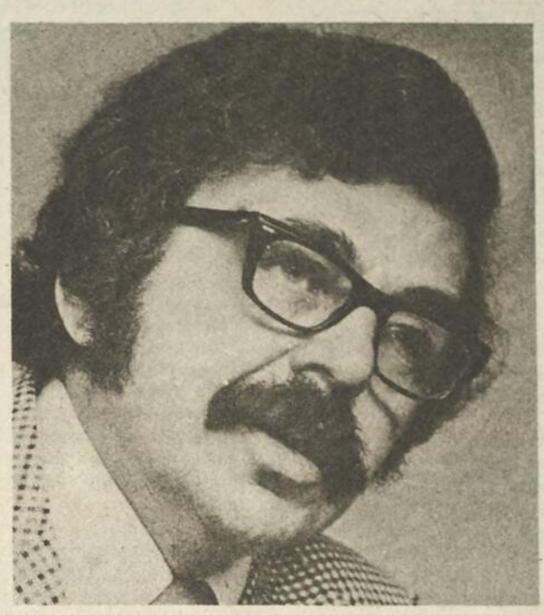
M. Couture a traité du refus de mobilisation chez les jeunes, dont les effets sont apparents dans les cercles RCM: on y voit beaucoup moins d'étudiants qu'on en voyait autour du FRAP il y a quatre ans.

"Si on attend qu'un jour nous tombe du ciel une formation politique complètement pure, sans ambiguité, on est là pour jusqu'en l'an 2000", a-t-il dit.

À Montréal, de petites chapelles occupent leur temps à reformuler leur vocabulaire, a-t-il dit, et pendant ce temps l'exploitation continue, Drapeau continue de régner.

Les vraies révolutions, selon M. Couture, ont commencé avec de petits groupes de gens travaillant au niveau où ils se trouvaient. "Il faut investir les instruments (politiques) valables, au provincial comme au minicipal".

Au sujet de la campagne électorale, M. Couture a déclaré que le RCM était très pauvre. Il a prédit que dans les derniers jours avant le scrutin, le Parti civique entreprendra un conditionnement massif à coups de milliers de dollars. Il a dénoncé l'aberration d'une loi électorale qui interdit de poser des affiches mais n'impose aucun contrôle des dépenses.



La Ville de Montréal et la publicité dans le JOUR

(par E.D.) — Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, nie vigoureusement que ce soit pour des motifs d'ostracisme politique que LE JOUR ait été, la semaine dernière, le seul quotidien de Montréal où la Ville n'ait pas fait publier son annonce payée donnant la liste des candidats aux élections du 10 novembre.

Selon M. Drapeau, la responsabilité de cet incident tombe sur les services de publicité du JOUR qui, malgré une invitation précise qu'il aurait faite au rédacteur en chef Yves Michaud, n'auraient pas entrepris des démarches pour obtenir la publicité de la ville.

Pour montrer qu'il n'entretient pas de rancune contre LE JOUR, M. Drapeau a affirmé qu'il avait décidé, avant l'incident de la semaine dernière, de faire paraitre ses annonces électorales dans LE JOUR.

Le directeur de la publicité du JOUR, M. Gérard Lapointe, communique que ses services ont pris contact avec la Ville au moins depuis le 17 juillet, d'abort au sujet des annonces carrières et professions. Le 17 juillet, un M. Lafrance, du Service de Personnel de la Ville, a été informé de la circulation du JOUR et du tarif de publicité; celui lui a été confirmé par la poste.

Le 21 août, M. Lapointe lui-même a appelé M. Vincent Chené, greffier-adjoint de la Ville de Montréal, pour de nouveau solliciter la publicité de la Ville de Montréal pour LE JOUR. M. Lapointe a proposé à M. Chené de le rencontrer, mais celui-ci a affirmé qu'une rencontre n'était pas nécessaire, qu'il suffisait d'expédier les renseignements par la poste. M. Lapointe a donc envoyé le jour même la carte des tarifs de publicité, le rapport que LE JOUR a fait faire par des comptables sur son tirage, et une lettre explicative.

Le 11 octobre, un membre des services de publicité du JOUR a appelé le greffier de la Ville, M. Marc Boyer. Cette personne a relaté les démarches antérieures, et a souligné que LE JOUR ne recevait toujours pas les annonces "carrières et professions" que la Ville faisait publier dans d'autres journaux. M. Boyer lui a dit que les lecteurs du JOUR ne correspondaient pas, en général, au "type de personnel" recherché par la Fonction publique municipale. Ce à quoi la représentante des services de publicité a répondu que selon les enquêtes du JOUR, 50% de ses lecteurs appartenaient à la classe que les publicitaires appellent "professionnelle" et étaient donc susceptibles d'être intéressés par des annonces carrières et professions.



québec

Le tour du Québec de Jacques



Bon anniversaire

Un an. J'allais écrire déjà. Mais certains ont peut-être trouvé le temps long.

Il y a un an aujourd'hui, c'était le 29 octobre. Vous en souvient-il? Ça en fait toujours bien une de passée. Encore un hiver, un été et nous serons à mi-chemin.

Ils étaient 102, ils ne sont plus que 101. Combien seront-ils dans un an? Avec la commission Cliche, le patronage dans l'embauche à la Baie James, les enquêtes sur les trafics d'influence dans les municipalités et autres jeux de coulisses dont le chef de l'Opposition a eu écho lors de sa dernière tournée.

Des projets qui étaient si beau naguère ont maintenant drôle d'allure. Ainsi des investissements de ITT sur la Côte nord dont le ministre de l'Industrie, le colonel nationaliste Guy Saint-Pierre reconnaît que si c'était à refaire, il ne le referait pas.

Et que dire des propos toujours aussi surprenants de M. Jean-Paul L'Allier, ce Marcel Masse du Parti libéral? Mardi dernier il affirmait que la loi 22 n'est qu'un geste politique qui n'assurera pas la sauvegarde du français.

Le même jour M. Bourassa déclairait à ces messieurs de l'Académie Goncourt que grâce au bill twenty-two le Québec était désormais une terre française, le "second État francophone du monde". Depuis la rumeur court que M. Bourassa soit candidat au prix de cette Académie pour son libre sur la Baie James. C'est, évidemment, faux mais répétez-le.

Et M. L'Allier, toujours, plus Marcel Masse que jamais déplorait fin septembre, que les Québécois se dépolitisent faute d'un défi collectif, formulant ainsi le pire blâme qu'on peut jeter à ce gouvernement qui n'en est pas un et qui ne cherche, semble-t-il, qu'à éteindre tous les élans de fierté.

Il y a aussi ce brave Normand Toupin, ce boxeur poids plume qui encaisse mieux que quiconque les coups et qui sait encore résister aux assemblées houleuses d'agriculteurs en colère. C'est la première fois dans notre hsitoire qu'un ministre est à ce point défié qu'on lui sacrifie des veaux sur des gibets le long des rangs.

Et le Québec? Son destin passe de moins en moins par Paris. Les Français viennent de redécouvrir le Canada. Je cite l'Express, livraison du 21 au 27 octobre.

En début d'article, sous le titre "Le Canada, chance pour l'Europe", il y a ce résumé percutant: "Le voyage de M. Trudeau à Paris? Des affaires plus importantes que le Québec libre.

Et puis cette rapide analyse (?): "Le Parti québécois voit son soutien électoral s'effriter, il est déchiré par ses divisions internes. Qu'un Canadien-français soit premier ministre, c'en est assez pour faire justice du mythe de la minorité opprimée..."

Et voilà. L'Express se soucie peu de ce que M. Trudeau soit au pouvoir depuis 1968 et que, mythe ou pas, c'est sous son règne que le parti souverainiste est devenu l'Opposition officielle au Québec.

La France vient de découvrir que M. Trudeau parle français. Alors "what does Quebec want?" Ce n'est pas M. Bourassa qui va leur expliquer lors de sa visite touriste.

Il ne le sait pas.

Enfin Bellemare vint. Et Dupuis s'en alla. Que fera le Parti québécois?

M. Morin, Jacques-Yvan, m'a paru, l'autre semaine, plus mordant. Il a beaucoup parlé de régionalisation et fut bien écouté. Il n'a pas dit un mot de l'indépendance graduée. Et personne, nulle part, ne lui en a parlé.

Et si les Québécois avaient davantage peur de l'hiver qui vient que de la proclamation d'indépendance dans quatre ou huit ans?

Les audiences de la Commission Cliche

56 compagnies achètent les agents du "local 791"

Des entrepreneurs "recommandent" à la libération conditionnelle leurs associés syndicaux

PAR Gisèle Tremblay

Les entrepreneurs qui paient des représentants syndicaux pour qu'ils ferment les yeux sur les conditions de travail vont même, lorsque ces représentants sont en prison, jusqu'à écrire pour eux des lettres de recommandations, parfois avec promesse d'emploi, pour faciliter leur libération conditionnelle et donc leur retour sur les chantiers.

C'est ce que le témoin André Renault, ex-agent d'affaires du "local 791" (FTQ) et indicateur de police, a révélé hier à la Commission, en exhibant cinq lettres de recommandation qu'il a reçues après son emprisonnement le printemps dernier.

Le témoin a aussi déposé une liste de 56 entrepreneurs qui "font affaire" clandestinement avec des représentants du "791". Toutefois, ces cas n'ayant pas tous fait l'objet de vérifications, la Commission a demandé que ne soient rendus publics que les noms des compagnies qui ont fait affaire avec M. Renault: il y en a tout de même une bonne vingtaine.

Le marché est généralement le suivant: en échange d'une somme d'argent, forfaitaire ou versée régulièrement, l'agent d'affaires ne nomme pas de délégués de chantier parmi les ouvriers de la compagnie et tait toutes les infractions de l'employeur aux lois et règlements, en intimidant ou congédiant au besoin les ouvriers qui se plaignent.

André Renauld affirme qu'il s'est fait ainsi des revenus de $50,000 pendant sa première année comme agent d'affaires et qu'il s'attendait à faire $100,000 la seconde année, s'il n'avait été emprisonné. Les "$50,000" incluent son salaire d'agent d'affaire, payé par le syndicat, soit: $190 par semaine "taxable"; $100 par semaine au titre d'"organisations spéciales"; $200 par mois pour les frais d'automobile.

Les compagnies qui ont "fait affaire" avec Renault sont: MDC Construction ($50/semaine); Paul Dubé et fils ($100/semaine; Antagon ($50/semaine); Universal Pipeline ($50/semaine); Spino ($50/semaine); Michel Hubert Inc. ($200); Bau-Val Inc. ($400); et bien d'autres.

Le directeur de Bau-Val aurait même dit au témoin: "Avant, on donnait 10% sur un contrat; aujourd'hui, on prévient tout, on donne 25%".

Les cinq lettres de recommandation qu'a fournies le témoin, toutes datées à compter d'avril dernier, viennent des compagnies suivantes: Alpha Demolition, Payette Construction, Lavallée et Frères, Montcalm Construction et Bau-Val Inc. Les deux premières lui promettent un emploi à sa libération.

Selon le témoin, la lettre d'Alpha Demolition lui aurait été obtenue, pour services rendus, par un haut dirigeant de la FTQ construction qui lui aurait promis en outre un emploi d'inspecteur à la Commission de l'industrie de la construction (CIC): "Comme tous les inspecteurs, pour me promener sur les chantiers et fermer les yeux", a expliqué Renauld.

Celui-ci a d'ailleurs indiqué que les haut dirigeants de la FTQ construction sont au courant de la situation et que le président de la FTQ lui-même, M. Louis Laberge, sait que les députés de chantier ne travaillent pas.

Le haut dirigeant de tout à l'heure aurait dit à Renauld, au cours d'une assemblée où celui-ci proposait que les délégués de chantier travaillent: "T'est fou, c...! Tu fais ta piastre, les délégués ont le droit de vivre aussi, nous autres on la fait..." Renauld ajoute que les "patrons" (des syndicats) font encore plus d'argent et que certaines compagnies font directement affaire avec eux.

Le témoin a reconnu deux photographies, où on le voit entouré de plusieurs autres agents du "791" ainsi que de M. Louis Laberge.

Un haut dirigeant de la FTQ construction, a enfin rapporté le témoin, aurait déclaré publiquement, au club Cherrier, qu'il fallait s'emparer de toute la construction, de l'énergie et du transport, parce qu'avec ces trois industries, on peut déclencher une grève générale qui provoquerait une crise économique, et éventuellement la chute d'un gouvernement.

Le procureur du "791", M. Lucien Dansereau, est intervenu à deux reprises pour demander que soient clarifiés les rapports du témoin avec la police: "Si les autorités compétentes étaient au courant et n'ont rien fait, a-t-il dit, il y a complicité." Le président de la Commission a répondu: "C'est du domaine de nos conclusions. Si le gouvernement ou un ministère s'est révélé complice, on le fera savoir dans notre rapport."



André Renault, ex-agent d'affaire de la FTQ-construction, témoignant à la commission Cliche

Ottawa ne veut pas du Québec dans Panartic, mais lui propose l'Alberta

OTTAWA (PC) — La porte est ouverte à Soquip, si elle s'intéresse aux sables bitumineux, puisque Shell Oil des États-Unis désire se débarrasser de la moitié de ses intérêts dans ces sables.

Le décisions de Shell, selon le ministre de l'Énergie des Mines et des Ressources, M. Donald Macdonald, provient de ce qu'il ne peut être assuré que l'entreprise obtiendra des permis d'exportation pour le pétrole et des concessions fiscales. Aucun preneur ne s'est fait connaître encore mais, a dit le ministre, aux Communes lundi, "je suis certain qu'en plus de la Corporation canadienne de développement, la Corporation de l'énergie de l'Ontario, Soquip ou même la Corporation de l'énergie de l'Alberta pourraient être intéressées par cette occasion.

Les réserves conventionnelles de pétrole s'épuisant rapidement au Canada, les sables bitumineux de l'Alberta et de la Saskatchewan ont pris une importance stratégique: ils sont les pourvoyeurs de pétrole de l'avenir.

Des progrès à réaliser

L'extraction du pétrole des sables en est toutefois au stade des ablbutiements, les techniques devant être encore mises au point en ce qui concerne les gisements en profondeur.

Un conflit oppose, d'autre part, le gouvernement fédéral, les provinces et les compagnies de pétrole en ce qui concerne le régime fiscal, les compagnies se trouvant en fait entre deux gouvernements cherchant tous deux à obtenir d'elles la part qu'ils considèrent "juste" des profits.

Le dernier pas du gouvernement fédéral a été, dans son budget, qui ne fut pas adopté mais causa les élections, de ne plus permettre aux compagnies, lorsqu'elles calculent leurs impots fédéraux, de déduire, à titre de dépenses, les redevances qu'elles versent aux provinces.

Depuis mai dernier les compagnies ralentissent leurs opérations au Canada et il ne semble pas, à l'heure actuelle, que le ministre fédéral des Finances, M. John Turner, en soit arrivé à un compromis avec les provinces à ce sujet en vue du budget qui doit être présenté dans une quinzaine de jours.

United Aircraft: le syndicat n'est pas trop optimiste

(par E.D.) — La compagnie United Aircraft doit, en principe, donner aujourd'hui au ministre du Travail sa réponse aux propositions de règlement de la grève que le syndicat a soumis il y a environ trois semaines.

Mais M. Jean-Marie Gonthier, secrétaire de la section locale du syndicat des travailleurs de l'auto, a déclaré hier qu'au syndicat "on ne peut pas dire qu'on est optimiste".

M. Gonthier s'est refusé à exposer la nature des propositions que le syndicat a faites il y a trois semaines dans l'espoir d'amener un règlement de la grève qui dure depuis le 7 janvier.

Il a dit que tant que la réponse de la compagnie ne sera pas connue, il ne divulguera pas le contenu de ces propositions. Si, sur la base de ces propositions, la compagnie acceptait de reprendre les négociations, le syndicat maintiendra également le silence, pour ne pas nuire aux pour-parlers. En somme, il ne parlera que s'il n'y a pas d'autre espoir.

Quant à l'aide qui pourrait venir aux grévistes des travailleurs de la United Aircraft à Hartford, aux Etats-Unis, M. Gonthier ne semblait pas croire qu'elle puisse être immédiate. Il a souligné d'une part que labas, les ouvriers ne sont pas représentés par le même syndicat qu'ici (aux Etats-Unis, il s'agit des machinistes), et que d'autre part les ouvriers américains n'acquérront le droit de grève que le 30 novembre. Au surplus, s'il y a similarité des demandes syndicales dans les deux pays quant à l'indexation des salaires et à la sécurité syndicale, les ouvriers américains ne partagent pas l'inquiétude de ceux de Longueuil au sujet des horaires de travail et du temps supplémentaire obligatoire.

L'aide aux victimes des inondations aura coûté 30 millions de dollars

QUÉBEC (PC) — L'aide financière spéciale aux victimes des inondations du printemps dernier coûtera quelque $30 millions au gouvernement du Québec.

C'est ce qu'a révélé, lundi, le secrétaire général du Conseil exécutif, M. Julien Chouinard, lors du déjeûner-causerie mensuel de l'Institut d'administration publique du Canada, au Parlement de Québec. M. Chouinard a expliqué que 9,849 demandes d'aide financière avaient été reçues à la suite des inondations, et que 7,900 d'entre elles avaient été réglées. Les demandes qui restent devraient être réglées d'ici la fin de novembre.

Le printemps dernier, la orue exceptionnelle des eaux de certaines rivières du Québec avait causé de nombreux dommages à des propriétés riveraines et à des terres agricoles.

En juillet, l'Assemblée nationale avait voté un budget supplémentaire d'urgence de $75 millions afin de procéder au remboursement d'une partie des dommages subis par les citoyens. Seulement $30 millions seront nécessaires pour le remboursement; le reste des crédits votés retourneront au fonds consolidé de la province.

Sourd et muet

Par ailleurs, M. Chouinard a longuement décrit le rôle et le fonctionnement du secrétaire du Conseil exécutif, un organisme dont le but est s'assister le Conseil des ministres dans l'accomplissement de ses fonctions.

M. Chouinard, à titre de secrétaire général, est un des seuls fonctionnaires à assister aux séances du Conseil des ministres. "La seule qualification nécessaire pour remplir cette fonction, c'est d'être sourt et muet", a-t-il rappelé. Le secrétaire est en effet soumis au respect le plus total du secret ministériel.

Le rôle de M. Chouinard est de préparer l'ordre du jour des séances hebdomadaires du cabinet des ministres, de prendre des notes de la réunion pour les archives et d'examiner les arrêtés en conseil pour en vérifier la forme et la régularité.

Lorsqu'il a rédigé le mémoire des délibérations, M. Chouinard le soumet au premier ministre qui l'initiale. Le mémoire est ensuite jalousement gardé dans les filières du secrétaire général. Une seule copie de ces notes existe.

30 ans

À Ottawa et en Angleterre, les archives des délibérations des séances du cabinet demeurent secrètes pendant 30 ans, après quoi elles sont rendues publiques, a expliqué M. Chouinard.

Au Québec, on ignore toujours si ces archives seront dévoilées après 30 ans. La décision n'a pas encore été prise, selon M. Chouinard. Ce n'est que depuis 1968 que de telles archives existent sur les délibérations du Conseil des ministres.

Enfin, M. Chouinard a soutenu que jamais un journaliste de la presse parlementaire n'avait pu consulter ces notes secrètes sur les délibérations du cabinet Bourassa. Seuls, les ministres membres du Conseil exécutif peuvent consulter ces documents.

au jour le jour

À MONTREAL

î Clinique de sang de la Croix-Rouge, à l'édifice Sun Life, auditorium, 7e étage, de 9h à 12h et 13h30 à 15h30.

î Débat-midi au CEGEP Vanier, 821, boul. Ste-Croix, salle C-128. Invité: M. Jacques Couture, candidat du RCM à la mairie de Montréal.

î Déjeuner-causerie, à 12h30, organisé par la Chambre de Commerce du district de Montréal, à la salle Champlain de l'hôtel Mont-Royal. Conférencier: M. Jules Deschênes, juge en chef de la Cour Supérieure du Québec. Thème: Le rôle législatif du pouvoir judiciaire.

î Conférence de l'Institut Canadien de Recherche en Parapsychologie, à 20h30, au Collège Dawson, 535, rue Viger, salle 2190. Conférencier: M. Louis Bélanger, psychologue.

î Salon international de l'Alimentation et de l'Agriculture, à la Place Bonaventure.

î Congrès de l'American Society of Travel Agents (ASTA)!, à l'hôtel Reine-Elizabeth.

AILLEURS AU QUÉBEC

BOIS-FRANCS

Drummondville: Journée d'études organisée par le CEGEP de Bourgchemin, campus Drummondville, à l'hôtel Le Dauphin, 600, boul. St-Joseph. Sujet: Programme de formation pour techniciens en contrôle de la qualité.

MAURICIE

Trois-Rivières: Causerie devant les membres du Club Rotary, au motel Le Baron, à 13h15. Conférencier: M. Robert De Coster, sous-ministre à l'Industrie et au Commerce.

QUÉBEC

Québec: Inauguration du département de Santé communautaire, au centre hospitalier de l'Université Laval, boulevard Laurier. Invité: M. Claude E. Forget, ministre des Affaires sociales. Première séance de la reprise de la 2e session de la 30e Législature de l'Assemblée Nationale du Québec, à 15h.

Suzanne Asselin
n'invente pas d'offres d'emploi
mais elle prend bien soin
de celles que vous lui confiez.
Composez **331-8961**

Robert Arcand & Jean Lapointe

L'humour sans complexe

6.00h à 9.00h a.m du lundi au vendredi

en plus: ***Information***
Circulation
Le p'tit monde de Roger Pyerre
Les sports de Marcelle St-Cyr
Les affaires c'est notre affaire avec Louis-Paul Malet
Capsules de bonheur: André Lauzon
Montréal aujourd'hui: Robert Rozon
Palais de Justice: Roger Pyerre
Chronique de chasse: Roger Baulu

CKLM 1570

canada

La "déportation" des Haïtiens

Pour Haïti, les exilés sont des "subversifs"

Une déclaration du secrétaire d'État haïtien, M. Pierre Gousse, a confirmé hier les pires craintes qui avaient été soulevées ici même par les Haïtiens menacés d'expulsion.

Dans une interview reproduite hier par le quotidien La Gazette, le ministre haïtien traite de "communiste" et de "subversifs" les centaines d'Haïtiens qui demandent asile au Canada et dit que ces "derniers" ont coupé les ponts pour un retour à Haïti.

Parlant au nom du président Jean-Claude Duvalier, le ministre Gousse s'est montré, dit la Gazette, froidement méprisant pour les dissidents qui presque tous se trouvent actuellement à Montréal.

Parlant de ces dissidents, le ministre a déclaré: "Il commencent par former une association, le plus souvent avec des affiliations catholiques, comme à Montréal, puis forment un parti dit de l'opposition qui entretient des activités et des thèmes susceptibles de retenir l'attention du public canadien..."

"Je suis en position de déclaré en termes absolument certains, a continué le ministre, que ces prétendus exilés ne retourneront pas à Haïti... parce qu'ils savent fort bien qu'ils ne trouveront pas à Haïti un terrain favorable et des conditions de coopération pour leur acrivités qui se révelent essentiellement subversives."

Le ministre Gousse a par ailleurs déclaré que cela ne s'applique pas aux Haïtiens qui ont quitté le pays par des voies normales et qui ne font pas de politique une fois rendus à l'étranger. M. Gousse rapelle les paroles de Duvalier sur les exilés qui sont les bienvenus en Haïti à condition toutefois qu'ils ne soient ni communistes ni fauteurs de trouble.

L'article de la Gazette cite des sources étrangères en Haïti qui disent que le retour d'un exilé qui n'est pas dans les faveurs du gouvernement signifie pour ce dernier la mort à plus ou moins long terme. Il commencera par ne pas trouver de travail, et comme il n'y a aucune mesure de bien-être, il mourra de faim tôt ou tard.

La Gazette relève que les déclarations du ministre Gousse sont en contradiction flagrante avec celles du Consul haïtien à Montréal, M. Pierre Chavenet, qui avait déclaré récemment que les Haïtiens qui retourneraient au pays ne seraient victimes d'aucune contrainte.



(Photo Robert Duquette)

Quand les boeufs arrivent en ville

Au moment où le milieu agricole québécois commence la ronde des manifestations, dans toutes les régions, pour appuyer les demandes d'indexation des prix du boeuf et de revenu décent pour les familles d'éleveurs, s'ouvre à Montréal le Salon international de l'Agriculture et de l'Alimentation. La manifestation, ouverte à tous, et qui durera jusqu'au 3 novembre, était inaugurée hier par une "parade des boeufs de l'Alberta", en plein coeur du centre-ville. La scène avait quelque chose d'inusité...

Andras n'utilisera pas ses pouvoirs discrétionnaires

OTTAWA (PC)—Le ministre de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, n'a pas l'intention d'utiliser ses pouvoirs discrétionnaires en faveur des Haïtiens menacés d'expulsion.

En effet, hier, aux Communes, répondant au député néo-démocrate Andrew Brewin qui rappelait au ministre que ces pouvoirs lui permettaient de renverser les décisions de la Commission d'appel de l'Immigration, le ministre fédéral s'est contenté de dire que "les demandes étaient examinées avec soins par son ministère et que des mesures adéquates seront prises lorsque cela paraîtra sage".

En posant sa question, M. Brewin avait rappelé que récemment qu'un groupe d'Haïtiens ne pouvait retourner dans leur pays "selon une déclaration d'un secrétaire d'État parlant au nom du président d'Haïti".

Entre janvier 1972 et septembre 1974, 28 Haïtiens ont demandé le statut de réfugié au Canada aux termes de la convention de Genève à laquelle le Canada a souscrit.

Cinq requêtes ont été rejetées, cinq agréées et 18 cas sont pendants.

Un porte-parole du ministère de l'Immigration commentait récemment "qu'on ne peut prendre pour acquis, sans examen, que 1,500 Haïtiens seraient en danger de mort s'ils retournaient dans leur pays et il faut faire enquête".

Mais l'inquiétude des organisations qui appuient la lutte des Haïtiens ne se limitent pas aux seuls cas de requêtes en vue d'un statut de réfugié politique mais pour l'ensemble des Haïtiens, qui ne sont pas immigrants reçus et qui cherchent à demeurer au Canada. Ils seraient 1,500 selon les évaluations de M. Paul Dejean, directeur de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal.

En effet, après avoir épuisé toutes les possibilités de séjour temporaire à divers titres au Canada, ces Haïtiens doivent, ou bien quitter le pays, ou bien y demeurer mais illégalement, puisque la loi ne permet plus de demande de statut d'immigration lorsque le requérant est déjà en sol canadien comme c'était le cas avant le 3 novembre 1972.

Ottawa doit adopter une mesure humanitaire d'urgence

— La Ligue des Droits de l'Homme

La Ligue des Droits de l'Homme est intervenu hier pour demander au gouvernement canadien d'adopter de toute urgence une mesure humanitaire spéciale en faveur des Haïtiens menacés d'expulsion par les autorités canadiennes de l'immigration.

Dans un document de sept pages, dont les journaux ont reçu copie, la Ligue explique que le cas de ces Haïtiens ne doit pas relever d'une interprétation stricte de la loi mais doit plutôt être réglé sur la base des droits de l'homme.

"C'est le moment ultime, dit le document de la ligue, d'arrêter l'envoi de frères haïtiens à l'emprisonnement et à la mort probable et trop souvent certaine." "C'est le moment aussi, continue le document pour le Canada de prendre des responsabilités particulières en matière d'immigration et de droit d'asile."

Selon la Ligue, dans le cas des Haïtiens qu'on veut expulser, il y a une disproportion entre le légal et l'humain: "l'écart est très grand, écrit la Ligue, entre la légalité et nos devoirs d'équité". "Le gouvernement ne doit pas hésiter à répondre de façon spéciale aux besoins humains des Haïtiens et à suspendre les mesures extrêmes qu'il a commencé d'appliquer et qui contribuent à rendre le problème humain avilissant en raison des devoirs que nous avons à l'endroit de la Communauté haïtienne et de la dignité canadienne qui est remise en question par ce cas à l'intérieur du pays et à l'extérieur."

La Ligue estime que la position juridique du gouvernement canadien est loin d'être au-dessus de tout doute et qu'elle comporte beaucoup d'arbitraire.

La position de la ligue est que "immigration et droit d'asile sont indissociables dans ce dossier." La Ligue ajoute qu'il ne faut pas pénaliser ceux qui ont droit au statut de réfugié politique à cause de ceux qui pourraient ne pas y avoir droit. "Par ailleurs, dit la Ligue, la notion de réfugié politique elle-même doit être comprise dans un sens très large quand on se trouve en face d'un pays qui non seulement exerce la dictature politique qui prive les gens de la liberté de conscience, d'opinion et d'expression, mais qui les livre systématiquement à la misère".

La Ligue termine son document en rappelant que dans le passé, le Canada a déjà adopté, pour des raisons humanitaires, des mesures d'exception pour certains groupes d'immigrants; la Ligue demande donc que le gouvernement canadien adopte d'urgence une mesure spéciale humanitaire pour arrêter la déportation des Haïtiens et leur permettre de rester au pays.

On attend peu de la rencontre des premiers ministres sur l'inflation

D'après le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, on ne discutera pas d'un nouveau partage fiscal entre le fédéral et les provinces, pendant la réunion des chefs de gouvernement qui se tiendra mercredi à Ottawa.

Cette nouvelle rencontre a pour thème l'inflation; aussi, M. Davis croit que l'on y parlera beaucoup des dépenses gouvernementales. Il est fort possible, dit-il, que l'on cherchera à définir jusqu'à quel point les provinces pourront emprunter sur les marchés internationaux.

Un autre sujet qui sera abordé: une plus grande partie des taxes sur les ressources naturelles, tel que demandé par les premiers ministres provinciaux le mois dernier.

Ce qui pourrait résulter de cette nouvelle confrontation, ce serait une vue plus nette des problèmes que doivent affronter les différents paliers de gouvernement.

Scepticisme

À Winnipeg, le premier ministre du Manitoba, M. Ed Schreyer, a déclaré qu'il se propose de dénoncer certaines causes de l'accélération de l'inflation.

Or, c'est justement sur l'inflation que s'entretiendront les premiers ministres provinciaux avec M. Trudeau.

Quant au premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, il n'a pas voulu dire, hier sur quel point il fera porter son intervention à cette rencontre d'Ottawa.

Mais à Terreneuve, le premier ministre Frank Moores a été plus prolixe. "Au moins, dit-il, nous saurons peut-être comment le gouvernement fédéral entend combattre l'inflation."

Jusqu'à présent, dit-il, on constate que le gouvernement fédéral n'a guère paru préoccupé par l'inflation, et ses gestes ont été plutôt mous.

Margaret Trudeau au Japon

TOKYO (AP) — L'épouse du premier ministre du Canada, Mme Margaret Trudeau, est arrivée à Tokyo hier pour une visite privée de six jours au Japon.

Au cours de ce séjour, elle assistera à la cérémonie de lancement d'un nouveau navire-citerne canadien, le World Canada, à la cale sèche de la Société Sumitomo, à Oppama, au sud de Tokyo. M. Trudeau est resté au Canada.

Trudeau fait le bilan de sa visite à Paris et à Bruxelles

"L'Europe, une chance très importante pour le Canada"

OTTAWA (PC) — Si le Canada, a-t-on dit, est la dernière chance de l'Europe, celle-ci n'en constitue pas moins "une bonne chance, une grande chance, une chance très importante pour le Canada", a déclaré hier, aux Communes, le premier ministre Trudeau.

De retour de Paris et Bruxelles, où il s'est entretenu avec les dirigeants des gouvernements français et belge et de la Communauté économique européenne, M. Trudeau a ainsi rendu compte de son périple aux députés.

"La chance très importante que constitue l'Europe pour le Canada", dans l'esprit du premier ministre, signifie que le Canada entrevoit le jour où il diversifiera ses relations commerciales, jusqu'à maintenant axées en majeure partie sur les États-Unis.

À ce propos, le porte-parole des trois partis de l'Opposition n'ont pas manqué de reprocher au gouvernement libéral, en place depuis 10 ans, d'avoir négligé ses relations avec l'Europe, principalement avec les membres de la CEE, "un geste irresponsable", de la part du gouvernement, selon M. T.C. Douglas, ancien chef du Nouveau parti démocratique.

Pour sa part, le chef de l'Opposition, M. Stanfield, a déclaré que le voyage de M. Trudeau a atteint deux des objectifs, soit le raffermissement des rapports France-Canada et le renouvellement des engagements du Canada envers l'OTAN.

Cependant, en ce qui regarde les arrangements contractuels avec l'Europe des Neuf, le leader conservateur a déploré "la confusion dans la déclaration du premier ministre à ce sujet".

Il aurait aimé que le chef du gouvernement précise la portée "de ce nouveau concept" qui doit servir de base dans les nouvelles relations entre le Canada et les pays membres de la CEE.

M. Stanfield a déploré également "la lenteur" dans l'exploration de nouvelles voies en Europe afin de diminuer la dépendance du Canada vis-à-vis des États-Unis au chapitre de ses relations commerciales.

Le commerce pour qui?

Faisant écho à la volonté exprimé par M. Trudeau de procéder à des échanges sur le plan technologique, impliquant nos ressources naturelles, M. Douglas a mis en garde le gouvernement contre "une mise aux enchères" de nos richesses au profit des sociétés multinationales.

Dans sa déclaration, M. Trudeau a dit que c'est en raison de la "très importante chance" que représente l'Europe pour le Canada que son gouvernement a renforcé, ces dernières années, ses liens et sa représentation diplomatique outre-mer.

Au sujet de la CEE, M. Trudeau a expliqué que son gouvernement désire ajouter une dimension nouvelle et cependant parallèle aux relations qu'il s'efforce d'établir avec l'Europe des Neuf.

"Ces relations évolueront au fur et à mesure que la Communauté franchira la distance qui la sépare encore de la maturité; relations qui devront tenir compte des intérêts et de la personnalité du Canada."

Ces nouvelles relations entre le Canada et la CEE, les membres de celle-ci ne savent pas encore quelle forme elles prendront, quelles seront ses juridictions et les pouvoirs qui seront siens au cours des années à venir.

La nouvelle Europe

"Il n'appartient pas davantage au Canada de le dire: c'est à l'Europe seule qu'il incombe de décider, mais il n'en reste pas moins que cette nouvelle Europe, qui absorbe déjà 20% du commerce mondial est appelée à jouer un rôle de plus en plus impérieux sur la scène internationale dans les domaines du commerce, de la science, de l'économie, de la technologie, des finances et autres", a poursuivi le premier ministre.

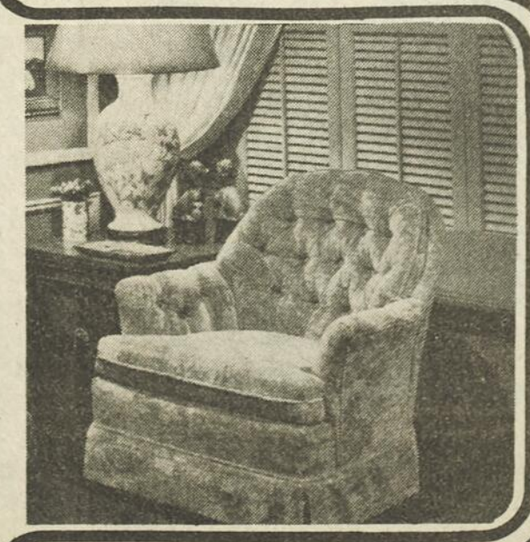
Dans sa réplique, M. Douglas a demandé au chef du gouvernement de s'assurer que l'uranium, que le Canada pourrait éventuellement vendre à des pays européens, ne servira pas à des fins non pacifiques, comme pour la fabrication d'engins nucléaires.

LIONEL CLERMONT DE LAVAL

La découverte de l'art de bien vivre commence chez **Lionel Clermont de Laval.**

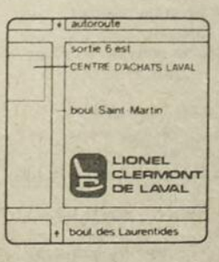


beauté
qualité



exclusivité

Lionel Clermont de Laval, c'est une oasis d'exclusivités où l'on trouve des meubles modernes, contemporains ou coloniaux d'une rare beauté.



315 BOULEVARD ST-MARTIN
À L'OUEST DU BOULEVARD DES LAURENTIDES · TEL: 667-2260

L'Arabie Saoudite veut racheter l'Aramco

BEYROUTH (AP) — L'Arabie Séoudite a offert $800 millions en échange de la propriété totale de l'Aramco, la plus grande compagnie pétrolière du monde, annonce le journal libanais An Answar.

Le gouvernement du roi Fayçal espérait parvenir à une nationalisation totale d'ici le mois de février. Il lui reste à s'assurer les 40 pour cent de parts détenues par quatre grandes compagnies américaines; Texaco, Standard Oil of California, Mobil et Exxon. Le gouvernement séoudien a déjà acheté 60 pour cent des parts de l'Aramco dans le cadre d'un accord de participation conclu au début de cette année.

"Les négociations pour une nationalisation à 100 pour cent de l'Aramco approchent de leur terme. Le gouvernement séoudien espère achever la plus importante nationalisation pétrolière de ce siècle avant la prochaine conférence de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole OPEP, qui se tiendra en février prochain", écrit An Anwar.

L'Aramco traite 95 pour cent de la production séoudienne, qui est de 8.2 millions de barils par jour.

L'accord de nationalisation prévoirait, selon An Anwar, une période de transition de cinq à dix ans, pour former du personnel séoudien.

L'indemnité de $800 millions serait versée par tranches au cours de cette période de transition.

L'impasse jordano-palestinienne est débloquée

Hussein reconnaît à l'OLP le droit d'instituer un État palestinien en Cisjordanie

Au terme d'une nouvelle journée marquée par la recherche de formules de compromis, le ministre marocain de l'information Taibi Benhima a annoncé à la presse hier soir que l' "impasse Jordano-Palestinienne était débloquée".

"Selon l'accord réalisé, a-t-il ajouté, l'Organisation de libération de la Palestine est responsable du peuple palestinien sur tout territoire occupé, et assume toutes les responsabilités et les conséquences de cet accord nationales et internationales".

"Les chef d'État, a-t-il dit encore, sont tombés d'accord sur des idées précises concernant la rédaction d'une résolution sur laquelle le sommet aura à se prononcer".

De source palestinienne, on confirme que le Roi Hussein de Jordanie a accepté de se rallier à la recommandation des ministres des Affaires étrangères chargés de préparer le présent "sommet", et qui prévoit l'établissement d'une autorité nationale palestinienne, sous la direction de l'OLP, sur tout territoire libéré.

RABAT (Reuter, AFP) — Le roi Hussein de Jordanie, a accepté, hier, de reconnaître à l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) la pleine représentativé du peuple palestinien et le droit d'instituer un État palestinien en Cisjordanie évacuée, déclarait-on hier dans les milieux de la conférence des chefs d'État arabes, à Rabat. En échange, l'OLP a accepté de participer à la prochaine étape de la conférence de Genève sur la paix au Proche-Orient au sein d'une délégation jordanienne, ajoute-t-on.

De même source, on indique que ce compromis a été réalisé grâce aux efforts de la commission de médiation des cinq pays-Maroc, Algérie, Égypte, Syrie et Arabie séoudite — mis en place dimanche soir, et qui s'était réuni, hier, avec le roi Hussein et Arafat. Les cinq chefs d'État ont ainsi obtenu des concessions de part et d'autre, ajoute-t-on.

Le roi Hussein semble renoncer à sa demande initiale: que les dirigeants arabes donnent à la Jordanie le mandat de récupérer la Cis-Jordanie, pour y organiser ensuite un referendum sur l'autodétermination des Palestiniens de la rive ouest du Jourdain. Il reconnaît le principe de la Cisjordanie — qui a fait partie du royaume hachémite de 1950 à 1967 sous contrôle palestinien, une fois ce territoire évacué par Israël.



M. Yasser Arafat, chef de l'OLP, dimanche, avec le sultan Al Nahayan, président d'Abu Dhabi (un des Emirats du golfe arabo-ersique).

Dans le même temps, l'OLP reconnaît que la Jordanie a un rôle à jouer dans la récupération de la Cisjordanie, puisqu'elle accepte de prendre part à la conférence de Genève au sein d'une délégation jordanienne.

La résolution

La résolution adoptée à l'uranimité:

"affirme le droit du peuple palestinien au retour à sa patrie et à l'autodétermination.

"affirme le droit du peuple palestinien à établir un pouvoir national indépendant sous la direction de l'OLP en sa qualité de seule et légitime représentant du peuple palestinien sur tout territoire libéré. Les pays arabes sont tenus de soutenir ce pouvoir, lors de son établissement, dans tous les domaines et à tous les niveaux.

"soutient l'OLP dans l'exercice de ses responsabilités nationales et internationales conformément au principe de la solidarité arabe.

"invite le royaume de Jordanie, la Syrie, l'Étypte et l'OLP à mettre au point une formule afin d'établir leurs relations à la lumière de ces décisions pour leur application.

"affirme l'obligation de tous les pays arabes de préserver l'unité palestinienne et s'abstenir de toute ingérence dans les affaires palestiniennes".

Selon un général syrien

L'URSS était disposée à envoyer 55,000 hommes durant la guerre d'octobre

KOWEIT (AFP) — "L'Union soviétique était disposé à envoyer cinquante-cinq mille hommes en Syrie au cas où les États-Unis seraient intervenus directement aux côtés d'Israël durant la geurre d'octobre dernier", a révélé le général Moustapha Tlass, ministre syrien de la Défense et commandant en chef adjoint des forces armées syriennes, dans une interview publiée hier par le quotidien koweitien "Al Rai Al Aam".

Le général Tlass a révélé que "c'est le 18 octobre 1973 que les troupes soviétiques devaient être envoyées". Le ministre syrien de la Défense a indiqué que "la Syrie est maintenant plus forte que durant la guerre du Ramadan, et les armes qu'elle a reçus lui permettront de combattre efficacement", "si la conférence de Genève ne donne pas les résultats attendus, la Syrie reprendra les armes", a-t-il ajouté...

Le général Tlass s'est ensuite élevé contre l'attitude de la Jordanie pendant la guerre d'octobre dernier. "Les forces jordaniennes n'ont pas combattu, malgré la faible distance qui les séparait de Jérusalem", a-t-il dit.

Procès du Watergate

M. Hunt avoue avoir menti douze fois

Howard Hunt, l'espion romancier accusé d'avoir fait chanter les plus importants personnages de la Maison-Blanche de Richard Nixon, est venu témoigner hier au début de la cinquième semaine du procès du Watergate.

WASHINGTON (AFP) — L'espion-romancier Howard Hunt a avoué hier au procès des "cinq" du Watergate qui se déroule à Washington, qu'il avait menti au moins douze fois devant un grand jury à propos de ce scandale.

L'ancien agent de la CIA, déjà condamné pour avoir supervisé le cambriolage du siège du Parti démocrate dans l'immeuble du Watergate le 17 juin 1972, a déclaré qu'il avait décidé de dire toute la vérité après avoir lu les transcripts des enregistrements des conversations de la Maison-Blanche de Richard Nixon.

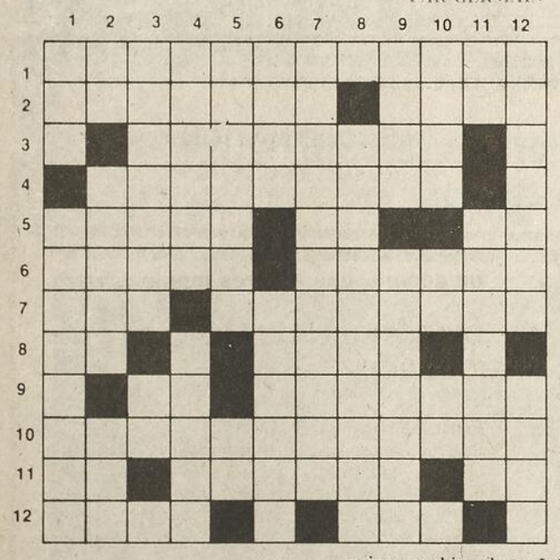
"J'ai alors réalisé que ces hommes (de la Maison Blanche) ne méritaient pas que je leur maintienne ma loyauté", a dit M. Hunt. Il a également indiqué qu'il avait adopté cette attitude parce qu'il ne voulait pas laisser supposer à ces enfants qu'il pourrait mentir lors de cette nouvelle comparution devant la justice à l'occasion du procès des cinq co-inculpés du Watergate.

Le témoin a notamment précisé qu'il avait menti sur ce qu'il savait à propos des implictions des autres complices de l'effraction du Watergate.

Il a en particulier mis en cause le ministre de la Justice de l'époque John Mitchell dans la mise au point du plan d'espionnage du Parti démocrate: "C'est John Mitchell qui a approuvé ce plan, a dit Howard Hunt. Ce dernier doit subir aujourd'hui le contre interrogatoire par les avocats de la Défense.

Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

No. 203 PAR GERMAIN



HORIZONTALEMENT

1—Ceux qui y travaillent ne sont pas tous syndiqués. Pas tous, pas tous.
2—Décidé par tout le monde. — Passa dans le beurre!
3—L'oeil d'une sentinelle est censé l'être.
4—Celles d'un accident ou d'une maladie peuvent se faire sentir toute la vie.
5—Se conjugue à qui mieux mieux chez les fiancés. — Langue des troubadours. — Poussé.
6—Manquée. — Petite tribune où figurent les gagnants aux jeux olympiques.
7—Grain de chapelet. — (Cultivons-nous) Partie haute des vasières littorales souvent recouvertes de prairies.
8—Nég. - Agonisa.
9—Conj. — Le Sphynx lui-même en est une. (pl.)
10—Se dit d'un homme qui n'a pas tellement de suite dans les idées.
11—Conj. — Une bouche qui l'est ne parle pas fort... — Pr. pers.
12—Portés au pouvoir. — Dans un des coins de la boussole.

VERTICALEMENT

1—Prêt (à recevoir une volée)... (fam.) — Qualifie un mot étranger accepté dans notre langue.
2—Un de plus vaut bien un cadeau. — Tout doux, tout miel. — Rien du tout, rien du tout.
3—La faire est fatigant, même pour un artisan. — Oui, dans le sud.
4—En grande vedette cette semaine, au chic cabaret LA NUIT, l'incomparable, l'inimitable, le phénoménal, l'extraordinaire, l'insurpassable, le "meilleur-de-touttes",... — On aime pas avoir ceux d'un chien dans son pantalon.
5—On peut pas se souvenir de celles de tout le monde. — Drame japonais.
6—Maîtresse compréhensive. — Gros capitaliste bourré d'argent.
7—Au super-marché, elles enveloppent les fruits et les légumes, dont un, au moins, est pourri.
8—Il a beau boire du liquide, on dit de lui qu'il boit solide!...
9—Contenant pour archéologues. — Sondes les bas-fonds à la recherche de quelque chose d'explosif...
10—Sales parasites. — Inf. — Pr. pers.
11—Sert à lier. — Changèrent.
12—Il est situé juste avant le cactus et comprend cinq sacrées vertèbres. (pl.) — Enduit imitant le marbre.

(Solution no 202

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	O	R	D	I	N	A	T	E	U	R	■	A
2	R	A	I	S	O	N	■	S	N	O	B	S
3	G	L	A	S	■	T	E	T	I	N	E	S
4	A	L	B	U	M	I	N	E	■	G	R	E
5	S	I	L	■	I	■	C	R	U	E	■	N
6	M	A	O	I	S	T	E	■	S	U	C	E
7	E	■	T	R	A	I	N	E	U	S	E	■
8	S	O	I	R	■	E	S	■	R	E	N	D
9	■	U	N	E	■	R	E	V	E	■	S	A
10	C	A	■	E	N	C	R	E	■	S	E	N
11	E	T	A	L	E	E	■	T	R	O	U	S
12	P	E	N	S	E	S	■	S	A	U	R	E

Les noms propres, les abréviations et les symboles chimiques sont proscrits.

ÉCONOMISEZ $7 Sur l'achat d'un sac pour dame ou d'une paire de chaussure pour homme en presentant cette annonce

Le BOTTIER PLACE LONGUEUIL

Entretien Kissinger-Gandhi

Le premier ministre indien rencontrerait Gerald Ford

M. Henry Kissinger a eu lundi matin des entretiens séparés avec le premier ministre indien, Mme Indira Gandhi, et avec le ministre indien des Affaires étrangères, M. Chavan. À l'issue de sa rencontre d'une heure avec le premier ministre indien, le secrétaire d'État américain a qualifié devant les journalistes de "très cordiales" les discussions qui, a-t-il précisé, ont porté sur l'"amélioration" des relations entre les États-Unis et l'Inde.

NLLE-DELHI (AFP) — Une prochaine rencontre entre le président Gerald Ford et Mme Indira Gandhi, était envisagée hier soir, après le second entretien qu'ont eu Mme Gandhi et M. Kissinger hier en fin d'après-midi.

Un porte-parole indien a en effet déclaré, à propos d'une éventuelle visite du président Ford à Nouvelle-Delhi: "Nous espérons pouvoir l'annoncer bientôt".

Du côté indien comme du côté américain, on salue ce soir "la fin des malentendus" et le début d'une ère de coopération fructueuse entre les deux pays.

M. Kissinger a eu hier au total plus de deux heures d'entretiens avec Mme Gandhi, et trois heures avec M. Y.B. Chavan, le ministre indien des Affaires étrangères.

Recevant ensemble hier soir les journalistes, MM. Alfred I. Artherton sous-secrétaire d'État américain et Kewal Singh, secrétaire d'État indien aux Affaires étrangères, ont souligné l'excellent climat des conversations en cours. Ils ont indiqué que les entretiens d'hier ont porté principalement sur les relations bilatérales et la situation dans le sous-continent indien.

Selon leurs déclarations, les États-Unis ont donné l'assurance à l'Inde qu'ils n'ont pas l'intention de favoriser une course aux armements dans le sous-continent, et qu'ils maintiendront leur embargo sur les envois d'armes au Pakistan.

Le porte-parole américain a tenu à indiquer que les relations de l'Inde avec l'Union soviétique ne posaient pas de problèmes aux États-Unis.

Interrogé sur la question de l'aide alimentaire américaine à l'Inde, M. Kewal Singh a indiqué qu'elle n'avait pas été spécifiquement discutée hier, mais que la crise mondiale du pétrole et des denrées alimentaires avait été évoquée. Le porte-parole américain a souligné alors que "les États-Unis étaient disposés à accorder toute l'aide possible à l'Inde dans ce domaine".



Madame Gandhi, premier ministre indien, recevant hier M. Kissinger

information



Des journalistes chevronnés étudient chaque jour le damier de la situation mondiale ...

Dimension
le point du jour
en semaine à 2h45 . . .
7h45 Jacques Morency . . .
17h45 Pierre Bruneau . . .
les samedi et dimanche à 8h45.

Les Commentaires
à 7h58 et 17h58
Solange Chaput-Rolland analyse les grandes questions qui nous préoccupent.

Les Sports
Claude Mailhot anime l'émission des **Amateurs de Sport** de 18h à 19h.

Le plus important réseau privé d'information au Québec

j'ai l'esprit olympique CKAC 73

Crise italienne

Le ministre italien des Affaires étrangères tentera de former le nouveau gouvernement

ROME (AFP) — Le ministre italien des Affaires étrangeres, M. Aldo Moro, a été désigné hier soir par les groupes parlementaires de la démocratie chrétienne pour tenter de former le nouveau gouvernement.

Le président de la république ne procèdera à cette désignation, quant à lui, que ce soir ou au plus tard demain matin, au terme des consultations qu'il a entamées hier avec la délégation démocrate-chrétienne.

Les observateurs estiment qu'après l'échec de M. Amintore Fanfani, secrétaire politique de la démocratie-chrétienne, ce Parti devait présenter un de ses membres les plus représentatifs et les plus influents. M. Moro fut avec M. Fanfani, en 1962, le père de la coalition gouvernementale de centre-gauche.

Leader d'une aile gauche démocrate chrétienne restée fidèle à la politique de centre-gauche, M. Aldo Moro était l'homme tout désigné pour tenter de sauver l'esprit de cette politique, sapée par de profondes dissensions entre socialistes et sociaux-démocrates au sein de la coalition de centre-gauche (le quatrième parti étant le parti républicain).

Première visite officielle en URSS du chancelier allemand H. Schmidt

Mise en garde de Brejnev à propos de Berlin–Ouest

Le chancelier Helmut Schmidt a entamé hier ses entretiens avec les dirigeants soviétiques dès son arrivée à Moscou, où il se rend pour la première fois en visite officielle en tant que chef du gouvernement ouest-allemand. M. Leonid Brejnev a mis l'accent sur l'importance que le Kremlin attache à cette visite, en se rendant en personne à l'aéroport pour accueillir le chancelier, en compagnie du président du Conseil, M. Alexei Kossyguine, bien qu'il en ait été dispensé par le protocole. On estime généralement que la première série d'entretiens devait être consacrée à un large tour d'horizon série d'entretiens devait être consacrée à un large tour d'horizon des sujets qui seront ensuite abordés en détail dans les conversations que M. Schmidt et son ministre des Affaires étrangères, M. Hans Keitrich Genscher, auront avec les responsables soviétiques durant leur séjour de quatre jours. Dans la soirée d'hiver, M. Brejnev devait offrir un dîner, en l'honneur de son hôte au cours, de laquelle il devait lancer une sévère mise en garde à propos du problème, toujours délicat, de Berlin-Ouest.

MOSCOU (AFP) — Le secrétaire général du P.C. soviétique, Leonid Brejnev a lancé hier soir, à l'occasion du dîner au Kremlin, une mise en garde à propos de Berlin-Ouest. Après avoir souligné les progrès réalisés dans la voie du rapprochement entre L'URSS et la République fédérale d'Allemange, M. Brejnev a déclaré: "Dans la pratique, on rencontre de temps en temps des situations dans lesquelles — au lieu d'avancer — on entreprend des tentatives en vue de créer des obstacles au rapprochement là où ils semblaient avoir été déblayés. C'est au fond ce qui se passe à propos de Berlin-Ouest, problème qui a déjà été règlé par l'accord quadripartite. Dans les circonstances présentes, un meilleur accord ne serait guère possible. Le strict respect de l'accord — voilà ce qu'il faut pour que la question de Berlin-Ouest ne pèse plus sur l'atmosphère politique dans le centre de l'Europe".

Cette évocation implicite du problème de l'installation à Berlin-Ouest de l'office fédéral de l'environnement n'est sans doute pas faite pour faciliter les entretiens germano-soviétiques.

En effet, on rappelle que la délégation ouest-allemande compte demander l'inclusion de Berlin-Ouest dans tous les traités et accords avec les pays de l'Est. En outre, Bonn insistera pour que la ligne de haute tension devant fournir à la République fédérale le courant électrique produit par la centrale nucléaire de Kaliningrad, aboutisse directement à Berlin-Ouest afin que la RDA ne puisse en aucun cas en interrompre la distribution.

M. Leonid Brejnev n'a pas caché qu'il y a encore des difficultés concernant la normalisation des relations entre les deux pays et que "certaines forces" s'y opposent encore dans la République fédérale. Il a cependant assuré ses hôtes que l'URSS appuyera tout effort du gouvernement de Bonn en vue d'améliorer les rapports avec les pays socialistes.

Puis, le secrétaire général du P.C. soviétique a fait ressortir l'importance de la coopération économique entre les deux pays, "domaine ou bien des choses ont déjà été réalisées". Et il a ajouté: "sans aucun doute, la coopération commerciale apporte des gains importants de part et d'autre et pourra en apporter encore davantage. Mais l'importance de la coopération ne se limite pas aux seuls avantages commerciaux.

M. Brejnev a souligné en conclusion que l'intensification de la coopération économique permettra d'accroître la confiance mutuelle et facilitera l'adoption d'un langage commun dans le domaine des grandes questions internationales.

Dans sa réponse, le chancelier Helmut Schmidt n'a fait aucune allusion au problème de Berlin. Il a insisté surtout sur le désir réciproque de Bonn et de Moscou de renforcer, par une planification à long terme, la coopération économique et d'élargir la base solide des relations mutuelles par l'imbrication des intérêts économiques réciproques.

Accords

Cet accord porterait sur un total de 1.5 milliards de marks. Deux autres projets d'accords de troc seront également examinés, dont un prévoyant la construction de quatre centrales nucléaires. Une de ces centrales serait installée à Kaliningrad, sur la Baltique, et l'Allemagne fédérale recevrait du courant électrique en échange de sa technologie.

Un tel projet soulève le problème de Berlin-Ouest, car le gouvernement de Bonn souhaite que la ligne acheminant le courant passe par le secteur occidental de l'ancienne capitale, qu'elle alimenterait en électricité. Il est possible que cette exigence entraîne des réticences de la part du Kremlin.

Parmi les autres projets à l'étude figurent la fourniture de moteurs diesel à l'intention d'une usine automobile de Kiev, ainsi que la participation ouest-allemande à la construction d'une usine d'ammoniaque et d'une usine de traitement du minerai de titane.

Au moment même où le chancelier arrivait à Moscou, un consortium bancaire ouest-allemand annonçait la signature d'un accord prévoyant un prêt de 800 millions de marks pour financer la fourniture de 10,000 camions à l'URSS par la société Kloeckner-Humdoldt-Deutz.



MM. Brejnev et Schmidt — Téléphoto (PC)

Poursuivre l'"Ostopolitik" de Willy Brandt...

Forte poussée des démocrates-chrétiens à des élections régionales en RFA

Dimanche dernier des élections régionales avaient lieu à Hasse et en Bavière, deux länder de la République fédérale allemande. Les 12 millions d'Allemands de l'Ouest qui sont allés aux urnes ne semblent pas satisfaits de l'équipe politique qui a succédé à celle de M. Willy Brandt. En effet, pour la première fois en 28 ans les chrétiens-démocrates (C.D.U.) sont parvenus à supplanter à Francfort et Munich les sociaux-démocrates d'Helmut Schmidt. Le résultat de ces élections régionales constitue un avertissement donné aux dirigeants de Bonn deux ans avec les élections nationales...

BONN (AP) — L'Allemange de l'Ouest, hâvre de tranquilité et de prospérité relative dans une Europe déchirée par la crise économique, n'est pas satisfaite de ses dirigeants.

Les élections qui ont eu lieu dimanche en Hesse et en Bavière pour le renouvellement des diètes locales, ont vu un net succès des conservateurs. Et le Parti socialiste SPD, du chancelier Helmut Schmidt qui affrontait des élections pour la première fois depuis le départ de M. Willy Brandt, a pu constater que la technocratie jeune et brillante qu'incarne son dirigeant n'a su séduire les électeurs.

D'après les observateurs, l'échec du SPD s'explique essentiellement par la publication il y a peu de jours d'une étude de l'association des instituts d'études économiques ouest-allemands annonçant un million de chômeurs pour les mois d'hiver. Le document se montrait cependant optimiste sur les chances d'une relance de l'activité économique du pays et approuvait dans son ensemble la gestion socialiste.

Les Bavarois et les habitants de la Hesse ont, par leur vote, affaibli l'autorité de la coalition gouvernementale qui ne manquera pas d'avoir des difficultés pour remonter le courant avant les élections nationales dans deux ans.

Revirement à droite

Cette forte poussée de la CSU pourrait avoir des conséquences à long terme au sein de la démocratie chrétienne où M. Strauss, fort de sa popularité, pourrait bien contester la direction de M. Helmut Kohl, président fédéral de la CDU et considéré jusqu'à présent comme le candidat le plus vraisemblable à la chancellerie.

Dans la "rouge" Hesse, le SPD a réussi de justesse à conserver le contrôle de la diète grâce à l'aide des libéraux. Mais ses résultats sont inquiétants. Il perd quatre sièges et les libéraux trois tandis que la CDU en remporte sept et sera représenté par 53 députés contre 49 aux socialistes et huit au FDP. Au niveau des pourcentages, le recul socialiste apparaît plus nettement. Le parti de M. Schmidt ne recueille que 43.2 pour cent des voix, soit une baisse de 3.5 pour cent, tandis que la CDU améliore son score de 7.6 pour cent avec 47.3 pour cent.

La femme n'est pas "libérée" à Cuba

MIAMI (AP) — Le mouvement de libération de la femme en est encore à ses débuts à Cuba, malgré le fait que les femmes portent l'arme à l'épaule et travaillent dans les champs aux côtés des hommes. Considérant que les femmes cubaines ont accepté volontiers les tâches pénibles de la révolution, Fidel Castro a reproché récemment à ses huit millions et demi de concitoyens de s'accrocher, en ce qui concerne le rôle de la femme, aux "habitudes surannées du passé". Il déplore que la suprématie des hommes soit toujours de règle dans la société socialiste de Cuba et que cette règle soit apparemment acceptée aussi volontiers par les femmes que par les hommes. Ses commentaires diffusés par la radio et la télévision, ont été inspirés par les résultats d'élections expérimentales tenues par des Conseils d'administration locaux, régionaux et provinciaux, qui se chargeront des problèmes domestiques quotidiens et du contrôle des régions.

Louant la "large participation des masses" aux élections, Fidel Castro a déploré le fait que trois pour cent seulement des délégués élus aux Conseils municipaux étaient des femmes.

Les électeurs des Assemblées régionales ont, par contre, élu 6.9 pour cent de femmes et ceux du Conseil provincial 16 pour cent. "Le petit nombre de femmes élues est très significatif", a déclaré le leader cubain.

bref monde

Appel à un ordre de grève générale en Italie

ROME (AFP)—Tandis que le monde politique italien affronte son 25e jour de crise gouvernementale, un ordre de grève générale de quatre heures a été lancé pour le 8 novembre prochain par les trois grandes centrales syndicales. La grève a été décidée à la suite de la rupture, samedi dernier, des négociations entamées avec le patronat pour obtenir une réévaluation de l'échelle mobile indexée sur les prix et le salaire garanti. Une première grève générale de quatre heures avait déjà affecté l'Italie à la mi-octobre. Toute une série de grèves du travail ont déjà été lancée, au niveau régionale, par les syndicats sur ce même thème, depuis une dizaine de jours. Ces grèves régionales continueront après la grève générale, jusqu'au 17 novembre prochain.

Y. Arafat invité à la conférence de l'alimentation à Rome

ROME (AFP)—M. Yasser Arafat, leader de l'organisation pour la libération de la Palestine (OLP), a été officiellement invité par les Nations-Unies à participer à Rome à la conférence mondiale sur l'alimentation qui doit se tenir du 5 au 16 novembre prochain à la F.A.O. (organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture), apprend-on à Rome. Si l'on ignore encore, officiellement, la réponse du leader de l'OLP, selon certaines rumeurs qui circulent dans les couloirs de la F.A.O. M. Arafat aurait effectivement exprimé son intention de venir à Rome pour participer aux travaux. Sa décision, selon ces mêmes rumeurs, ne sera sans doute connue qu'au dernier moment, vraisemblablement pour des raisons de sécurité.

Mitterrand "surpris" du refus du P.C. français de se rendre à l'Élysée

PARIS, (AFP)—De retour lundi d'un voyage d'une douzaine de jours à Cuba et aux Antilles, M. François Mitterrand, Premier secrétaire du Parti socialiste s'est déclaré "surpris" de la décision de M. Georges Marchais leader du Parti communiste, de refuser l'invitation du président Valery d'Estaing. M. Mitterrand, qui a ajouté qu'il se souvenait encore des propos de M. Marchais, qui avait déclaré il y a deux mois qu'il acceptait une telle invitation, a indiqué qu'il n'avait pas encore pris sa propre décision, et qu'il allait consulter les instances de son Parti. "En raison du sectarisme des chefs d'État auxquels a succédé M. Giscard d'Estaing, son invitation à une valeur symbolique et je désire longuement réfléchir avant de faire connaître ma position", a-t-il ajouté. "Quoi qu'il en soit, a-t-il poursuivi, je compte rencontrer M. Marchais le plus tôt possible: nous avons beaucoup de choses à nous dire". Auparavant, M. Mitterrand avait déclaré que "le communiste Castro et le socialiste Mitterrand se sont bien entendus. Cuba est en pleine activité malgré le blocus cruel dont il est l'objet de la part des pays occidentaux, inspirés par les États-Unis."

Attentat à Belfast: un mort

BELFAST (Reuter)—Une camionnette piégée a explosée, hier, à proximité d'un camp militaire, à une quarantaine de kilomètres au sud de Belfast, faisant un mort et au moins 32 blessés, dont dix, certains d'entre eux des enfants, ont été grièvement atteints, a déclaré un porte-parole militaire. La camionnette était garée devant un centre d'activités récréatives pour les soldats et leurs familles, qui a pris feu après la déflagration. Les dégâts sont importants. Toutes les fenêtres d'une école proche ont été soufflées.

carrières

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

OFFRES D'EMPLOI

ANALYSTE EN INFORMATIQUE
SERVICE DE L'INFORMATIQUE

Fonctions:
—Analyser différents problèmes de gestion d'ordre administratif, pédagogique, scientifique ou technique.
—Synthétiser les objectifs à atteindre les besoins à satisfaire.
—Développer des solutions alternatives à ces problèmes, au moyen de méthodes impliquant l'utilisation d'un ordinateur de 3ième génération de forte puissance.
—Surveiller un certain nombre de programmeurs.

Exigences:
—Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle, de préférence en sciences pures, sciences appliquées ou sciences commerciales ou un baccalauréat spécialisé en informatique.
—Minimum de trois (3) ans d'expérience en informatique.
—Connaissance pratique des techniques d'analyse en traitement des données.
—Connaissance approfondie d'un langage de programmation "assembler" serait un atout.

Traitement:
—Selon les qualifications et l'expérience.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
SERVICE DE L'INFORMATIQUE

Fonctions:
—Participe à toutes les phases de l'analyse fonctionnelle et organique; selon les besoins spécifiques des utilisateurs (usagers), détermine le contenu des fichiers et les moyens d'acquisition des données, prépare des esquisses de documents d'entrée et de sortie.
—Définit les conditions de validation des éléments de la banque de données; participe au découpage de la banque en fichiers et à la définition des genres de fichiers, mode d'organisation et mode d'accès à ces fichiers.
—Effectue certains segments de la programmation; dresse des diagrammes de programmes et code les instructions en un des divers langages programmés.
—Rédige la documentation des programmes, prépare des jeux d'essais et vérifie les résultats de tests.
—Rédige des directives aux utilisateurs et participe aux présentations du système pour les utilisateurs.

Exigences:
—D.E.C. option informatique (ou l'équivalent) et un minimum de quatre (4) années en programmation ou diplôme universitaire en informatique.
—Connaissance approfondie des principaux langages de programmation et aptitudes à l'analyse.

Traitement:
—Selon les qualifications et l'expérience.

PROGRAMMEUR
SERVICE DE L'INFORMATIQUE

Fonctions:
—Codifie des programmes simples sur un ordinateur de troisième génération.
—Élabore les diagrammes généraux et détaillés des programmes.
—Teste les programmes et les met au point.
—Participe à l'élaboration des cahiers de procédures et à l'établissement des manuels d'opérations.
—Rapporte à son supérieur immédiat les anomalies ou lacunes quant aux renseignement qui lui ont été communiqués.
—Au besoin, accomplit toutes autres tâches connexes.

Exigences:
—Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles, option informatique.

Traitement:
—Selon les qualifications et l'expérience.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae en précisant les qualifications et leur expérience ainsi que les motifs de leur demande, avant le 1er novembre 1974 au:

Directeur de l'emploi,
La commission des Écoles Catholiques de Montréal,
3737 est, rue Sherbrooke, Montréal, Qué.
H1X 3B3

Ingénieurs en structure

Nous recrutons le personnel suivant pour joindre le service de design d'une firme d'ingénieurs-consultants en pleine expansion. Il s'agit de postes permanents à Montréal.

Ingénieur Senior

Ce poste requiert un ingénieur gradué ayant au moins 10 années d'expérience (expérience industrielle, de préférence) en plus d'une charge de supervision. Grande chance de promotion et d'assignation à l'extérieur du pays. Le salaire de base sera d'environ $20,000 par année.

Ingénieur Intermédiaire

Le candidat aura acquis une expérience de 3 à 5 ans dans le design en construction commerciale ou industrielle. Il sera aussi éligible pour devenir membre de l'O.I.Q. et sera bilingue. Le salaire sera entre $12,000 et $15,000 par année.

Les personnes intéressées à poser leur candidature à l'un ou l'autre de ces postes devront indiquer "Dossier BF-404".

Barbeau, Crute and Associates Inc.
Consultants en gestion
1454 rue de la Montagne, suite 200, Montréal
844-2593

DESSINATEURS
SENIORS et INTERMÉDIAIRES
EN CHARPENTE

avec expérience dans les immeubles industriels, pour bureau-conseil.

ON PARLE FRANÇAIS

SWAN WOOSTER ENG. CO.

1740, Édifice Sun Life
Montréal

1740, Édifice Sun Life
Montréal
866-5325

Université du Québec

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Centre de perfectionnement des administrateurs du secteur des affaires municipales

DIRECTEUR DU CENTRE (CADRE)

Fonctions:
Sous la responsabilité du directeur du perfectionnement de l'École nationale d'administration publique, le directeur du Centre de perfectionnement des administrateurs du secteur des affaires municipales assume la responsabilité de la réalisation des activités de son Centre.
Le directeur du Centre, de concert avec le ministère des affaires municipales, voit à la réalisation d'études et de recherches sur les besoins des administrateurs de ce secteur, sur les caractéristiques de ces administrateurs et sur les priorités de perfectionnement.
Le directeur du Centre voit aussi à l'élaboration, l'organisation, la réalisation et l'évaluation de programmes et de sessions de perfectionnement à l'intention de ces administrateurs.
Le directeur du Centre, de concert avec le ministère des affaires municipales, s'assure de la collaboration des représentants des administrateurs du secteur des affaires municipales dans la poursuite et la réalisation de ces activités de recherche et de perfectionnement.
Le directeur du Centre voit aussi au recrutement et à la sélection des ressources humaines nécessaires à la réalisation de ces activités.

Exigences:
Posséder un diplôme universitaire de premier cycle et, de préférence, un diplôme universitaire de second cycle, dans le domaine de l'administration, des sciences sociales ou des sciences humaines.
Avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans comme administrateur public, en particulier dans le domaine des affaires municipales.

Traitement:
Le salaire pour cet emploi se situe entre $16,000.00 et $25,000.00

Lieu de travail:
Québec.

Les personnes intéressées voudront bien faire parvenir un curriculum vitae complet avant le 18 novembre 1974, à l'adresse suivante:

Le directeur du perfectionnement
École nationale d'administration publique
625, rue Saint-Amable (2e étage)
Québec
G1R 2G5

éditorial

Le Canada et le Marché Commun européen

Il y a plusieurs facettes au voyage du Premier ministre du Canada en Europe. Bien sûr, sa remontée des Champs-Élysées a surtout retenu l'attention. Enterrer à nouveau le Général de Gaulle serait un exercice dérisoire, si le Président de la République française et le Premier ministre canadien n'avaient pas voulu marquer dans leurs rapports réciproques, l'un son élection nouvelle, l'autre sa majorité retrouvée. Pour les Québécois, il n'y a guère de surprise. On savait depuis longtemps qu'une certaine ouverture des rapports franco-québécois était disparue.

Le fond des choses est ailleurs, et il est dommage que sur le plan des images publiques, monsieur Trudeau n'ait pu le dramatiser comme il le faudrait, obnubilé comme il l'était de prendre sa revanche sur les disparus.

En effet, il était temps que le gouvernement canadien commence à agir à l'égard du problème de ses rapports avec les grands blocs commerciaux qui sont ses principaux fournisseurs et surtout ses principaux clients. Tout pays, à notre époque, doit agencer la majeure partie de ses échanges commerciaux avec trois puissances ou blocs: les États-Unis, le Marché Commun européen et le Japon.On peut chercher ailleurs des soupapes: elles ne seront que marginales. Or, depuis six ou sept ans, le Canada éprouve une sorte de timidité devant les choix qui s'offrent à lui.Il faut dire qu'ils sont de taille, critiques et surtout pas faciles.

Le marché américain est le marché évident, bien connu, confortable quand il s'étend. Pour une foule de matières premières, les entreprises multinationales en ont fait l'exutoire habituel de la production canadienne. Il est, sans doute, plus difficile à pénétrer pour les produits industriels, encore que l'entente canado-américaine sur l'automobile a montré les conséquences mirobolantes que l'on peut attendre d'une entente entre gouvernements et compagnies pour établir et structurer un marché nord-américain.

Devant la possibilité d'une zone de libre échange ou d'une union douanière du Canada et des États-Unis, Ottawa hésite, à juste titre. Il faudrait une réorganisation majeure de secteurs industriels complets pour éviter qu'ils ne se fassent écraser par une concurrence ouverte. D'autre part, la succursalisation de tant d'entreprises canadiennes à l'abri des droits de douane actuels, aboutirait à réduire sérieusement la production de certaines filiales au Canada, le jour où la protection disparaîtrait.

L'entente sur l'automobile avait fourni les assurances nécessaires pour éviter d'aboutir à un tel résultat. Mais le gouvernement des États-Unis a compris. Il ne donnera plus de telles assurances advenant de nouvelles ententes du même genre, à moins d'obtenir des avantages en échange: politique continentale de l'énergie, partage des eaux limitrophes, etc...

Les rapports commerciaux avec les États-Unis sont donc devenus tendus, les négociateurs méfiants, les hommes d'affaires incertains.

Avec le Japon, les transactions vont mieux, peut-être parce qu'elles sont moins importantes. Les Japonais investissent des sommes considérables dans les ressources du Canada en général et de la Colombie-Britannique en particulier. Ces importations de matières premières, ils veulent cependant les compenser par des exportations de produits industriels. Si les matières premières et les céréales viennent de l'Ouest, la concurrence livrée aux usines frappe l'Est. Le gouvernement canadien a fait un bout de chemin dans cette espèce de troc. Il ne peut le pousser trop loin. Ce qu'il fait pour l'Ouest ne lui gagne guère de votes. Ce qu'il enlève à l'Est risque de le faire battre.

Quant au Marché Commun européen, il négocie depuis quelques années une série d'ententes et de traités avec des pays en voie de développement d'une part pour élargir ses marchés, d'autre part pour assurer ses sources d'approvisionnement.

Et le bloc énorme qui ainsi se constitue se définit de plus en plus et de mieux en mieux contre un bloc américain dont l'omnipuissance commerciale n'est plus assurée. Les obstacles que l'on veut ainsi placés à l'expansion américaine tout naturellement s'étendent au Canada. Et plusieurs des traités signés avec le Tiers-Monde sont au détriment des exportations canadiennes de matières premières ou de produits bruts.

Les exportations totales du Canada ont baissé, l'an dernier de 3 p.c. en volume; la hausse des prix a masqué le phénomène. Il n'en est pas moins réel.

Au-delà de ses gambades élyséennes, ce que M. Trudeau est allé soulever en Europe, c'est la possibilité d'un traité commercial du Canada avec le Marché Commun. Il faut espérer qu'il ne s'agisse que d'une première démarche parmi toutes celles qui devront être entreprises si l'on veut éviter à la longue une forme atténuée mais dommageable d'isolement commercial du Canada.

Jacques Parizeau

commentaires

Hommage à la "vieille" PRESSE

Il est dans l'ordre des choses, ce nous semble, que le plus jeune quotidien français d'Amérique, LE JOUR, souligne le quatre-vingt-dixième anniversaire du doyen des quotidiens de langue française au Québec, LA PRESSE. L'événement est d'importance. Par les temps qui courent, peu de journaux ont la vie aussi longue. Aux États-Unis, des quotidiens ont disparu par centaines au cours des dernières décennies, en raison d'une part de la concurrence de la presse électronique, et à la faveur d'autre part, des mouvements concentrationnaires qui là, comme ailleurs, ont frappé les entreprises de presse.

LA PRESSE n'a aucun ennui de ce côté. Elle peut se reposer sur une fortune que M. Lemelin n'hésite pas à qualifier lui-même "d'empire financier". Il n'est pas nécessaire de crier sur les toits que dans l'état actuel de notre société, le pouvoir d'informer est entre les mains des riches. C'est précisément pour corriger un tant soit peu cette situation qu'il y a un an, ce jour même, l'idée d'un nouveau quotidien de langue française était lancée. À la fois pour faire contrepoids à la parole des riches et pour mieux refléter les espérances de près d'un million de Québécois qui voient leur avenir collectif en dehors d'un système confédératif ou fédératif qu'ils jugent, à bon droit, fondamentalement contraire à leurs intérêts.

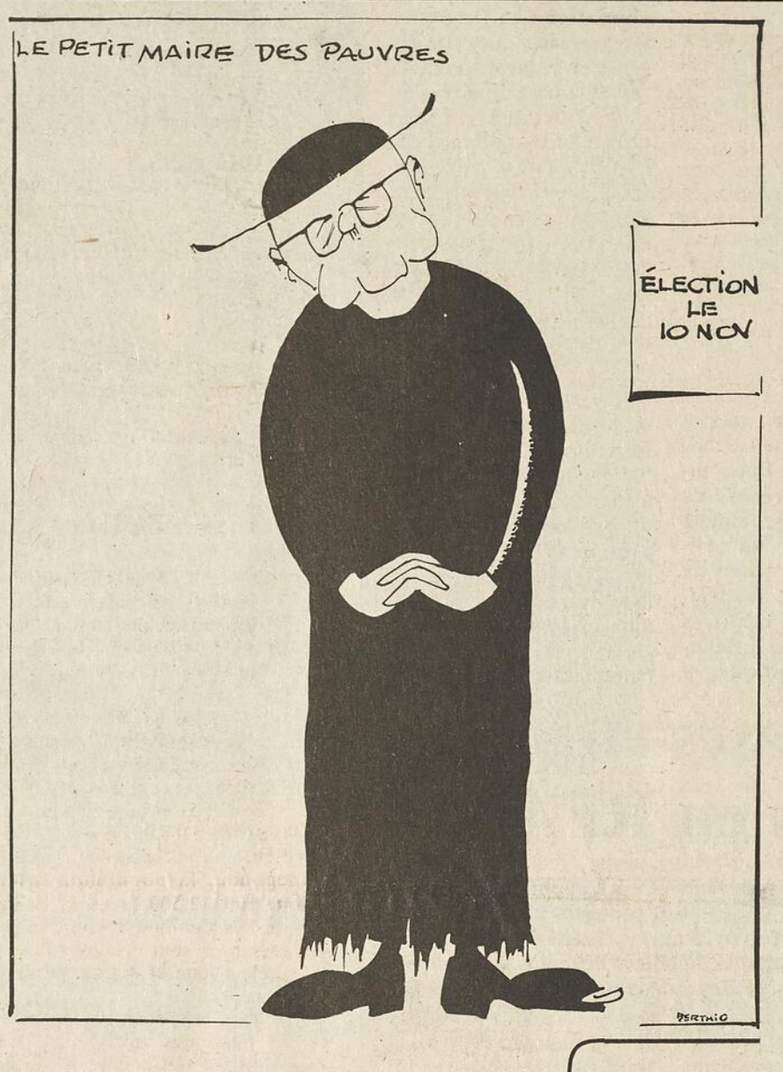
Nous ne révélons donc aucun secret en disant que LE JOUR et LA PRESSE n'ont pas tout à fait, même pas du tout, la même orientation idéologique, les mêmes raisons d'être et d'exister. Le principal moteur de LA PRESSE est le profit; ses thèmes privilégiés, la défense des intérêts règnants et le maintien du statu quo politique. À l'opposé, LE JOUR est porteur de propositions de changements de notre vie collective. Son "empire financier" se limite aux contributions de travailleurs, d'artisans, de petits commerçants, de citoyens très ordinaires qui ont souscrit le capital-actions nécessaire au lancement du journal.

Ces choses étant dites, il reste que LA PRESSE joue à certains égards, un rôle prédominant chez les quotidiens de langue française. C'est le journal qui compte le plus grand nombre de journalistes et qui possède presque jusqu'à la démesure les moyens d'informer ses lecteurs. Ce rôle, LA PRESSE l'a rempli avec plus ou moins de bonheur au cours de son existence. À l'heure actuelle, l'on ne saurait trop chicaner le quotidien de la rue Saint-Jacques sur cet aspect de son administration. Nos confrères à l'emploi de LA PRESSE oeuvrent à l'intérieur de limites nécessairement contraignantes mais la plupart d'entre eux ne foncent pas tête baissée dans les louanges excessives du régime et l'adulation permanente des puissants du régime. Oublions la page éditoriale, fédéraliste à l'envie, farouchement conservatrice et quelquefois rétrograde, pour ne retenir que les meilleurs éléments de notre confrère nonagénaire.

Avec "l'empire financier" qui la soutient, LA PRESSE pourrait être plus intolérante à l'égard de ceux qui ne pensent pas comme elle. Sous la direction de M. Roger Lemelin, que cela soit par grandeur d'âme ou par calcul, elle fait généralement preuve d'une certaine largesse de vue dans le traitement de l'information, ce qui mérite d'être souligné à ce moment précis de notre existence collective où il importe de faire les "clarifications nécessaires" quant au modèle d'avenir que les Québécois entendent se donner.

Bon anniversaire à LA PRESSE, en formulant le voeu qu'au fil des jours à venir, elle reflète le plus fidèlement possible nos divisions et nos espérances d'unité.

Yves Michaud



Attaquer avant tout le système d'exploitation

Nous voulons protester vivement contre la mise au point de la Fédération des magasins Coop au sujet de l'IPIC.

La Coopérative d'éducation populaire des Citoyens d'Olier veut préciser, qu'à son avis: "Sauvegarder les intérêts des consommateurs", c'est aussi attaquer le système exploiteur dans lequel on vit. Le libre choix ne peut exister dans ce système où tout est basé sur le profit.

La Fédération des Magasins Coop a fondé le Réveil du Consommateur, sa mentalité patriarcale l'empeche d'accepter une évolution nécessaire. Les gens de l'IPIC ont compris à un moment donné que les données scientifiques ne règlent pas les problèmes, c'est plutôt la prise de conscience et l'action des gens face à ces informations. Le fait que le Réveil du consommateur soit beaucoup lu contribue sûrement à cette prise de conscience. Ca semble cependant menacer l'esprit de la Fédération.

La Fédération prétend que sauvegarder les intérêts des consommateurs, c'est maintenir un systeyme économique stable sans aucun changement. Nous trouvons cette réaction très normale pour un organisme comme la Fédération des Magasins Coop dont l'objectif est le profit. Evidemment, ce profit n'est pas celui du consommateur.

Quoiqu'en dit la Fédération des Magasins Coop, la Coopérative Olier, pour sa part, continuera à appuyer ouvertement l'IPIC dans sa lutte commune contre l'exploitation.

La Coopérative d'Education Populaire des Citoyens d'Olier Montréal

La candidature de J. Couture

Bravo et merci au JOUR pour sa belle et frappante présentation de Jacques Couture, qui mérite bien d'être notre prochain maire, pour mettre fin à notre honte croissante et notre ressentiment montant contre l'administration présente.

J'espère que LE JOUR osera publier en première page, jusqu'au 10 novembre, une photo de Jacques Couture, avec une de ces phrases à l'emporte-pièce qui en dit long sur lui comme le Rassemblement des Citoyens de Montréal.

Claude de Mestral
Montréal

MERCREDI
29
OCTOBRE

1764 Lettre du Gouverneur James Murray: *«Peu, très peu suffira à contenter les nouveaux sujets [les Canadiens français], mais rien ne pourra satisfaire les fanatiques déréglés qui font le commerce, hormis l'expulsion des Canadiens qui constituent la race la plus brave et la meilleure du globe peut-être, et qui encouragés par quelques privilèges que les lois anglaises refusent aux catholiques romains en Angleterre, ne manqueraient pas de vaincre leur antipathie nationale à l'égard de leurs conquérants et deviendraient les sujets les plus fidèles et les plus utiles de cet empire américain».*

Extrait de l'Agenda historique du Québec 1975, édité par Boréal Express avec la collaboration du JOUR. Voir notre réclame publicitaire au sujet de cette offre exceptionnelle faite à nos lecteurs.

vous avez la parole

Le surplus d'oeufs au Québec est une chose inexplicable

Diable!... Que mangez-vous donc?

Du scandale des oeufs, étant producteur directement fouettée, je vous partage certaines interrogations.

Comment se fait-il que, nous, producteurs québécois, produisant à peine 60% de nos besoins de consommation provinciaux, nous ayions des surplus?... Que mangez-vous... Savez-vous reconnaître les oeufs québécois, des ontariens, manitobétains,... américains?

Ayant constaté, auprès de gérants d'importants magasins d'alimentation de notre région, leurs hésitations, voire même leur ignorance sur les lieux d'origine des oeufs qu'ils offraient à leur clientèle et sans vouloir généraliser, je ne puis que réaliser un manque d'information marqué. Ceci n'est surtout pas un blâme à leur égard, mais comment espérer que les consommateurs soient mieux renseignés? Cette ingorance bien involontaire, ne serait-elle pas cependant quelque peu responsable de la naissance de certains... scandales?

Il est temps de savoir qu'en vertu des lois de mise en marché québécoises, les oeufs produits ici portent toujours l'inspiration "PRODUIT DU QUÉBEC". L'Agence de vente de la Fédération des Producteurs d'oeufs de consommation du Québec (FEDCO) arbore son sigle à chacune des boîtes utilisées. De plus, ces dernières véhiculent toutes un code identifiant le lieu d'origine (Q+Québec), le numéro du poste de classification (12 pour S-Hyacinthe) ainsi que la date de la classification des dits oeufs. Seul ce code garantit la responsabilité et l'assurance de qualité, de fraîcheur. Plusieurs chaînes d'alimentation ont ajouté ces détails à leur propre marque de commerce, tandis que certaines autres siège social ontarien s'y refusent encore. Pourquoi alors?...

Les oeufs canadiens (produits hors Québec) portent les annotations "PRODUIT AU CANADA" et la feuille d'érable rouge déterminant la catégorie soit le Canada A-1 ou Canada A. Les seules informations (du genre empaqueté par "ou" Empaqueté pour) ne révèlent en rien l'origine des oeufs eux-mêmes, mais uniquement le responsable de la distribution.

Mais quelle identification portaient les 41 millions (Statistiques Canada) d'oeufs américains, lors de leur invasion massive en marché canadien du premier janvier à la mi-juillet?... Et les 2,160,000 entrés la semaine dernière? Êtes-vous si sûrs de ne point avoir de ces petites "merveilles" dans votre frigidaire?...

Il demeure une logique plus qu'évidente, il est inutile aux producteurs québécois de produire des oeufs sans compter d'abord sur votre encouragement. De grâce, n'oubliez-plus qu'à cahque fois que vous favorisez l'achat de l'extérieur, en plus de leur offrir nos marchés sur plateau doré, vous signez inexorablement notre arrêt de mort, et cela sans en payer un traître sou... de moins.

C'est vraiment trop généreux et inconvenable!...

Monique bernard,
aviculteur,
Mont-Saint-Hilaire,
Verchères



Il n'y a pas eu de referendum à la Confédération

Nos Pères de la Confédération se sont-ils prévalus d'un référendum pour engager le Québec à se prononcer sur un oui ou un non pour connaître si nous étions consentant, à adhérer à cette Confédération, qui n'était qu'une entente mais non un pacte? Je ne le crois pas. Nos représentants ont agi de leur plein gré, sans notre consentement.

Pourquoi le peuple Québécois serait-il dans l'obligation de se soumettre à un référendum, après s'être prononcé en faveur de l'Indépendance par la voie démocratique d'une élection menant le Parti québécois au pouvoir?

Malgré nos droits acquis depuis 107 ans, avec nos ministre québécois qui nous représentent à Ottawa et qui se prostituent chaque jour de plus en plus, le Québec n'a jamais réussi à se faire respecter au fédéral, même, nous prenons du recul sur les autres provinces.

Il est grandement temps de prendre notre liberté et que nous disions à tous ces fédéralistes; C'est assez!

Anatole Duval
Chambly

Au pays du français langue officielle!

Échantillon démontrant les conséquences de la loi 22.

Envoi de E. Néron
Laval



vous avez la parole

LE JOUR est votre journal. Écrivez-nous sur tous les sujets qui vous intéressent. À la machine à écrire de préférence. De cent à deux cents mots (1 à 2 pages). Pas plus. Histoire de donner une chance à tout le monde. Merci. Adressez vos lettres: Vous avez la parole, Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal 379.

Les manuscrits ne seront pas rendus.

le fond des choses — La Petite Bourgone 10 ans après

Ce qui devait être à l'origine un modèle de rénovation, est devenu au cours des ans un incroyable gâchis social

par Maurice Giroux

La Révolution tranquille commençait-elle à montrer des signes d'essoufflement? Les travaux préparatoires de la somptueuse Exposition 1967 donnaient-ils conscience aux dirigeants? Peu importe, car en 1964 on sentait que quelque chose se préparait, quelque chose d'important, dans le domaine de la rénovation urbaine. Le Service d'urbanisme de Montréal était en train de concocter un grand plan.

Mais ce qui va tout précipiter, c'est la lettre collective d'un groupe de prêtres et curés du sud-ouest de Montréal qui, dans un cri d'alarme, alertent l'opinion publique et dénonçent les conditions de vie inhumaines des taudis de Saint-Henri, Pointe Saint-Charles, Sainte-Cunégonde, Saint-Joseph. C'était en décembre 1964, au seuil de l'hiver. L'effet fut fracassant. Deux jours plus tard, le ministre des Affaires municipales, Pierre Laporte, arrive en limousine et visite à pied quelques rues et ruelles.

Le 11 janvier suivant, en conclusion d'un colloque réunissant les représentants des gouvernements provincial et municipal, le Service d'urbanisme de Montréal se voyait confier la responsabilité "de désigner une zone pilote en vue d'y entreprendre un programme soutenu d'élimination des taudis et de réaménagement urbain, étayé de diverses mesures pour inciter et encourager l'entreprise privée et les propriétaires à y participer activement".

Puis en mars 1965, le Service d'urbanisme présentait un programme préliminaire de rénovation urbaine pour une zone appelée "La Petite Bourgogne", du nom d'un petit ruisseau qui, au début du siècle dernier, traversait d'ouest en est le territoire fermée en majeure partie par une savane au sud de la falaise, entre la rue McGill et le quartier St-Henri.

La zone choisie par le Service d'urbanisme comptait, au recensement de 1961, une population de 17,000 âmes, dont 70 pour cent de "descendance française", réparties entre 3,539 familles. Le territoire à l'étude était compris entre l'avenue Atwater " à l'ouest, les voies ferrées du Canadien Pacifique et la falaise au nord, la rue Guy à l'est, et le canal Lachine au sud.

Ce premier rapport sur la Petite Bourgogne eut pour effet de faire reconnaître cette zone comme zone de rénovation urbaine par la ville de Montréal et par le gouvernement du Québec et d'établir l'égilibilité de la ville à une assistance financière aux termes de la Loi nationale sur l'habitation. Aussi, en septembre 1966, le Service d'urbanisme de la ville de Montréal présentait dans un rapport général un programme de rénovation urbaine comportant un plan d'ensemble de même que les politiques de mise en oeuvre du programme.

Les deux quartiers

Le territoire appelé aujourd'hui Petite Bourgogne correspond à ce qui fut à l'origine deux quartiers bien distincts: le faubourg St-Joseph et la ville de Sainte-Cunégonde.

À la fin du siècle dernier, St-Joseph était l'une des plus grandes et des plus prospères paroisses de la ville. Par suite de la construction des chantiers Cantin en 1845, le long du canal Lachine, où l'on réparait les barges, les remorqueurs, les goélettes et les bateaux de plaisance, le quartier était habité par des charpentiers, des calfats, des menuisiers, des peintres et des forgerons, presque tous canadiens-français.

Vers 1880, la population du faubourg St-Joseph qui habitait de part et d'autre de la rue St-Joseph (aujourd'hui rue Notre-Dame) était composée en majeure partie d'artisans canadiens-français qui, par leurs économies et leur labeur, étaient devenus pour la plupart propriétaires de la maison qu'ils habitaient. La paroisse, fondée en 1874, comprenait une église (1861), une école pour garçons (1858), une école pour filles (1868), et le couvent des religieuses de la Congrégation Notre-Dame.

À partir du début du siècle, la paroisse a commencé à dépérir. La création de nouvelles paroisse (Sainte-Hélène et Saint-Jacques), l'établissement d'industries et de commerces, mais surtout la démolition de la vieille gare Bonaventure et le nombre croissant de voies ferrées et de passages à niveau ont provoqué un exode massif. De 5,000 familles en 1900, la paroisse n'en comptait plus que 1,150 en 1962.

Une municipalité indépendante

Sur de vastes terrains partiellement boisés et appartenant au Séminaire et aux Soeurs Grises, de riches citadins nommés Delisle, Workman et Coursol divisèrent en lots et revendirent des terrains pour des travailleurs, des contremaîtres, des patrons. Des voies publiques furent traçées, des égouts en brique construits. La construction du canal Lachine, en 1821 à 1844, l'activité fébrile des chantiers de Cantin, l'installation de laminoirs les plus vastes de la province et parmi les plus importants du pays firent affluer la population.

Cette société besogneuse et prospère prit vite le goût de l'indépendance. L'incorporation civile du village est acquise en 1876, l'hôtel de ville est construit en 1877, le statut de ville est accordé en 1884 et celui de cité en 1890. Pendant ce temps, la paroisse est créée (1875) et la première église est construite (1885). Le Grand Tronc construit une gare à Sainte-Cunégonde, la population atteint maintenant 12,500 âmes la banque Jacques-Cartier oeuvre une succursale; les rues sont éclairées à la lumière électrique et le commerce est florissant.

Mais la spéculation et les dépenses publiques auront finalement raison de Sainte-Cunégonde. Criblée de dettes, la ville n'aura pas d'autre choix que de se faire annexer par la ville de Montréal. Le 21 novembre 1905, quelques mois après l'inauguration de l'hôtel de ville, une majorité de propriétaires votent l'annexion et le 27 décembre le conseil municipal ajourne ses séances sine die.

La situation en 1964

À l'époque de la campagne d'opinion publique menée par les prêtres et par les animateurs au sujet de l'élimination des taudis, la Petite Bourgogne présentait l'aspect d'un quartier physiquement détérioré mais "socialement" équilibré.

En effet, les enquêtes faites par le Service d'urbanisme démontrent que les habitations ont été l'objet d'un processus continu de détérioration qui n'a jamais été enrayé, soit par des mesures d'entretiens, soit par des réparations effectuées en temps opportun. Seuls quelques bâtiments situés dans quelques îlots apparaissent en assez bonne condition pour êtres conservés tels quels.

Toujours selon les mêmes études, six îlots complets groupant des bâtiments susceptibles d'être restaurés alors que dix autres semblent voués à la démolition. La détérioration s'est faite de façon plus accélérée dans la partie sud de la Petite Bourgogne, celle qui est située au sud des voies ferrées du Canadien National, du fait de la présence au sud de la rue Notre-Dame d'un secteur d'industries lourdes.

Une autre cause évidente de la détérioration réside dans les statistiques suivantes: Les logements occupés par leur propriétaire étaient au nombre de 244, soit 6 pour cent du total, tandis que les logements occupés par les locataires étaient de 3,885, soit 94 pour cent du total. Plus de 10 pour cent des logements ne possédaient pas leur propre toilette, tandis que 45 pour cent étaient complètement dépourvus de baignoires ou de douches.

L'équilibre social

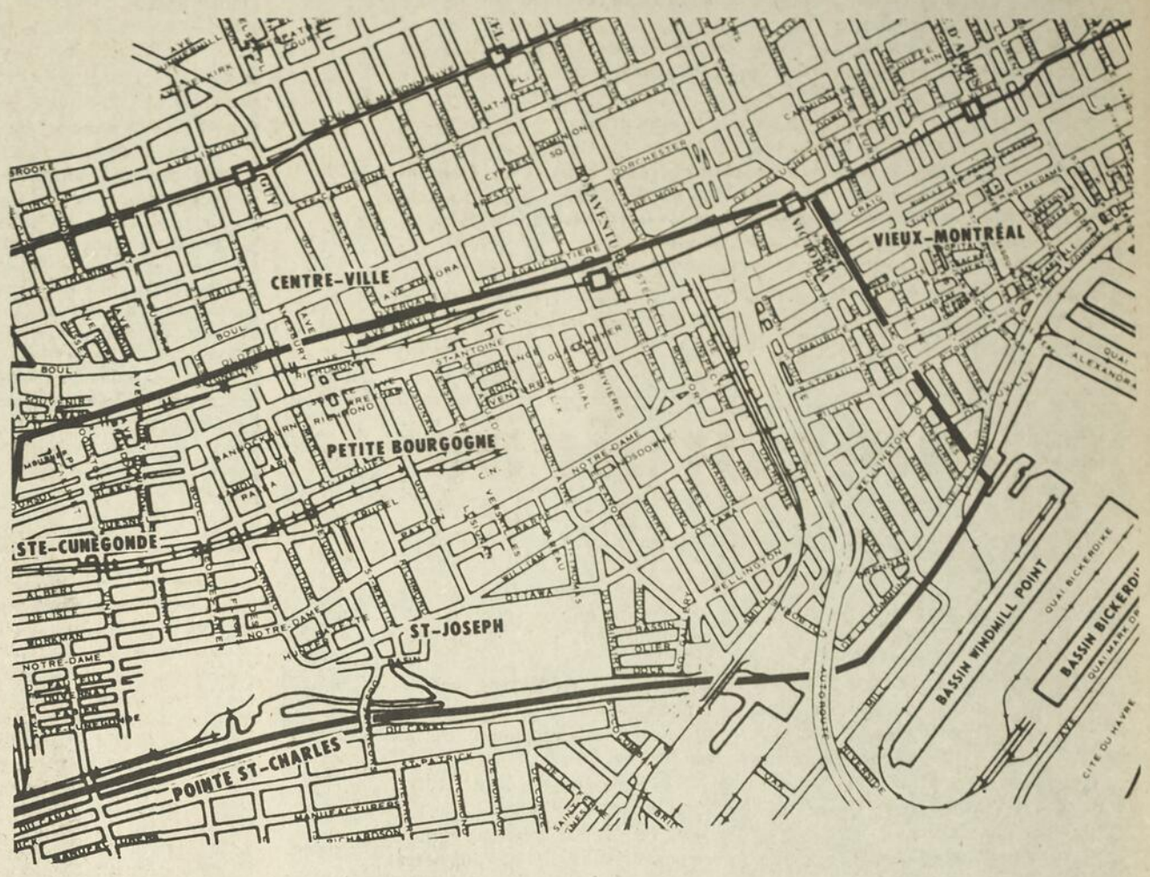
Malgré ce délabrement physique, les caractéristiques démographiques de la Petite Bourgogne démontrent que la population, à grande majorité ouvrière et salariée, répondait très bien à certaines normes d'équilibre social. Ainsi, selon les chiffres de 1961, la plupart des 6,060 hommes et 2,001 femmes qui constituait la main-d'oeuvre avaient un emploi, au taux annuel moyen de $2,927 pour un chef de famille et au taux annuel moyen de $3,726 pour le total du revenu familial.

La répartition de la main-d'oeuvre révèle que la majorité des travailleurs, soit 35.5 pour cent, sont des ouvriers de métiers, des artisans et des ouvriers à la production, comparativement à 10 pour cent seulement de manoeuvres. Les travailleurs des services forment 18.7 pour cent du total, les employés de bureau 13 pour cent, les employés de transport et des communications 12.5 pour cent. Le groupe des administrateurs (156), des professions libérales (161) et des vendeurs (237) constitue au total près de 10 pour cent de la population.

Dans son rapport préliminaire de mars 1965, le Service d'urbanisme de la ville de Montréal souligne que l'ambiance de la Petite Bourgogne, avant le programme de rénovation, "laisse une impression profonde de traistesse": rues étroites, grisaille des maisons, absence de verdure, proximité d'une zone industrielle, bruit et poussière engendrés par la circulation est-ouest des grandes artères et des trains de marchandises, prolifération des poteaux d'utilités publiques et multitude des fils aériens, etc.

Le plan d'aménagement proposé en septembre 1966 par le Service d'urbanisme de la ville de Montréal voulait remédier au dépérissement physique de la Petite Bourgogne. En décrétant d'un seul coup "zone de rénovation urbaine" les quartiers St-Joseph et Ste-Cunégonde, les planificateurs et l'administration municipale allaient pourtant donner le coup de mort à consultation préalable des résidents, le plan de rénovation, qui se voulait un modèle du genre, devait provoquer un nouvel exode et accélérer la détérioration du quartier que l'on voulait sauver.

DEMAIN: L'exode



Une zone de rénovation urbaine

En 1966, le Service d'urbanisme de la ville de Montréal et le gouvernement du Québec déclaraient "zone de rénovation urbaine" le territoire de la Petite Bourgogne. Délimité par les rues Guy à l'est, la rue Atwater à l'ouest, le canal Lachine au sud et les voies du Canadien Pacifique au nord, ce territoire comprenait en 1961 une population de 17,000 âmes réparties entre 3,539 familles. Le quartier Sainte-Cunégonde et le quartier St-Joseph constituent ensemble la Petite Bourgogne.

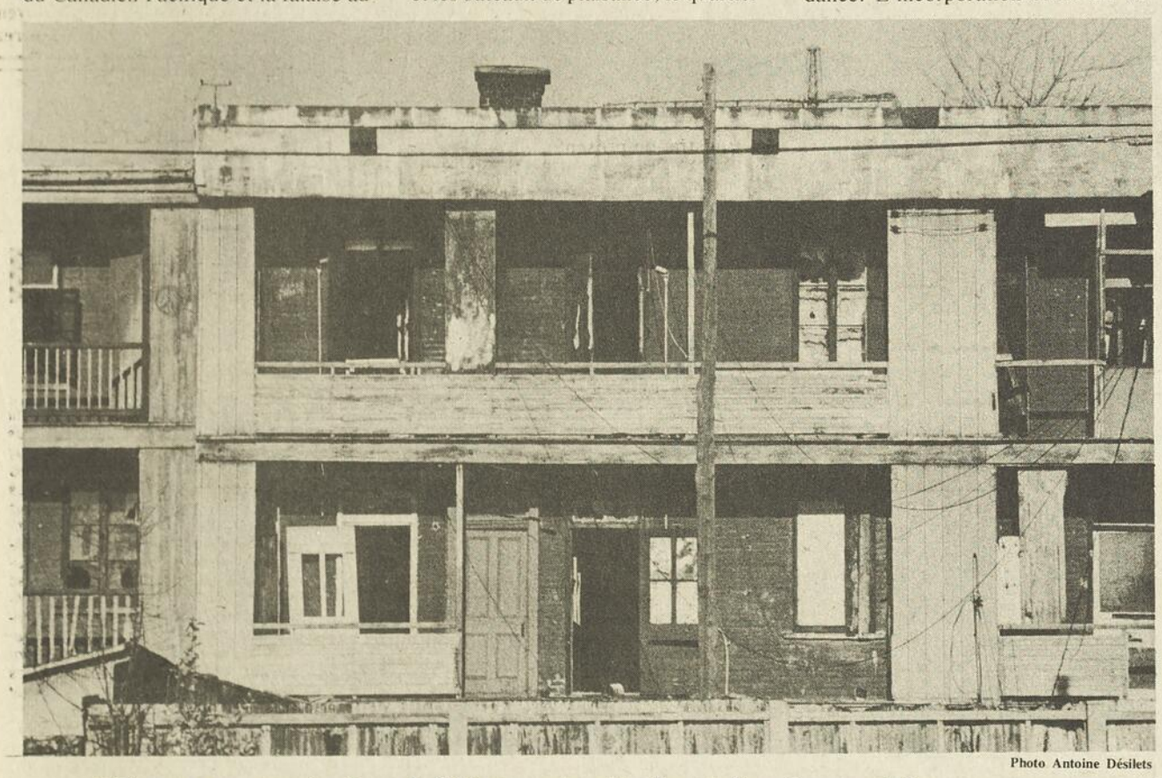


Photo Antoine Désilets

77 pour cent des bâtiments étaient irrécurables

Selon une étude menée par le Service d'urbanisme de la ville de Montréal en 1965, plus de 77 pour cent des bâtiments de la Petite Bourgogne avaient atteint le minimum de valeur résiduelle, c'est-à-dire difficilement restaurables du point de vue économique. Ce chiffre indique que les bâtiments ont été l'objet d'une détérioration continue au cours des années. Une fois abandonnés, (notre photo), ces logements n'attendaient plus que le pic des démolisseurs.

René Lévesque

Le rêve ou le projet

Il fut un temps où il suffisait de se proclamer indépendantiste, sans plus. Même qu'il valait peut-être mieux ne rien ajouter. Sans aucun alliage, "pure et dure": ainsi l'idée-force émergerait-elle du long conditionnement de la dépendance et, réveillant tout un lot de rêves enfouis et d'images emballantes, arriverait à passer la rampe.

C'est fait.

Mais le long du chemin, ce qui n'était qu'une idée, à faire rêver mais impraticable pour la quasi totalité des Québécois, s'est transformé en projet. Depuis bientôt sept ans, ce projet est véhiculé par un parti politique qui est parvenu à mobiliser et à encadrer un nombre sans précédent de militants, qui s'est enraciné solidement dans toutes nos régions et presque tous les milieux et qui, en deux élections générales, s'est hissé à ce deuxième rang où l'on devient le seul interlocuteur et challenger reconnu du gouvernement en place.

Ainsi, passant d'abord du rêve au projet, l'idée est-elle arrivée, miraculeusement vite quand on y pense, au point où elle doit se faire comme jamais crédible et réalisable. Il faut qu'elle soit désormais une *idée de gouvernement*. Et d'un gouvernement qui, pour ne pas trahir l'autre pilier fondamental de toute l'action menée depuis 1967-68, devra également s'assurer l'accord et la participation démocratique d'une nette majorité des Québécois.

D'où ce débat qui s'est ranimé de nouveau autour de la question d'un référendum éventuel. Un débat qui, espérons-le, sera clairement résolu par le congrès national du mois prochain. Car une foule de nos concitoyens encore non engagés, pour qui nos propres tiraillements ont servi à dramatiser le sujet, vont examiner avec beaucoup d'attention la manière dont nous arriverons — ou pas — à le régler clairement. Le Parti Québécois joue donc là-dessus une part difficile à évaluer mais sûrement substantielle de son avenir électoral, qui est aussi l'avenir politique du Québec.

Le conseil exécutif et l'aile parlementaire ont proposé récemment une résolution prévoyant un referendum, séparé des élections et portant sans équivoque sur la volonté des Québécois de faire le grand pas, "advenant une opposition systématique d'Ottawa". D'aucuns ont remarqué que ce dernier membre de phrase est plutôt inutile; ils ont bien des chances d'avoir raison!... L'essentiel, c'est qu'une fois au pouvoir le Parti Québécois accepte sans réticence de consulter la population avant toute "proclamation" définitive. Il me semble que c'est là, au moment d'un tel geste de "non-retour", le strict minimum qu'exige le souci démocratique comme le contexte d'affrontement entre deux Etats qui marquera inévitablement cette période de transition.

C'est aussi, dès maintenant, l'engagement que réclament à l'évidence tous les citoyens qui ont songé à la question. Il suffit d'en parler un peu pour s'en rendre compte. Ou de consulter le seul sondage que je connaisse où l'on ait posé le problème. Juste avant le scrutin de l'an dernier, en même temps que leurs intentions électorales, c'est nous-mêmes qui demandions aux électeurs leur opinion là-dessus: "Referendum avant l'indépendance, oui ou non?" Les réponses furent plus que probantes: les "oui sûrement" (entièrement d'accord) allaient de 62.5% chez les libéraux à 76.8% chez nos propres supporteurs, en passant par 75% chez les créditistes et les unionistes, sans oublier 61.4% chez les indécis. Si l'on ajoute les "oui, je suppose" (partiellement d'accord), on arrive à un total sans réplique de quelque 80% dans tous les groupes...

Pour certains, tout cela n'est que de "l'électoralisme facile". Et d'aller même jusqu'à des expressions franchement méprisantes comme "la voie boueuse des compromis" sur laquelle surgissent aussitôt "des profiteurs que seul le pouvoir intéresse"... Trouvailles que je relève dans un texte-manifeste anti-référendaire, paru la semaine dernière sous la signature de M. André Le Corre.

Logique et "volontariste" à souhait, c'est une position qui mène droit à la déclaration immédiate et unilatérale d'indépendance: sitôt le Parti québécois au pouvoir, selon M. LeCorre, il faudrait donc une "dénonciation du pacte confédératif et la proclamation de l'indépendance"... Bon. Et puis après? Des négociations avec Ottawa, bien sûr.

C'est simple, clair, sans bavures...et, à mon humble avis, parfaitement illusoire. Appui majoritaire ou encore minoritaire de la population? Peu importe. Ottawa accepte ou pas les négociations? C'est son problème. Combien de temps durerait-il, ce face à face entre une vieille légitimité fédérale encore dangereusement présente et la nouvelle légitimité ainsi "proclamée" avant d'être étayée sans équivoque? On s'en fiche. De même qu'on ignore joyeusement la perspective ainsi ouverte d'une confusion, d'un "terrorisme" politique et d'une orgie de propagandes infiniment plus à craindre que le débat, certes dramatique et furieux, mais clair et net, que déclencherait le référendum

Quant au méchant "électoralisme", plus question évidemment! Il suffit de reconnaître que "le Parti québécois n'est pas un parti politique conventionnel, visant d'abord à s'assurer des succès électoraux". Même qu'on n'est pas du tout pressé: car "c'est ainsi que pas à pas nous arriverons à la victoire..." Que ces pas risquent d'être tout un pèlerinage; que s'accentue en cours de route l'érosion démographique, culturelle, psychologique qui ronge tant des nôtres; que la démobilisation et l'épuisement soient dangereusement possibles avant bien des années; que tout cela trahisse une méconnaissance insondable et comme un dédain romantique de l'indispensable outil du pouvoir: aucune importante "si nous conservons intact notre idéal"...

Admirable intransigeance. Elle ressemble fort à ce que Lénine appelait naguère, dans un tout autre contexte mais un climat non sans analogie, une "maladie infantile du communisme". Si le Parti québécois devait s'y plonger, d'aucuns y retrouveraient sans doute toute l'ivresse des débuts. Mais le Projet, lui, serait diablement en danger de retomber pour longtemps dans l'abîme du rêve.

les placements

toronto

Encore l'or

TORONTO (PC) — La hausse du prix de l'or en Europe a fait monter les valeurs aurifères à la Bourse de Toronto hier. Toutefois, pour la quatrième journée consécutive, l'indice des valeurs industrielles a décliné. L'indice de l'or se situait à la fin de la journée à 474 points, ce qui représente une hausse de 33 points pour la seule journée d'hier. L'indice des valeurs industriels a clos à 162 points, soit un point à la baisse. On a enrégistré 158 gains, 265 pertes et 219 valeurs inchangées pour un total de 642 valeurs qui ont fait l'objet de transactions.

Cours transmis par la Presse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chang
Abby Glen	200	245	245	245	+ 5
Aby Gln w	2700	.74	.74	.73	— 1
Abitibi	7936	$9¾	9⅛	9⅛	— ¼
Abitbi 7½p	270	$39¾	39	39¾	+ 5
Acres Ltd	200	$5⅝	5⅜	5⅜	— 2
Acres A pr	500	$31¼	31	31	1
Acres wt	1000	14	14	14	
Adanac M	600	26	26	26	+ 1
Agnico E	5330	$7½	7⅛	7⅜	+ ⅛
Agra Ind	200	475	475	475	—20
Akaitcho	9000	205	195	200	+ 10
Albany	2000	26½	26½	26½	
Alt East G	6280	475	465	465	10
Alta Gas A	954	$11⅜	11¼	11⅜	
Alta G D p	24	$116	103½	116	
Algoma St	1193	$23⅞	23⅜	23¾	1¼
All-Can B	1700	210	200	200	15
Allarco Dv	250	$7⅞	7⅞	7⅞	
Alliance B	600	475	470	475	+ 15
Alminex	650	475	460	460	25
Alum 4½ p	291	$31½	31½	31½	
Am Bonza	600	146	146	146	
A Ledu	16000	4½	4	4½	
Andres W	100	$8⅛	8⅛	8¼	
Ana CT 290	100	$28⅜	28⅜	28⅜	—1⅛
Ang U Dev	1000	55	55	55	
Aquitaine	200	$15½	15½	15½	
Argosy	2000	12	12	12	
Args 250 p	225	$24¾	24¾	24¾	
Argus C pr	900	$10½	10⅛	10⅛	
Asamera	2615	58	7½	7½	
Asbestos	337	$17	17	17	— ⅛
Asoc Porc	100	125	125	125	
Atco A	750	$11	11	11	— ¼
Auto El	200	395	390	395	
Ato Hard A	100	59⅛	9⅛	9⅛	— ⅛
Ballndery	4600	60	53	60	+ 5
Bankeno	1000	190	180	185	— 5
Bank Mtl	7883	$13	12⅝	12¾	— ¼
B Cdn Nat	200	$13½	13½	13½	
Bartaco	950	90	90	90	
Beavr Eng	200	300	300	300	
Bell Canad	6628	$41¼	41	41	— ⅛
Bell A pr	1743	$41	41	41	
Bell B pr	1260	$41⅜	41¼	41¼	
Bell C pr	500	$24½	24⅛	24⅛	— ⅛
Beth Cop A	620	$9¾	9¾	9¾	
Bl Hawk	3000	38	38	38	
Bikwod A	300	395	395	395	+ 20
Block Bros	300	330	330	330	— 5
Bovis Cor	875	114	112	112	— 2
Bow Valy	2675	14	13½	13½	— ¼
BP Can	1286	$10¾	10⅜	10¾	+ ⅛
Bralor Res	900	125	115	115	— 5
Bramalea	6600	385	370	370	20
Brascan A	3549	$11½	11⅜	11⅜	⅛
Brenda M	100	405	405	405	
Bright A	150	8⅝	8⅜	8⅜	— ⅛
Brinco	253	5⅝	6⅛	6⅛	
BC Forest	220	$11⅜	11⅜	11⅜	
BC Sugar A	400	$19	19	19	+ ½
B Phone	100	$45¾	45¾	45¾	— ¼
BCP 7.04 p	200	$18	18	18	
Brunswk	1800	440	430	435	
Budd Auto	300	5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Budd A w	100	175	175	175	— 25
Bulora Cor	8400	148	135	148	+ 8
Burmah O	100	400	400	400	+ 5
Burns Fds	z104	$9⅛	8⅜	8⅜	
Bushnell	400	57	7	7	— ½
Cad Frvw	360	$11⅛	11⅛	11⅛	— ¼
Cad Fry A	100	$17½	17½	17½	
CAE Ind	300	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Cal Pow	423	$18⅝	18¾	18⅞	
Cal P S p	210	$49¾	49¾	49¾	
Cal P r	21983	32	25	26	2
Calmor IB	1000	48	48	48	— 3
Calvert	5000	13	13	13	
Camfl	10450	$15⅛	14⅜	15	+ ⅜
Can Chib	3500	450	440	450	10
Camp RL	4100	$38½	37	38½	+ 1⅛
Campau A	1200	435	430	435	
Can Malt A	150	$25⅜	25⅜	25⅜	— ⅛
C Ner West	2725	285	280	280	15
C Pakrs C	400	$18¾	18¾	18¾	+ ¼
Can Perm	1100	$14¾	14½	14¾	+ ¼
C Tung	4150	320	310	310	—15
C Cablesv	100	$9⅛	9⅛	9⅛	
Cdn Cel	550	420	410	410	20
CC Man A	100	$18½	18½	18½	+ ¼
C Ex Gas	9000	230	220	220	5
CG Invest	z60	$14¼	14¼	14¼	
C Homestd	1750	320	300	300	20
C Hydr	100	480	480	480	—15
C Imp Bank	1249	$22¼	21¾	21¾	+ ¾
C Ind Gas	1133	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
C Life	100	$17⅛	17⅛	17⅛	— ⅛
C Int Pow	1100	$11¼	11⅛	11¼	+ ¼
C Lencour	2000	8	8	8	— 2
C Malart	6500	22	21	21	
C Marconi	100	315	315	315	
C Memoial	125	100	100	100	
CP Inve	4760	$13¾	13⅜	13⅜	— ⅛
CP Inve pr	1865	$27⅜	27	27	— ⅛
CPIn w	280970	1½	1	1½	— 2½
CP Ltd	8790	$13½	13⅛	13⅛	— ⅛
CPL A p	116	$8¾	8⅝	8⅝	— ⅛
Cdn Sup O	700	$33⅛	33	33⅛	+ ⅛
Cdn Tire	1190	$33½	33	33	
Cdn Tire A	2829	$34⅛	33¾	33¾	— ⅛
C Vickers	7000	12	12	12	— ⅛
CWN G 4 pr	147	$8¼	8¼	8¼	— ⅛
Canbra	500	250	250	250	
Candel Oil	300	$6½	6⅜	6½	— ⅛
Capit Div	1100	31	31	31	
Cara	250	370	370	370	
Carl OK	6227	225	220	225	
Carl OK A p	125	$16⅜	16⅜	16⅜	— ¼
Cassiar	910	375	365	365	
Cassidy p	300	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Celanese	529	455	450	450	—10
Celanes 1 p	250	$9½	9½	9½	
Celan 175 p	100	$17¼	17¼	17¼	+ ¼
Chestrvile	2000	10	10	10	
Chib Kay	2000	12	12	12	
Chib M	7500	50	50	50	
Chieftan D	150	480	480	480	—20
Chimo	1000	99	99	99	+ 2
Chrysler	6965	$10	9½	9⅜	— ½
City Sav T	100	$8⅛	8⅛	8⅛	
Coch Will	6984	139	130	138	+ 9
Cokfield	500	345	345	345	— 15
Coin Lake	500	18½	18½	18½	+1½
Coles Book	200	460	460	460	—20
Cominco	2620	$25⅜	25½	25½	— ⅛
C Holiday I	400	375	370	370	— 5
CHIns A p	100	$19¼	19¼	19¼	+ ¼
Coniagas	4800	140	132	135	+ 5
Con Bath	400	$24½	24¼	24¼	+ ⅛
Con Bath w	6805	26	25	25	— 5
C Bath 68 w	200	59	9	9	— ¼
Con Bldg	700	214	211	214	+ 4
Con Fardy	z80	85	85	85	
C Marben	1000	48	48	48	— 2
C Morisn	200	110	110	110	— 8
Cons Pipe	100	300	300	300	— 5
Cons Prof	3000	56	55	56	+ 1
C Rambler	800	280	280	280	
Con Distrb	455	$7	7	7	
Cons Gas	1974	$13⅛	12⅞	13	— ¼
Cooper C	100	280	280	280	
Cop Fields	z233	94	93	93	
Cornat I	11942	420	400	400	—15
Corp Food	100	400	400	400	
Coseka R	600	165	160	160	— 7
Costain R	100	$53¼	53¼	53¼	
Craigmt	2200	385	380	385	
Crain R L	200	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
Crestbrk	100	310	310	310	— 5
Crwn Life	110	$50	50	50	+ 5
Crush Intl	21	$53¼	53¼	53¼	
Cuvier M	8400	118	115	115	—10
Decca R	z50	265	265	265	
D Elda	11000	29	28	28	— ½
Denison	1373	$39½	39	39	— ½
Dicknsn	9775	$8¼	7⅞	8¼	+ ⅛
Distl Seag	6154	$31⅞	30¾	30¾	—1⅛
Doman I	600	480	475	475	— 5
Dome	6218	$55¾	52	55¼	+3¼
Dome Pete	1570	$19¾	19½	19½	— ½
D Bridge	650	$36¼	35¾	36¼	+ ¾
D Citrus	200	450	450	450	
D Explor	3500	26	25	25	— 1
Dofasco	100	$24¼	24¼	24¼	— ¼
Dofasco p	100	$60	60	60	
Dom Store	800	$14⅜	14½	14½	— ⅛
D Textie	3630	$7¾	7½	7½	— ¼
Domtar	1005	$20⅛	20¼	20¼	— ¼
DRG Ltd A	100	$6	6	6	— ¼
Du Pont	175	$23¾	23¾	23¾	— ¼
Dylex A	z20	440	440	440	
Dynasty	920	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
Ego M	63000	77	74	77	+ 2
E-L Fin	z58	355	345	345	
Electro A	200	475	450	450	—25
Elect Asoc	800	125	120	125	
Emco	1050	$6	5¾	5⅞	+ ⅛
Exquisite	100	110	110	110	+10
Extndcar	200	470	470	470	—30
Fairview	220	$11¼	11¼	11¼	— ¼
Falcon C	1650	$8⅛	8¼	8⅜	
Falcon	1740	$31¾	31	31	— ½
Fed Ind Ltd	200	480	480	480	+ 5
Fields S	100	$9½	9½	9½	— ⅜
Finning T	375	$8½	8½	8½	— ½
F Mar	10000	40	39	40	— 5
Foodex S	200	270	270	270	
Ford Cnda	110	$54	54	54	— 2
F Seasons	1000	425	425	425	—10
Francana	300	$9¾	9¾	9¾	
Fraser A	100	$22¼	22¼	22¼	+1½
Frobex	z100	11½	11½	11½	
GH Steel	100	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
Galt Mi Irn	200	400	400	400	—25
GMC	781	$31¾	31¼	31½	— 1
Genstar L	2400	$15	14¾	14¾	+ ¼
Gesco Dis	100	330	330	330	— 5
Gnt Masct	z300	67	66	66	
Giant Yk	237	$14⅞	14⅞	14⅞	+1⅛
Gibraltar	2525	$5½	5¼	5¼	— ⅛
Glendale	100	195	195	195	+ 5
Goldund M	3500	40	38	40	— 2
Gozlan	300	$5¾	5½	5¾	
Graft G	500	$22	22	22	
Granduc	1400	193	185	185	— 5
Granisle	720	$13	12⅜	12⅝	— ⅜
GL Paper	335	$17⅞	17⅞	17⅞	— ⅛
Grendale	100	195	195	195	+ 5
Grebl B	100	$16½	16½	16½	
Grey G	z25	280	280	280	
Greyhnd	100	$13¼	13¼	13¼	
Guar Trst	470	465	460	460	—10
Gulf Can	8810	$24⅜	24⅜	24½	+ ¼
Gulfstrem	3000	20	20	20	
H Group	200	390	390	390	— 5
Harris J S	700	440	430	430	—15
HWood A	200	225	210	210	—15
HWood B	1000	46	46	46	+ 1
Hawker S	1325	490	455	455	—35
Highmont	1000	80	80	80	
Homco A	100	285	285	285	
Ho OA	10750	$24	24	24	— ½
Home B	100	$20¾	20¾	20¾	— ¼
H Bramor	100	325	325	325	+ 5
Houston O	1800	122	120	120	—10
Hoden DH	500	465	465	465	+10
Hud Bay A	2816	$15½	15⅛	15¼	— ½
Hud Bay B	250	$16	16	16	
H Bay Co	776	$13	12½	12½	— ½
HB Oil Gas	345	$24⅜	24½	24½	— ¼
Hu-Pam	4000	20	19	19	— 1
Huron Eri	155	$21½	21½	21½	— ¼
Husky Oil	7025	$14½	14½	14½	
Husky A pr	z30	$32	32	32	
Husky B pr	z40	$32	32	32	
Hydrd	15120	75	72	74	+ 13
HY's Ltd	200	345	345	345	+ 5
IAC	3725	$17	17	17	— ⅛
Imasco A	710	$23	23	23	
Imasco A p	100	330	330	330	
Imp Gen	100	300	300	300	
Imp Life	26	$59½	59½	59½	
Imp Oil A	20057	$25⅛	24⅞	24⅞	— ⅝
Inter C B p	z99	$15⅛	15⅛	15⅛	
IBM	149	$174½	170	170	—6⅜
IMC	200	$49⅜	49⅜	49⅜	+ ⅞
Int Mogul	2600	300	300	300	
Inco A	4512	$23	22¾	22⅞	— ¼
Inco B	z50	$23¼	23¼	23¼	
Interpool	540	$9¾	9¾	9¾	
Int Div	100	215	215	215	
Intpr Pipe	2241	$13½	13¼	13¼	— ¼
Int Pipe w	600	236	235	235	
Ipsco	710	$13¼	13¼	13¼	— ⅛
Inv Grp A	850	$5¾	5⅝	5⅝	— ⅛
Inv Grp 5 p	200	$12½	12½	12½	
Iron Bay T	z50	475	475	475	
Irwin T A	750	205	205	205	
Iso	3600	100	100	100	— 2
ITL Ind	2200	110	110	110	—10
ITL Ind pr	100	$10	10	10	
IU Intl	5530	$9⅞	9⅜	9⅞	
IWC Com	4000	112	112	112	— 4
Jannock	800	$5¼	5¼	5¼	
Jannock D	1825	$5½	5¼	5½	+ ¼
Jannock A	650	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
Jannock B	1750	$10	10	10	+ ⅛
Joutel	z200	37	37	37	
Kaiser Re	3500	430	425	425	+ 5
Kaiser w	6600	181	180	181	+ 1
Kam Kotia	6200	70	64	67	+ 4
Kaps Tran	4100	235	230	230	
Kelsey H	600	$6¾	6¾	6¾	
Kerr A	10178	$11⅜	10¾	11⅜	+1⅛
K Anacon	z11	16	16	16	
KT Mining	2000	4	3½	4	+ ½
Koffler	1400	360	350	350	—10
Labatt A	200	$18½	18½	18½	+ ¼
Lab Min	z10	$24⅛	24⅛	24⅛	
Lacanex	1000	70	70	70	
LOnt Cem	2600	300	285	300	+20
L Shore	220	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
Langi	2500	11	10	11	+ 3
Laurasia	3000	45	41	41	— 3
Lau Fin	200	$7¼	7⅛	7⅛	— ⅛
Lau F 1.25	100	$12	12	12	
Leigh Inst	1600	175	165	165	—15
Leons Frn	200	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛
Liberian	150	$10¼	10¼	10¼	
LL Lac	4400	210	200	210	+20
Livingsto	1000	$8¼	8¼	8¼	
Living w	351	400	400	400	
Lob Co A	952	485	470	480	
Lob Co B	200	485	485	485	+10
Lob Co pr	z75	$22	22	22	
Lob Ltd Ap	z25	$13⅞	13⅞	13⅞	
Lost River	1300	175	165	175	+10
Lytton M	3100	110	110	110	— 5
Mclan H A	z60	$5¼	5¼	5¼	
MB Ltd	18110	$23¼	22¼	23¼	+1¼
Madeline	1927	385	375	375	—10
Madsen	3200	70	69	70	+ 2
Maislin I	100	320	320	320	
Majst Wil	2950	190	185	190	— 3
Malartic	942	142	134	142	+ 7
Man Bar	3540	105	100	100	
M Lf Gard	z9	$24⅞	24⅞	24⅞	
Marcana	2500	16	16	16	+ ½
Maritime	820	$16½	16	16½	+ ½
Markel F	100	280	280	280	—20
Martin	8000	29	27½	27½	+ 1
Mas F	50925	$14	13⅜	13⅜	— ½
Matchan	1000	13½	13½	13½	— ½
Mattgmi	475	$14⅜	14¼	14⅜	+ ⅛
Mc Adam	5500	30	28	30	+ 2
McGraw H	z1	385	385	385	
Mc Intyre	2875	$27¼	27	27¼	+ ¼
MDS Helth	1000	155	155	155	+ 5
Melchers	800	480	425	480	+80
Melton R E	200	210	210	210	+10
Mentor	500	158	155	158	+ 6
MEPC	2450	$5¼	5¼	5¼	— ¼
MEPC w	500	140	130	130	—20
Mercantil	1265	$16	15¾	16	
Meta Uran	6000	11	11	11	
Met Stores	100	$9½	9½	9½	
Met Stors p	z7	$13⅞	13⅞	13⅞	
Mex LP pr	200	$10	10	10	+ ½
MICC	870	$8½	8½	8½	
Micsys	13653	275	255	265	—10
Micrsys w	300	125	125	125	
Milt Group	400	160	160	160	
Mindamr	6000	32	30	32	+ 2
MLW Wor	100	$15½	15½	15½	— ½
Moffat A	400	400	400	400	—50
Molson A	640	$15⅜	15¼	15¼	— ¼
Molson B	200	$14½	14½	14½	— ½
Monarc W	500	105	105	105	— 5
Monenco	100	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
Mtl Trust	300	$10¼	10	10	— ¼
Moore	3220	$39	38⅛	39	+ ⅜
Mt Wright	2750	27	26	26	+ 1
MTS Inter	2500	32	32	32	+ 2
Multi-Mi	4500	40	38	38½	—1½
Murphy	500	$6	5¾	6	+ ⅜
Nabrs Dlg	100	$17½	17½	17½	— 1
NaChrs I	8530	$6¾	6½	6¾	
N Hees Ent	400	110	110	110	
Naf Pete	5000	22	20	20	— 3
Nat Trust	105	$14	14	14	— ¼
NBU Mine	8400	275	275	275	—10
Neonex	3200	130	125	125	— 5
NAth	16000	24	21	24	+5½
NB Tel	193	$11½	11½	11½	+ ⅜
New Cal	900	17½	17½	17½	+ ½
N Dimens	1000	14	14	14	+ 2
N Goldvue	1000	7	7	7	+ ½
N Kel	25000	32	29½	30	+ 2
N Que Ragl	700	300	299	300	+20
N Sen	15000	22	21	21	+ 2
N Yok Oil	z300	36	36	36	
Nfld LP	5900	$10¾	10¾	10¾	+ ⅛
Nick Rim	1500	7½	7½	7½	+ ½
Noma Ind	100	$5	5	5	
Nor Acme	2500	10½	10½	10½	+ ½
Noranda A	5983	$33	32⅛	33	+ ½
Normick P	100	215	215	215	—10
NC Oils	4100	370	350	350	—20
N Canada	1540	50	50	50	
Nor Ctl G	770	$9¼	9	9⅛	— ⅛
Nor Ctl B p	100	$18¼	18¼	18¼	— ¼
Nor Ct 150 p	725	$17⅛	17	17	
Nor Ctl w	800	175	175	175	— 5
Nor Elect	z35	$21⅛	21⅛	21⅛	
Northgat	1283	390	375	390	+ 5
Northld	6500	9	8	8	—1½
NRD Min	500	27	27	27	— 3
NSI Mark	1000	45	45	45	— 5
Nudiama	3500	95	90	95	+ 5
Nufort Res	3832	15	14	14	— 1
Numac	1800	$11⅞	11⅜	11½	— ¼
Nu-Wst A	1300	455	450	455	
NW Fin	3000	80	80	80	
Oakwood P	3042	75	74	75	— 3
Obrien	2300	45	40	45	+ 2
Occdentl Pt	600	$10⅛	9¾	10⅛	+ ⅜
Ocelot Ind	1000	380	375	380	— 5
Okanagan	650	425	425	425	—25
Orchan	100	370	370	370	+ 5
OSF Ind	500	390	390	390	—10
Oshawa A	4404	430	410	415	— 5
Oshawa w	z100	18	18	18	
Osisko	500	18	18	18	+ 1
Pac Coper	2600	49	45	45	— 5
Pac Pete	2282	$18½	18⅛	18½	+ ½
Page Pet	500	128	128	128	+ 2
Paloma P	148	100	100	100	
Pmour	26275	$12	11¼	12	+1¼
PanCdn P	200	$8	8	8	— ⅛
Pan Centr	2500	85	85	85	
Pan Ocean	4141	$8½	8¼	8½	— ⅜
Patino N V	351	$17	17	17	— ⅝
Peerless	1300	300	280	300	—25
Penningtn	200	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
P Dept S	1100	480	480	480	+20
Petrofina	400	$18½	18½	18½	—1½
Peyto Oils	3790	286	276	280	— 5
Photo Eng	z50	$17½	17½	17½	
Pick Crow	1000	43	43	43	+ 1
Pine Point	4750	$31¼	31	31¼	
Pitt Eng C	600	$7¾	7¾	7¾	
Place G	6000	24	23	24	— 1
Placer	z90	$15⅝	15⅝	15⅝	
Ponder	1000	48	48	48	— 1
Pow Corp	500	$8½	8½	8½	— ⅛
Pow Crp pr	200	$23	23	23	
Pow C 5 pr	100	$8⅜	8⅜	8⅜	
Prado Exp	500	120	120	120	
Prec S	12800	52	48	51	+ 3
Preston	400	$11	11	11	
Price Co	1881	$12¾	12	12¾	+ ¼
Prov B Can	736	$12⅜	12⅛	12⅜	
Pure Silv	2000	170	166	170	+ 5
Pursides	4600	125	115	125	+15
QCI Ind A	1500	91	90	91	+ 1
Qasar Pet	100	240	240	240	—10
Que Man	3500	20	18	20	+3½
Q Mattgmi	1000	42	42	42	
Que Sturg	6100	$6	5¾	5⅞	
Ranger	2300	$14	13⅜	14	— ⅛
Rnk Org A	2200	235	230	230	— 5
Rayrock	500	100	100	100	
Readers D	z20	$9¾	9¾	9¾	
Rdpath A	200	$19½	19½	19½	— ½
Reed Pap A	z5	$17½	17½	17½	
Reed Oslr A	1500	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
Reichhold	295	$22¼	22¼	22¼	+ ¼
Reitman A	174	$5½	5½	5½	— 1
Rembrant	z50	$6¾	6¾	6¾	
Repub Res	500	34	34	34	
Revnu Prp	7473	86	83	83	— 7
Rio Algom	600	$22⅝	22⅝	22⅝	— ⅜
R Little	600	220	220	220	— 5
Rolland	100	$8⅜	8⅜	8⅜	— ¼
Roman	1800	$10½	10¼	10½	
Rothman	800	$9½	9½	9½	
Rothm A p	z40	$60	60	60	
Rothm 2p	1800	$11⅜	11	11¼	— ⅛
Royal Bnk	5039	$27⅞	27½	27½	— ½
Royal Tr A	2012	$18½	18½	18½	— ½
Ryl T M	252	$10	9¾	9¾	— ¼
Russel A	700	$13¾	13¾	13¾	
Ryanor	7000	5	5	5	
St Fabien	2000	5	5	5	
StL Cem A	200	$16½	16½	16½	+2¼
StL Corp p	z25	$59½	59½	59½	
Schneid b p	220	$7	7	7	— ⅛
Scot York	1600	160	152	152	— 8
Scot Paper	200	$19	19	19	
Scotts	600	460	450	450	
Scurry Rn	100	$18½	18½	18½	
Selkirk A	1600	$10¼	10¼	10¼	— ¼
Shell C	13370	$13¼	12¾	13	
Sherritt	4080	$6⅞	6¾	6⅞	
Shore To S	200	300	295	295	—25
Siebens	2350	$6¾	6½	6½	— ⅛
Sigma	1425	$32½	32	32	+ ½
Silvmq	6500	20	19	19	— 1
Simpsons	9912	$6⅜	6	6	— ½
Simpson S	1883	$9¾	9½	9¾	— ¼
Sklar M	200	290	290	290	
Sklar W	100	160	160	160	—20
Skye Res	3000	200	200	200	+20
Slat W Can	1300	475	450	475	+25
Slate Walk	200	120	120	120	—10
Sobey Stor	100	415	415	415	+25
Sogepet	2000	75	70	75	— 7
Sonor I A p	200	350	350	350	—25
Sony Corp	150	425	425	425	—50
Southm A	1300	$21⅜	20½	21	+ ½
Spar Aero	2525	196	185	185	—15
Spooner	9800	19	18½	19	— 1
St Brodcst	175	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
Stand Ind	200	$6¾	6¾	6¾	
Stelco A	3420	$25¾	25½	25½	— ⅜
Steep R	3100	111	108	111	+ 1
Steintron	100	$5¼	5¼	5¼	
Strathrn A	100	115	115	115	
Sullivan	2400	205	200	200	+ 4
Sunbrst E	1400	11	11	11	
Sundale O	1050	420	420	420	
Superior A	500

l'économie régionale

La bataille pour l'occupation du "Royaume du Saguenay" -3-

Les bûcherons dans les années trente, c'était un autre monde. On comptait alors autant de bûcherons que de cultivateurs. C'était là les deux grandes occupations au Québec. William Savard, un vieux qui fait les chantiers depuis quarante ans, raconte comment ça se passait dans ce temps-là. Il explique que le premier grand changement est survenu avec l'accession de Duplessis au pouvoir. C'était l'homme de la Mauricie, le royaume de la pitoune.

Puis sont survenues coup sur coup, à l'aube de chacune des décennies depuis 1950, une nouvelle révolution industrielle dans la forêt. Aujourd'hui, non seulement, la tâche des bûcherons, est-elle changée, mais de plus l'on compte autant de travailleurs forestiers qui sont des opérateurs de machines que des bûcherons à proprement parler. Voici la troisième et dernière tranche du reportage sur l'histoire du "Royaume du Saguenay".

"Duplessis l'homme des bûcherons"

Propos recueillis par
Jean Chartier

LAC ONATCHIWAY — "Duplessis, Monsieur, il a fait plus pour les bûcherons que n'importe qui d'autre. Quand il est arrivé au pouvoir, nous autres, on couchait sur des grandes plate-formes de bois de vingt pieds de large, l'un à côté de l'autre avec des branches en guise de matelas et quelques couvertures pour se tenir au chaud."

"Grâce à Duplessis on a fait coucher les bûcherons dans des lits individuels, on a cessé de nous faire manger dehors avec les bibittes, puis on nous a payés des salaires un peu plus décents. La loi du salaire minimum modifiait notre situation."

L'actuel surveillant des opérations forestières pour la Price dans la consession longeant la rivière Shipshaw ne cache pas qu'il demeure un ardent partisan de l'Union nationale.

On comprend à ses propos la popularité de l'ancien chef d'État en Mauricie et au royaume du Saguenay. Au fond, la position de Duplessis, était fort compréhensible. Il représentait au Parlement la Capitale mondiale de la pitoune. Il apparait évident qu'il devait connaître les problèmes des bûcherons.

"À l'époque, poursuit William Savard, on gagnait $20 dollars par mois. C'était loin la maison. Comme on y descendait à pied la plupart du temps, ça prenait une couple de jours pour s'y rendre et ça mangeait vite nos économies. Alors, on restait ordinairement au chantier un bon six mois."

"Il m'est arrivé d'y demeurer 11 mois et six jours. J'ai trouvé ça long. Au printemps, la plupart des bûcherons retournaient chez eux et revenaient au mois de mai quand la boue avait séché. À la fonte des glaces, certains bûcherons faisaient la drave. Ça, c'était une des belles jobs qu'un gars avait dans sa vie."

"On marchait le long de la rivière au gré du courant toute la journée. Quand le vent était bon, on partait à trois ou quatre heures du matin et on avancait jusqu'à la nuit tombée. Lorsque le vent soufflait en sens contraire, on attendait. C'était jour de repos.

La drave romantique

"La drave, vous savez, ça ne se passait pas comme on le pense parfois. Ce n'était pas un métier dangereux la plupart du temps. Il y avait bien sûr des embâcles à dynamiter à l'occasion. Mais, courir sur les billots comme ça se voit sur certaines illustrations, seuls les fantarons s'aventuraient à de tels exploits, un bûcheron sur 1000 peut-être. Marcher normalement sur les billots, ça n'était pas sorcier et on n'avait pas à le faire tellement souvent. Ordinairement, on suivait la pitoune de la rive avec nos gaffes."

"À l'époque, enchaîne le vieux travailleur de la forêt, tout le monde allait dans le bois. Pour la compagnie Price seulement, au Saguenay Lac Saint-Jean, on était au moins dix mille hommes. Aujourd'hui, on n'est pas douze cent. Bien sûr, quand les bûcherons arrivaient en ville, ça faisait longtemps qu'il n'avaient pas vu de femmes et ils avaient les pieds gros. Mais, vous savez, ce ne sont pas des mauvais gars."

William Savard se souvient d'avoir descendu à pied une soixantaine de milles le long de la rivière Mistassini jusqu'à Dolbeau. Quelques-uns descendaient en sleigh mais cela grugeait deux dollars sur leurs économies. Et, comme ils ne gagnaient que vingt dollars par mois, ils ne se lançaient pas dans les folies. "À mi-chemin, explique-t-il, on couchait dans une cabane où étaient entreposés des agrès pour le camp."

Les camps

"Dans un camp, on comptait une cinquantaine d'hommes. On travaillait par groupe de cinq ou six, dit-il; mais on ne descendait pas tous en même temps dans nos familles; c'était chacun notre tour; quand le contremaître nous donnait congé, on partait. Rendu à Dolbeau, je prenais le train jusque dans le bout de Desbiens et puis je me rendais chez nous à Hébertville."

"La vie dans le bois, monsieur, ce n'est plus du tout pareil. En 1949, on a connu une grosse baisse dans le nombre de bûcherons. C'est à cette époque-là que les scies mécaniques ont fait leur apparition sur les chantiers. Dix années plus tard, vers 1959, ça été au tour des débusqueuses, des camions et de la machinerie. Les routes devenaient accessibles. Les bûcherons pouvaient commencer à aller chez eux toutes les fins de semaine."

Depuis 1970, les moissonneuses-tronçonneuses ont fait leur apparition et remplacent les scies mécaniques là où les pentes ne sont pas trop abruptes. Les bûcherons sont donc souvent devenus des opérateurs de machinerie. Leur nombre a grandement diminué. Autrefois, les bûcherons et les cultivateurs étaient les deux grands métiers des Québécois. Aujourd'hui, c'est devenu marginal à côté de l'industrie. On trouve plus de travailleurs forestiers que de bûcherons dans le bois.

Le travailleur de la forêt se lève encore à la barre du jour mais il termine la plupart du temps vers quatre heures l'après-midi et il s'en va souvent chez-lui. Décidément, le bois n'est plus coupé de la même façon et la vie dans le bois n'est plus la même.



Photos Michel Giroux



Chrysler fait appel à Ford

DÉTROIT (AFP) — La crise s'accentue dans l'industrie américaine de l'automobile dont les ventes ont chuté de 28 pour cent au milieu du mois d'octobre. Le président de Chrysler M. Lynn Townsend a lancé un appel au président Ford afin que l'administration prenne des mesures pour stimuler les achats.

Les détaillants ont vendu seulement 170,972 automobiles entre le 11 et le 20 octobre contre 268,493 au cours de la période correspondante de l'année dernière. Ceci représente une baisse de 28 pour cent si l'on tient compte de la moyenne journalière, cette période comptant cette année un jour ouvrable de mois que l'année dernière.

L'industrie est d'autant plus inquiète que les chiffres de l'année dernière étaient déjà relativement peu élevés. La baisse est particulièrement importante pour General Motors où elle atteint 34 pour cent. Chez American Motors le recul est de 46 pour cent mais s'explique en partie par une pénurie de voitures en raison des grèves du mois de septembre.

D'ailleurs, General Motors a vu ses bénéfices diminuer de 94 pour cent durant le troisième trimestre de l'année en raison de l'augmentation des coûts de production, de grèves et d'une baisse de 22 pour cent de ses ventes par rapport à la période correspondante de l'année dernière.

Pour les neuf premiers mois de l'année, les bénéfices de GM sont en baisse de 76.5 pour cent, et le chiffre d'affaires a reculé de 17 pour cent. Au cours de la même période, les ventes de GM ont décliné de 26 pour cent avec 4,870,000 unités dans le monde contre 6,546,000 pendant les trois premiers trimestres de 1973.

General Motors est la deuxième compagnie automobile américaine à annoncer des résultats en baisse pour le troisième trimestre. Chrysler a enregistré une perte de $8 millions. Ford et American Motors n'ont pas encore annoncé leurs résultats officiels.

Rappelons qu'exceptionnellement, alors que les ventes d'auto reculent dans tous les pays, les producteurs canadiens enregistrent au contraire une année record en 1974, tant au niveau des ventes qu'au niveau des profits.

À TOUS LES LECTEURS DU JOUR

"AIDEZ-NOUS À MIEUX VOUS SERVIR!"

Le Jour vous est-il facilement accessible?

Votre dépositaire favori le reçoit-il?

Si oui, est-il en quantité suffisante?

S.V.P. Remplir ce coupon et nous le faire parvenir à:

Le Jour, 387 boul. Lebeau, Ville St-Laurent

NOM DU DÉPOSITAIRE: .....

ADRESSE: .....

TÉL.: ..... VILLE: .....

QUANTITÉ INSUFFISANTE ☐

NOUVEAU DÉPOSITAIRE ☐

REMARQUES: .....

SCRIBEC
45 est, rue Jarry
Montréal H2P 1S9
387-2486
SECRÉTARIAT
DACTYLOGRAPHIE
IMPRESSION
PHOTOCOPIE XEROX

1-3		10¢
4		9¢
5-10		8¢
11-16	copies du même original	7¢
17-30		6¢
31-49		5¢
50-70		4¢

la copie

Format légal et papier couleur: 10% en sus
Réduction à partir de 14" x 18"

IMPRESSION OFFSET

copies	8½ x 11"	8½ x 14"
100	3.25	3.75
200	4.30	5.40
300	5.40	6.50
400	6.50	8.35
500	7.55	9.15
600	8.35	10.25
700	8.90	10.80
800	9.45	11.60
900	10.00	12.15
1000	10.80	12.70
2000	19.15	23.50
3000	28.00	34.55
4000	36.75	45.35
5000	45.35	56.15

J.-P. LEDUC & CIE
COMPTABLES AGRÉÉS
Jean-Paul Leduc C.A.
Denis Labelle, C.A.
Tél.: 432-4397
384 rue Ste-Anne,
Saint-Jérôme, Québec



NE VOUS LAISSEZ PAS AVOIR!

Si votre chevelure s'éclaircit et que vous avez peur de devenir chauve, ne vous laissez pas abattre en croyant que c'est inévitable. Toutes les calvities ne sont pas héréditaires, car plusieurs conditions locales du cuir chevelu, l'angoisse et une carence en vitamines, peuvent entrainer la chute des cheveux.

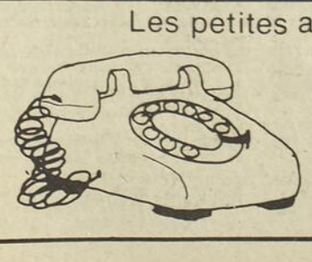
Les cliniques THOMAS la plus grande organisation mondiale de traitement du cuir chevelu, se sont spécialisées avec succès dans le traitement du cuir chevelu depuis 54 ans. Il y a bien des chances que nous puissions vous aider. Il ne vous en coûte rien de vous informer.

Prenez donc un rendez-vous aujourd'hui et faites un geste positif vers l'acquisition d'une chevelure saine.

Thomas
Depuis 54 ans
Spécialiste capillaire

Sem. 10 a.m. à 7 p.m. Sam. 9 a.m. à 2 p.m.
1010 ouest, Ste-Catherine, suite 637
Édifice Carré Dominion.
Tél.: 866-3041
5125, rue Du Trianon, suite 410
Centre Commercial Place Versailles
Tél.: 353-5410

Les petites annonces c'est



ginette
tremblay
331-8961

le festival d'automne



Du 14 octobre au 17 novembre Toute une saison de son!

C'est d'abord . . . YVON DESCHAMPS et des mini-monologues inédits en exclusivité la semaine à l'émission Michel Vinet et Montréal en Vrac . . . le samedi, de 10h à 11h au Festival de l'Humour Québécois.

Et on ne vous dit que ça!

j'ai l'esprit olympique CKAC 73

vie et culture

Festival international du 16mm

Quelques découvertes intéressantes: Rivette, Brakhage et Massimo Mingrone

par Jean-Pierre Tadros

Le quatrième Festival international de Cinéma en 16mm s'est donc terminé dimanche soir à la Bibliothèque nationale à Montréal, avec la présentation du film de Jacques Rivette, "Out 1: Spectre". Ce film de quatre heures quinze minutes avait réussi à faire le plein de cette salle de 200 places trop souvent désertée durant les quatre jours que devaient durer ce festival. Et ce qui est plus important, ce film aura réussi à retenir la grande majorité des spectateurs. Ce qui n'était pas une mince affaire.

Car il faut bien reconnaître que le film de Rivette avait de quoi décourager bien des amateurs de cinéma par son mode narratif et un certain maniérisme qui agace et fascine tout à la fois. Pour ce qui est du récit proprement dit, autant dire tout de suite qu'il est diffus. Il y a bien une histoire que l'on découvre lentement, difficilement, mais pour s'apercevoir finalement qu'elle n'avait pas vraiment d'importance. Récit plus proche du nouveau roman que de Balzac sous l'égide duquel le film semble se placer avec ses références aux aventures des "Treize". Car tout le film se bâtit autour d'une absence, Igor, et d'un mystérieux Pierre. En marge, on voit se construire une énigme qui cherche désespérément à se résoudre. Et puis, curieusement, au centre on retrouve le drame de la création collective à travers les tentatives, semble-t-il futiles, de deux troupes de théâtre qui essayent de réinventer le langage théâtral, qui à partir de Prométhée (le mythe), qui à partir de Goethe, (alors même que Rivette utilisera Balzac). Je dis tout cela finalement dans l'espoir de laisser entrevoir la complexité d'une structure qui demanderait à être analysé en détails.

Mais je parlais aussi de maniérisme. Et c'est là que le film séduit. Ce recours systématique aux longs plans-séquences, je ne sais pas s'il est toujours justifié, mais il faut bien reconnaître qu'ils sont souvent fascinants. Tout comme je ne sais pas si cette volonté de détruire le plan-séquence par l'intrusion de spots-photographiques fonctionnent toujours. Une chose est certaine en tout cas, on se laisse prendre au jeu, et l'on regarde, surpris, essayant de déchiffrer peut-être l'indéchiffrable. Mais c'est là le problème du spectateur habitué à une certaine logique cinématographique.

Et puis, il ne faut pas oublier le jeu merveilleux des acteurs: un Jean-Pierre Léaud méconnaissable même s'il reste identique à lui-même; une Bulle Ogier fascinante; un Michel Lonsdale remarquable; et je pourrais continuer ainsi longtemps telle une litanie. Non, il est une beauté étrange qui se dégage de "Out 1: Spectre"; une beauté que j'ai encore du mal à définir, mais bien présente.

Un seul regret finalement: n'avoir pas pu voir la version de 12 heures. Non pas que je sois masochiste, mais tout simplement par curiosité, car j'aimerais bien savoir ce qu'il pouvait bien y avoir dans les 8 heures de pellicule qu'on a supprimées. Mais ce sera sûrement pour une prochaine fois.

De Rome à Sherbrooke

Un autre film qui m'aura agréablement surpris, et c'est "Mille mots" de l'Italien Massimo Mingrone. Ces "mille mots" qu'il eût l'audace, lui l'Italien, de venir redécouvrir à Sherbrooke dans une famille bien de chez nous. Et qui plus est, "mille mots" qu'il aura réussi à dégager de tout cet aspect folklorique (accent,...) qui finit par noyer dans bien des cas le "texte". Non, "Mille mots" ce n'est ni plus ni moins une redécouverte du "texte" à travers une image dépouiller.

Disons pour simplifier, que Mingrone à employer avec cette vieille dame de Sherbrooke qui nous raconte son histoire d'un ton neutre et à travers une mise en scène dépouillée et pour ainsi dire frustre, la méthode qu'utilisa Jean-Marie Straub pour son "Othon". Réciter le texte de la manière la plus atone et dans une mise en scène très sèche afin que l'on redécouvre la beauté première du texte.

Le résultat en est surprenant. On peut aimer ou ne pas aimer cette façon de restituer un témoignage, mais on ne peut mettre en doute la vibrante authenticité qu'il se dégage du film. "Mille mots" est donc un film qu'il faut avoir le courage de subir...pour en être finalement subjuguer.

Le monde de la chair

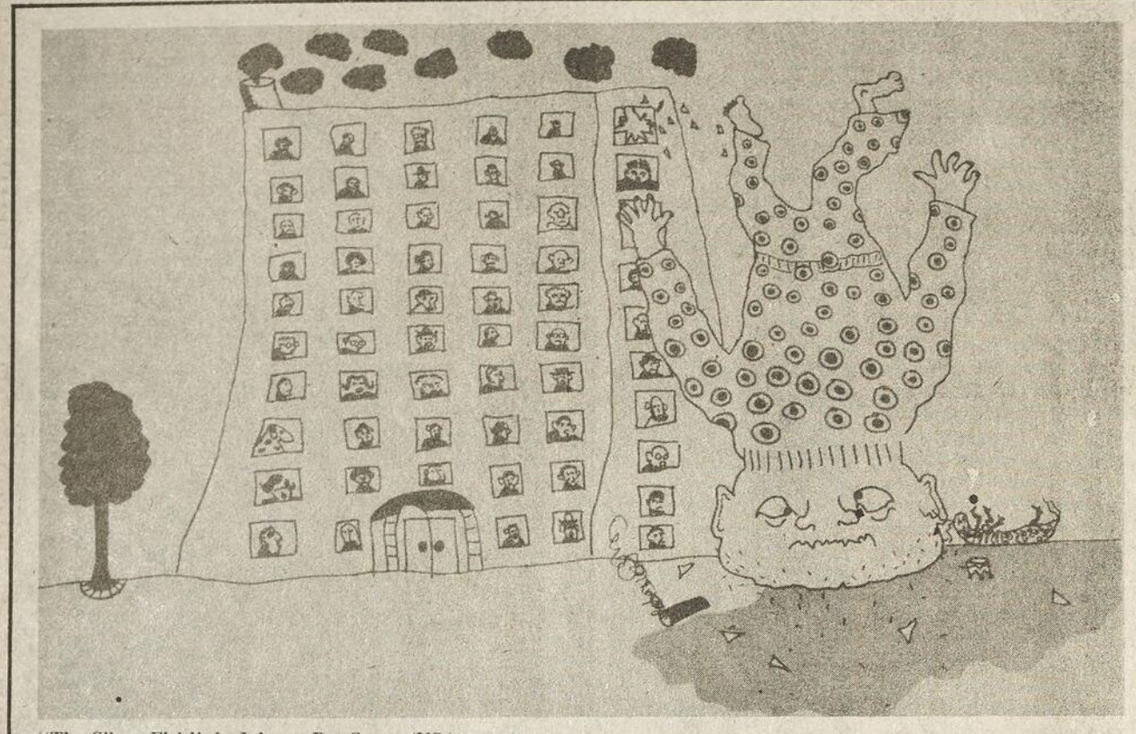
Je veux parler finalement d'un court métrage de Stan Brakhage, "The Act of Seeing With One's Own Eyes". Ce film nous transporte dans une chambre d'autopsie. Et sans fard, il nous montrera en pleine couleurs les gestes bien peu délicats de ceux qui ont à dépecer les cadavres humains. Car c'est bien de dépeçage qu'il s'agit, si j'en crois ces images atroces que nous révèlent le film.

Et pourtant, on regarde et on ne trouve pas ça effrayant. C'est que Brakhage sait apprivoiser son spectateur. Son initiation se fait progressivement, graduellement. Et puis tout se déroule en gros plans de visage. Jamais, d'autre part, un plan n'aurait le temps de devenir insupportable; Brakhage le coupe pour nous ramener là-dessus un peu plus tard. Et puis, enfin, la caméra bouge trop pour qu'on ne soit pas emporté par une sorte de vertige qui finalement vous laisse inconscient.

Ce n'est pas du grand cinéma au sens traditionnel du terme. L'image n'a rien de reluisante (et cela dit à tous les points de vue). Mais c'est une curieuse séance d'initiation qu'on nous offre là. Et naturellement les estomacs sensibles ont dû en prendre un choc.

Une image enfin qui m'est restée: celle de la cage thoracique, totalement vidée, caverneuse. Une drôle d'impression m'est restée de ce plan. Pourquoi?

Quant au Festival lui-même, je n'ai malheureusement pas pu en voir assez pour porter un jugement d'ensemble. Mais les quelques découvertes qu'il m'a permis de faire me réjouissent. Alors, à l'année prochaine?



"The Silver Fish" de John et Pat Sauer (USA)

Zagreb 74 à Montréal

Le cinéma d'animation redécouvert

À partir de demain et jusqu'à jeudi, la Cinémathèque québécoise, en collaboration avec le Directeur des 2e Journées Mondiales du Cinéma d'Animation tenues à Zagreb du 10 au 15 juin dernier, et le Museum of Modern Art de New York, rendra un hommage à cet important festival en présentant une sélection de 54 films choisis parmi les 157 projetés en compétition et hors compétition à Zagreb. Cet hommage se répartira sur quatre séances de projection. Une cinquième sera consacrée à une rétrospective Fodor Hitruk, qui fut d'ailleurs présentée en marge du festival de Zagreb, et qui viendra clôturer ce cycle à la gloire du cinéma d'animation.

On en peut que souligner l'importance de cette manifestation cinématographique qui nous fera découvrir un cinéma trop mal connu, et que la Cinémathèque québécoise s'efforce depuis sa création à faire connaître au public montréalais: le cinéma d'animation. Cinéma qui connaît d'ailleurs les faveurs d'une frange de plus en plus importante de cinéastes, comme peut en témoigner par exemple les festivals de cinéma étudiant où l'animation est toujours fort bien représentée et réserve en général les meilleures surprises. Cinéastes professionnels et étudiants, et cinéphiles de tous poils seront donc tout particulièrement intéressés par cette importante rétrospective du cinéma d'animation de ces dernières années.

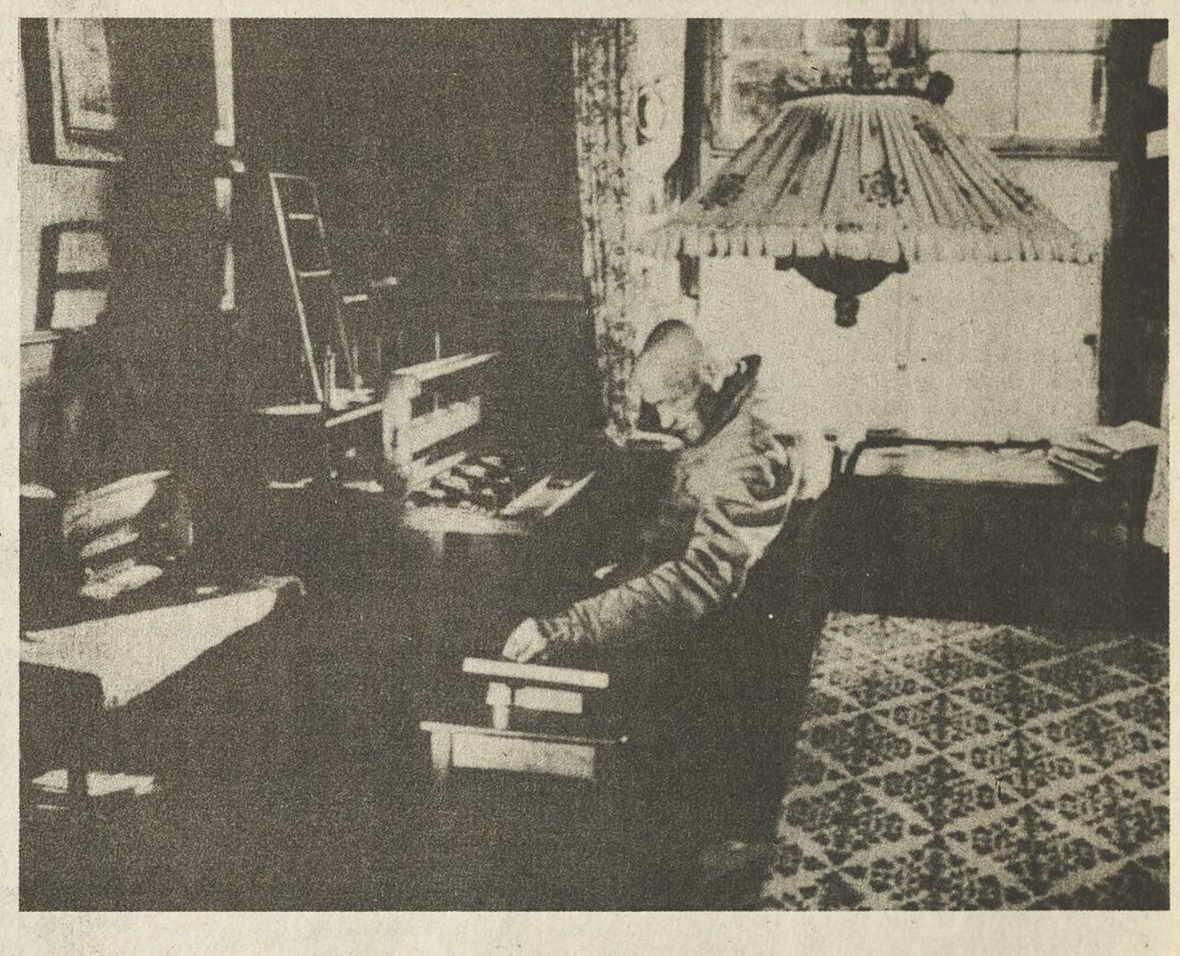
Un tremplin nécessaire

Comme le note la préface au catalogue publié par la Cinémathèque à l'occasion de cet ensemble de projections, "chaque festival est unique et éphémère; c'est donc dans une perspective de prolongement à cette manifestation que nous avons voulu présenter cette sélection: Zagreb 74 à Montréal. C'est aussi, ajoute-t-on, dans le but de servir de tremplin pour une plus large diffusion de ces oeuvres dont la richesse iconographique ne le cède qu'à la poésie et l'humour; et, enfin, de permettre aux spectateurs de se familiariser avec la production mondiale d'animation très récente, d'en évaluer la situation actuelle et d'en repérer les nouvelles tendances."

Le programme

Cet hommage s'ouvrira donc ce soir à 19 heures 30 avec les projections de 13 films dont "Au bout du fil" de Paul Driessen, primé pour sa valeur artistique et "Bird's Life" de Born, Doubrava et Macourek, 3e prix, catégorie des films de plus de 3 minutes. Cette séance sera suivie, le même soir, à 21h.30, par une autre composée également de 13 films, avec entre autres "Décollage" de R. Raamat, prix spécial du jury, "Sisyphe" de Marcel Jankovics, 1er prix, catégorie des films de moins de 3 minutes et "The Legend of John Henry" de Sam Weiss, 2e prix, catégorie des films de plus de 3 minutes. Demain, mercredi le 30 octobre, à 19h.30, un programme de 17 films s'adressera plus particulièrement aux enfants, sans toutefois écarter les adultes. Cette séance comprendra notamment "The Last Cartoon Man" de Jeffrey Hale et Derek Lamb, prix du meilleur scénario, "Le passager de deuxième classe" de Borivoj Dovnikovic, 1er prix, catégorie des films de plus de 3 minutes et "Animation Pie" de Robert Bloomberg, 1er prix, catégorie des films éducatifs. Suivra à 21h.30 une quatrième séance avec 11 films dont "Diary" de Nedeljko Dragic, Grand Prix du Festival, "Le vol d'Icare" de Georges Schwizgebel, 2e prix catégorie des films de moins de trois minutes. "Animation From Cape Dorset" du groupe Pootoogook, prix spécial du jury pour son apport à la découverte de nouvelles possibilités en animation et "How Women Sold Their Husbands" de I. Gurvich, primé pour sa trame musicale. Enfin, le jeudi, 31 octobre, à 20h., on verra une rétrospective Fodor Hitruk: "Histoire d'un crime", "Les vacances de Boniface", "Othello 67", "Film, Film, Film" et "L'Ile".

Les projections de la Cinémathèque ont lieu à la Bibliothèque national du Québec, 1700, rue Saint-Denis (entrée sud) entre la rue Ontario et le boulevard de Maisonneuve.



"Les derniers Passementiers" une autre révélation de ce Festival, mais pas tout à fait inédite puisque le film avait été présenté aux Rencontres internationales de Montréal en juin dernier.

4e SEMAINE

Les Films Mutuels présentent

POUR TOUS

LES ORDRES

un film de Michel Brault

Jean Lapointe
Hélène Loiselle
Guy Provost
Claude Gauthier
Louise Forestier

produit par les Productions Prisma

Laissez-Passer non Valables

PIGALLE 318 STE CATHERINE O. 861-2807

RIVOLI ST-DENIS & BELANGER, 277-3125

Le CHARLOT Longueuil, 674-6935

LAVAL Centre d'Achats LAVAL 688-6200

VERSAILLES 7265 Sherbrooke E 353-7880

RIVOLI 1 & PIGALLE, 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10. VERSAILLES (Rouge), LAVAL 2, CHARLOT, sur semaine 7.00 & 9.00, samedi & dimanche 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Au VERSAILLES seulement, samedi dernier spectacle 11.00.

LES FILMS MUTUELS
En Association Avec
Les Films Claude Michaud
présentent

18 ANS Adultes

Emmanuelle

Le chef-d'œuvre de la littérature erotique devient enfin un film.

SYLVIA KRISTEL
ALAIN CUNY
MARIKA GREEN
Un film de JUST JAECKIN

COULEUR

À CAUSE DE L'IMMENSE INTÉRÊT QUE SOULE6VE LE FILM "EMMANUELLE" DES REPRÉSENTATIONS SPÉCIALES SONT AJOUTÉES POUR ACCOMODER LE PLUS GRAND NOMBRE DE CINÉPHILES.

BERRI ST-DENIS, STE-CATHERINE 878-2424

Toute la semaine:
12:00 - 1:45 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 -

LAISSER-PASSER ET CARTES D'ÂGE D'OR NON VALABLES!

"UNE BRILLANTE RÉUSSITE"

14 ANS

D'après l'œuvre de Marcel Dubé

Les Beaux Dimanches

Jean Duceppe
Denise Filiatrault
dans un film de Richard Martin

CINÉMA DE PARIS 896 O. Ste-Catherine 861-2996

FLEUR DE LYS 858 est, Ste-Catherine 288-3303

3e SEM.

JEAN-TALON 4255, Jean-Talon 725-7000

MAISONNEUVE 3001 est, Sherbrooke 525-2174

CINÉMA V salon rouge 5550 Sherbrooke, O 489-5559

Fleur de Lys — Cinema de Paris: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
Maisonneuve — Jean-Talon — Cinema V: sur semaine: 7:30 - 9:30, et dimanche: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

où irons-nous?

Cinémas

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E., 288-2934 "Manchot de Hong-Kong" et "Furie du Karaté".

ATWATER I: Niveau Métro Alexis Nihon, 935-4246, "Airport 75": 7.15, 9.20.

AVENUE: 1224 Green Av., Westmount, 937-2747. "The Sting" 7.20 9.30

BERRI: 1280 St-Denis: 878-2424. "Emmanuelle": 12:00, 1:45, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30, 11:30.

BEAVER: 5117 Avenue du Parc, 844-1932. "Clamdiggers' daughter":1:15, 4:05, 6:55, 9:45, et "Senscious Suzanne": 12:00, 2:50, 5:40, 8:30.

CANADIEN: 1204 Ste-Catherine E., 523-5180. "Marie en quête de sensations" et Frères karaté à Bangkok".

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E., 521-1685. "Larnaque": 1:30, 5:30, 9:35. "Sentimentalement vôtre": 12:00, 3:50, 7:55.

CHATEAU I: 6956 St-Denis, 271-4400: "Y a pas de mal à se faire du bien": 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15.

CHATEAU II: 6956 St-Denis, 271-4400. "La pomme la queue & les pépins": 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

CINÉMA CHEVALIER: 1590 rue St-Denis: "Le trio infernal": 12:25, 2:45, 5:05, 7:25, 9:45.

CINÉMA 2001: 855 Décarie, 277-2001. Le Visage: 7:30, et 9:30.

CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "Les diables": 7:30, "Délivrance": 9:30.

CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O., 861-2996. "Les Beaux Dimanches": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "La maison des damnés": 1.20, 3.25, 5.30, 7.35, 9.40.

CINÉMA V: 5550 Sherbrooke O., 489-5559. SALON ROUGE: "Les Beaux Dimanches": 7.30, 9.30. SALON BLEU: "Lacombe Lucien": 7:10, 9:40.

CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O., "Gambler": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Malicia": 7.30, 9.30.

DAUPHIN (McLaren): 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le magnifique": 7.20, 9.20.

DAUPHIN (Renoir): 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Toute une vie": 7.00, 9.30.

ELYSÉE: 35 Milton, 842-6053. SALLE RESNAIS: "La montagne sacrée: 7.15, 9.30. SALLE EINSTEIN: "Montreal Main": 7.15, 9.30.

ELECTRA: 114 est, rue Ste-Catherine. 522-9177: "Le puceau se déchaine" et "Allons, enlève ta robe."

EVE: 1229 St-Laurent, 861-3151. "Mattress tango" — "Housewife report No. 3"

FESTIVAL: 1296 Ste-Catherine E., 525-8600. "Lacombe Lucien": 7.10, 9:40.

FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E., 288-3303. "Les Beaux Dimanches": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

FLICK TWIN (THE) 1433 Crescent, 845-1269, Grande salle: "Ladies and Gentlemen": The Rolling Stones: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 3.00, Petite salle: "Serpico" et "The Parallax View".

GRANADA: 4353 Ste-Catherine E., 255-2428. "Jeunes filles impudiques" et "Les chiennes".

GREENFIELD 2: 519 Boul. Taschereau, 671-6229. "Les deux pieds dans la même bottine": 6:00, 7:45, 9:30.

GREENFIELD 1: 519 Boul. Taschereau 671-6129. "Y a pas de mal à se faire du bien": 7:15, 9:15.

JEAN-TALON: 4225 Jean-Talon E., 725-7000. "Les Beaux Dimanches": 7.30, 9.30.

KENT: 6100 Sherbrooke O., 489-9707. "Cabaret: 12:45, 2:50, 5:00, 7:10, 9:15.

LA SCALA: 6430 Papineau 721-5107. "Le parrain": 8:00. "Love Story": 6.20.

LAVAL I: 1600 Le Corbusier, 688-8200. "Y a pas de mal à se faire du bien": 7:15, 9:15.

LAVAL II: 1600 Le Corbusier: 688-8200. "Les Ordres"7.00, 9.00.

LOEWS: 954 Ste-Catherine O., 866-5851. "Longuest yard": 7.00, 9.00.

MAISONNEUVE: 3001 Sherbrooke E., 525-274, "Les Beaux Dimanches": 7.30, 9.30.

MERCIER: 4260 Ste-Catherine 255-6224. "L'exorciste": 12:30, 2:45, 5:00, 7:15, 9:30.

MIDI-MINUIT: 4462 rue St-Denis. "Allons enlève ta robe" et "Le puceau se déchaine".

MONKLAND: 5505 av. Monkland, 484-3570. "American Graffiti": 2.30, 6.10, 9.45. "Jesus-Christ Super-Star": 12.40, 4.15, 8.00.

OUTREMONT: 1248 Bernard O., 277-4245. "La classe ouvrière va au paradis": 7:00. I.F. Stone's Weekly a the war game": 9:30.

PALACE: 698 Ste-Catherine O., 866-6991: "Returns of the Dragon" 7.25, 9.35.

PARC (Verdun): 7.20 av. de l'Eglise, 768-2509. "Kung Fu n'y va pas de main morte", "Fureur de vaincre" et "Le despote cruel".

PIGALLE: 318 Ste-Catherine O., 861-2807. "Jeunes filles impudiques" et "Les chiennes".

PLACE DU CANADA: Entrée Via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Odessa file":7:15, 9:20.

PLACE VILLE-MARIE: 577 Dorchester O., 866-2644. "Chinatown": 1.40, 4.10, 6.40, 9.10.

PLACE VILLE-MARIE LARGE: 577 Dorchester O., 866-2644. "Child under a leay": 1.30, 3.10, 4.50, 6.30, 8.10, 9.50.

LAZA: 6505 St-Hubert 274-6155. "Maris en quête de sensations" et "Freres karaté à Bangkok".

SEVILLE 2155 Ste-Catherine O., 932-1139. "Doctor Zhivago": 12.45, 4.30, 8.15.

SNOWDON: 5225 boul. Décarie 482-1322. "Gone with the wind": 12:00, 3:55, 7:50.

ST-DENIS: 1594 St-Denis, 849-4211. "La petite Aurore l'enfant martyre": 2.40, 6.20, 10.00. "Mama Dolores": 1.00, 4.35, 8.15.

VAN HORNE: 6150 Côte des Neiges 721-8243. "Tamawind seed": 1.30, 4.05, 6.35, 9.05.

VENDOME: Place Victoria 878-1451. "Hottest show in town": 1:00, 2:45, 4:35, 6:20, 8:10, 10:00. 7.45, 9.35.

VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "Les deux pieds dans la même bottine": 8.00.

VERSAILLES (SALON BLEU): 7265 Sherbrooke E., "Y a pas de mal à se faire du bien": 7:15, 9:15, (SALON ROUGE): "Les Ordres": 7.00, 9.00.

VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "L'exorciste": 12:30, 2:45, 5:00, 7:15, 9:30.

ESTMOUNT SQUARE: "That's entertainment": 2.00, 4.20, 6.45, 9.10.

YORK: "Juqqernault": 1.00, 3.05, 5.10, 7.10, 9.15.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: 1700 rue St-Denis, 844-8734. Zagreb 74 (1): 7:30, Zagreb 74 (II): 9:30.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATHOGRAPHIQUE: "Tempête sur l'Asèe" (URSS. 1929) et "La terre" (URSS, 1930) 8:30.

Théâtres

NOUVELLE COMPAGNIE THÉATRALE,1200 rue Bleury: "A toi pour toujours, ta Marie-Lou" jusqu'au 11 décembre, relâche le dimanche.

THÉATRE DU NOUVEAU-MONDE: 84 ouest, Ste-Catherine: "Ubu" d'Alfred Jarry, à 20:00 jusqu'au 2 novembre.

THÉATRE DU QUAT'SOUS: 100 est avenue des Pins, 845-7277: "Le Sauteur de Beaucanton", de Claude Roussin, tous les soirs à 20.30, jusqu'au 16 novembre.

THÉATRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis: "Le deuil Sied à Electre": d'Eugène O'Nil, à 20:00 jusqu'au 2 novembre.

PALAIS MONTCALM: (Québec) "L'ouvre-boîte"; de Victor Lanoux, avec Yvon Deschamps et Jean-Louis Roux, à 20:30, jusqu'au 30 octobre.

PLACE DES ARTS (Théâtre Port-Royal): "Un tramway nommé Désir", de Tenesse William, à 20:30.

Variétés

L'ÉVÊCHÉ (Hôtel Nelson) Place Jacques Cartier: Toubabou.

L'ATRE: 4461 St-Denis: Relâche.

CAFÉ CAMPUS, 3315 de la Reine-Marie: Relâche.

CASANOUS: (association espagnole) 485, Sherbrooke ouest, 844-3691. Relâche.

LE GRAND THÉÂTRE de Québec (salle Louis Fréchette) Falstaff de Verdi. 26 et 28 octobre à 20:00.

LE PATRIOTE en haut: "Dis-moi qui fait beau Méo": de Jacqueline Barette.

PLACE DES ARTS: Salle Wilfrid Pelletier: "Enrico Macias: 20:30 jusqu'au 4 novembre.

PLACE DES ARTS: Théâtre Maisonneuve: 28, 29, 30, 31 octobre: Serge Lama, 20:30.

le clin d'oeil d'antoine

Le régénérateur, c'est quoi?

Par Antoine Désilets

Cette chronique, amorcée depuis un mois à peine, me vaut déjà les commentaires et les questions d'une bonne soixantaine d'entre vous. Chacun exige des réponses précises et pertinentes à ses problèmes; vous les aurez toutes, moyennant un peu de patience. Pour récupérer le plus d'espace possible et pour simplifier ma tâche, j'ai choisi de ne plus mentionner, à l'avenir, le nom du correspondant et de réunir sous un même thème le plus grand nombre de sujets possible, quitte à en traiter plusieurs rapidement et superficiellement.

Je vous souligne tout de suite que deux concours sont prévus dans le cadre de cette chronique; un premier qui décernera un prix au lecteur qui aura simplement réussi à reproduire au complet les douze planches qui auront été publiées, et un second qui décernera un titre quelconque au photographe amateur qui m'aura présenté la (ou les) photos les plus originales à partir d'un sujet ou d'un thème que je proposerai prochainement.

Ceci dit, passons au courrier. Un lecteur me demande si je connais, à Montréal, un endroit particulier où l'on peut faire développer un film à très "bon marché". Sans vous en suggérer un en particulier, j'ai toutes les raisons du monde de croire que la plupart des grands laboratoires populaires de finition de Montréal (Direct-Film, Limocolor, Etco, etc) assurent un développement à bon compte.

Contrairement à ce qu'en pense un lecteur, la photo apparaissant au haut de la page 64 de l'album des "Insolences d'Antoine" n'est pas un trucage. De connivence avec le sujet, le photographe a simplement tenté de figer ce dernier au moment où il s'apprêtait à toucher l'eau. Deux ou trois essais, deux ou trois journaux (bien secs) et le tour était joué... (le 1/1000 ième de seconde, faut bien que cela serve à quelque chose après tout).

"Le replenisher, c'est quoi?"

C'est un peu, pour vous le faire comprendre par une image, comme une bûche d'érable qu'on ajouterait régulièrement à un feu de foyer pour l'empêcher de s'éteindre et le maintenir, ainsi, à un très haut degré d'action. Il faut bien comprendre qu'un révélateur est constitué de plusieurs ingrédients chimiques jouant chacun un rôle précis et de première importance. Ainsi, en tête de liste, l'on retrouve les agents développeurs tels l'élon et l'hydroquinone qui ont pour fonction unique de "révéler" l'image; puis le sulfite de sodium, le carbonate de sodium et le bromure de potassium qui, eux, accélèrent le développement (le carbonate), empêchent le révélateur de s'oxyder (le sulfite) ou tout simplement préviennent la formation d'un "voile chimique" sur les films ou les papiers (bromure). Ces trois derniers sont des ***"gardiens"*** *alors que les deux premiers sont de vrais* ***"travailleurs"*** *qui s'usent à force de travailler, qui vieillissent et qui, donc, doivent être remplacés ou "régénérés". Le replenisher, aussi, n'est constitué que de ces deux agents développeurs (l'élon et l'hydroquinone); on les ajoute régulièrement au révélateur suivant l'utilisation qu'on en fait. D'ailleurs, vous avez sûrement constaté un affaiblissement du contraste de vos pellicules après en avoir développé trois ou quatre sans régénérateur. Un gallon de révélateur régénéré avec exactitude et conservé dans une bouteille brune pleine jusqu'au goulot peut durer plus de six mois.*

La planche 5, ci-contre, s'inscrit dans le cadre d'un reportage sur une garderie d'enfants, mais n'était pas prévue comme telle. Elle est le produit d'un pur hasard, "un accident"...quoi? Après m'être fait bon copain avec les petits et avoir fait plusieurs douzaines de photos, je quitte l'endroit, descends un escalier, me retourne (on frappe dans la vitre) et vois la scène telle que vous la voyez. Aucune mise en scène, un simple coup d'oeil ("clin d'oeil") en arrière et un groupe d'enfants curieux jetant un dernier regard vers celui qui les avait mitraillés pendant près d'une heure. Lumière ambiante, film tri-X, 800 ASA, objectif 85 mm, 1/125ième de seconde à f/4.

Collection A Planche 5



DÉSILETS, LA VIE, NIKON.

UN PROFESSIONNEL, SA VISION DU MONDE, SON APPAREIL.
Le Nikkormat FTN, l'un des incomparables appareils du systeme Nikon.





Photographie Nikon d'Antoine Désilets.
Division Nikon, Anglophoto Ltd., 160, rue Graveline, Montréal H4T 1R8

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. a 5h.
331-8961

IMMEUBLES 100
101 propriétés a vendre
105 propriétés à revenus à vendre
108 propriétés à la campagne
110 propriétés à la campagne
113 propriétes demandées
117 propriétes commerciales industrielles
120 cottages bungalows
123 administration des propriétés
126 maisons mobiles
128 immeubles
130 chalets à vendre
134 condominiums appartements à vendre
138 manufactures à vendre
141 entrepôts à vendre
144 commerces à vendre
147 terrains à vendre
150 terres a vendre
154 maisons de pension a vendre
156 bureaux et locaux a vendre
159 magasins à vendre
162 garages à vendre
165 divers à vendre

LOCATION 200
202 appartements à louer
204 appartements chauffés à louer
207 appartements meublés chauffés à louer
209 appartements demandés
211 appartements et logements a partager
214 logements à louer
218 logements chauffés à louer
222 logements chauffés meublés à louer
224 logements demandés
227 logements à sous-louer
229 chambres à louer
231 chambres demandées
234 commerces à louer
237 commerces demandés
239 bureaux & locaux à louer
241 bureaux demandés
243 magasins à louer
248 propriétés à louer
250 propriétés demandées
252 bungalows et cottages à louer
254 pensions à la campagne
258 chalets à louer
260 chalets demandés
263 maisons de campagne
266 places commerciales
269 entrepôts à louer
271 hôtels villégiature
273 terrains de camping
275 garages à louer
278 entreposage
280 terrains a louer
283 on demande à louer
285 salles - studios - ateliers
288 divers à louer

MARCHANDISES 300
302 ameublement
305 antiquités à vendre
308 antiquités demandées
310 articles de ménage
314 articles camping caravaning - tentes
316 articles sport - skis
319 instruments de musique
322 photos et cinés
325 caméras
328 machinerie
330 matériaux de construction
332 effets de bureau - magasins restaurants
335 tableaux - peintures
338 artisanat
340 tapis - carreaux - linoléum
343 terrazo - céramique
346 machines à coudre
349 lingerie - fourrure vêtements
350 T.V. stéréos - radios
354 monnaie - timbres
360 bois charbon - huile
367 terre jardinage
369 animaux à vendre
371 achèterais animaux
375 chevaux - voitures
377 imprimerie
379 divers à vendre
380 divers demandé
385 équipement de ferme

SERVICES 400
402 peintre
405 électricien
407 plombier
410 rembourreur
413 entrepreneur
417 denturologiste
420 menuisier - ébeniste.
425 service domestique
429 garderie d'enfants
430 perdu et trouvé
433 chauffage
435 planchers
438 déménagements transport - camionnage
440 service divers
444 lavage - nettoyage
448 chapeaux - couture - couturière
450 décoration
455 impôts - tenue de livres
459 portes et fenêtres
460 tailleur
465 terrassement

FINANCE 500
502 associés demandés
505 agents demandés
508 occasions d'affaires
510 assurances
515 hypothèques
520 administration

AVIS DIVERS 600
602 activités sociales
605 voyages & Transport
608 ventes de charité
612 encans
620 chasse & pêche
625 divers
630 avis légaux appels d'offres demandes de soumissions
634 decès
638 remerciements
640 messe

ÉDUCATION 700
701 école
706 école de conduite
709 école de métiers
712 école de danse
715 cours de perfectionnement
720 éducation
722 cours de piano
725 divers - cours

EMPLOIS 800
800 service de personnel
807 couples demandés
810 hommes demandés
820 femmes-filles demandées
830 hommes-femmes demandés
835 agents vendeurs
840 coiffeurs-coiffeuses demandés
845 emplois demandés

VEHICULES 900
903 bateaux moteurs yachts
905 maisons mobiles
910 remorques roulottes
914 bicyclettes
918 motocyclettes
922 tracteurs
928 équipement à neige
933 motoneiges
940 avions
944 clinique d'autos
955 réparations autos camions
958 pneus
962 pièces d'auto
970 équipement de garage
973 accessoires d'autos et camions
978 camions à vendre
982 autos et camions à louer
985 autobus
988 débosselage peinture
990 autos camions demandés
999 autos à vendre

101 propriétés à vendre

DEUX-MONTAGNE DUPLEX et BUNGALOW à vendre: $36,000.00 Tél.: 473-4570.

Maison à vendre à Bellefeuille près l'aéroport Mirabel, finie brique; foyer, garage, sous-sol fini, pas d'agent, $60,000, Mme André David, tél.: 1—436-7048.

LONGUEUIL: Excellent revenu $11,160., propriété moderne, 6 longements, 5 1/2 pièces tous loués, Hypothèques 9 7/8%. Avantageusement bien situé. (M.L.S.) Denyse Lepage 655-9400 655-9819.
CARBONNEAU COURTIERS

147 terrains à vendre

Iberville: 140 x 100', $1,400. Prêt à bâtir, sans taxe municipale depuis 10 ans. Tél.: 581-0364.

229 chambres à louer

Outremont, chambre à louer, pouvant utiliser commodités, libre début décembre, préférerais homme Claude 270-5996.

239 bureaux locaux à louer

2074 Beaudry, 3e étage, montecharge, 1200 pi. car. pour bureau, salle de réunion. Tél.: 522-1175.

258 chalets à louer

On (2) se donne 1 sem. pour trouver quelqu'un d'intéressant, Disposant d'environ $300. Partagerais chalet d'hiver. Sem. 9 à 4h. 761-6131 poste 445.

302 ameublement

Meubles non peints: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc). Avons aussi matelas toutes grandeurs, à prix d'aubaine. 207 Beaubien est tél.: 276-9067.

Armoire de cuisine moderne sur mesure, vanité, arborite, directement du manufacturier. Estimation 381-9485 588-3929.

Matelas, sommiers. Directement du manufacturier tél: 681-0307.

305 antiquités à vendre

ENCAN D'ANTIQUITÉS

Notre grande vente aura lieu, dimanche 3 novembre, 1 PM à 8PM. La Maison du Québec Antique, 2 boul. Labelle, Ste-thérèse, route 11, 435-4350 Pouvant être vu samedi et dimanche matin précédant la vente, grand choix, armoires, buffets, tables, chaises, lampes tifany, horloge,s, lit en cuivre etc...

319 instruments de musique

Disco mobile avec disc jockey et lumières. H.P. Eliminateur 1, 527-3574 après 5 heures.

350 T.V. stéréos - radios

Téléviseur Electrohome Console 21" $80.00 Manteau mouton de perse noir, très propre $100.00 Tél.: 255-9267.

369 animaux à vendre

Braque Allemand excellent chien de chasse, femelle 5 mois, parents champion (514) 454-9427.

379 divers à vendre

Liquidation marchandise de bijouterie, vendus 50% (1/2 prix). Bagues, montres, bijoux, sacoches, articles divers. Cause fermeture. 3007 Sherbrooke est, Centre d'achats Maisonneuve. Heures d'affaires de midi à 6 heures.

Set de cuisine 6 morceaux très propre. Table de centre de salon 60 pouces de diamètre en bois. Tél.: 351-7654.

Poussette pour bébé, très bonne condition: $25.00 324-9959.

"CAROSSE GENDRON NEUF" convertible en lit d'auto et en poussette 3 positions $45. 324-5841.

Boeuf en quartier pour congélateur, préparé à votre goût, prix du gros.
Tél.: pour rendez-vous
Jour: 521-2989 - 521-0586.
Demandez
Marcel Lamontagne.

413 entrepreneur

Entrepreneur menuisier, finition sous-sol, travail général 527-1769 soir.

Réparation générale, brique, pierre, foyer, cheminé, joints. 256-1755.

PRENDRAIS PEINTURE INTÉRIEUR ET LÉGÈRES RÉPARATIONS. SATISFACTION ASSURÉE. POUR INFORMATION 622-8065

417 denturologiste

Denturologiste J. Gauthier, fabrication et réparation de prothèses dentaires amovibles. Tél.: 728-3401. Bien-être accepté.

430 perdu et trouvé

Trouvé Husky Sibérien, femelle environ curé Labelle, & Boul. Lévesque, 681-6049.

435 planchers

Sablage, finition plastique, varathane, nettoyage tapis, tél.: 721-7738.

438 déménagements - transport - camionnage

Accepterais déménagement à prix modique, local ou longue distance, tél.: 737-8009.

440 service divers

AMASO
Service de rencontres sérieux, 822 est rue Sherbrooke, suite 5. Marthe Gaudette, b.a.b. péd.b. ph. 1.es lettres. Tél.: 524-3852.

444 lavage - nettoyage

AA-1 Lavage murs, vitres, tapis, plancher, sablage, varathane, peinture. Estimation gratuite. Service 7 jours M. Roger 676-3332.

455 impôts - tenue de livres

DÉCLARATIONS D'IMPÔT. Formule depuis 1968, tenue de livres. Tél.: 381-5425.

830 hommes-femmes demandés

Machinistes - tourneurs plein temps ou partiel. Dorion — Frères Inc. 9945 rue Paris. Mtl-Nord, 322-0320.

Cherchons contracteur possédant outillage pour ourler mouchoirs 1/16" à domicile. Composer 382-4821.

Électricien licence "C" bonne condition de travail. Il vous plaît écrire ou appeler: Canadian International Paper Limited, 15,300 est, Sherbrooke P.A.T. 642-9240.

Cherche jeune fille ou femme responsable, bonne éducation, pour s'occuper d'un enfant de 3 ans de 8:30 à 6:??h. 5 jours, $75. repas compris 254-1594.

845 emplois demandés

Assistante dentaire avec experience cherche emploi dans la région de Laval. Tél.: 473-5224, le soir.

Comédien 26 ans, cherche travail, expérience aussi: Professeur, danse, animation, Urgent. Claude 270-5996.

990 autos camions demandés

Nous payons jusqu'à $20. pour votre vieille voiture pour ferraille. Remorquage gratuit. 365-6835.

999 autos à vendre

Peugeot 204 1970, convertible toit d'hiver, michelin, excellente état, $700. téléphoner après 6h. 731-6274.

DODGE VANE 1969 Bon état de marche. Aubaine. Faut voir. Tél.: 348-5674.

FIAT 128 1973 4 portes, 23,000 milles, $1,800 à discuter; doit vendre, tél: 737-7923.

FIAT 74 Modèle Stock. Prix coûtant pour liquidation 658-6623.

VOLKSWAGEN campeur 1970, moteur, peinture neuve, équipement propane $3,000. 524-8552.

VOLVO 142 S. 2 portes, 4 vitesses standard, AM-FM. Peinture neuve Biarritz automobile, faut voir. 323-1900.

PEUGEOT 504, 70, 4 vitesses, $1,495. Biarritz Automobile, 323-1900.

RENAULT R-16 TS, AM-FM, 7 roues incluent 2 pneus d'hiver, $1,550. Biarritz Automobile 323-1900.

TOYOTA 73 Corolla 1600, Station-wagon Pneus radiaux, radio AM-FM, impeccable. Biarritz Automobile 323-1900.

VOLVO usagées 69 à 74. Fort Chambly Auto 658-6623.

CHEVY ACCADIAN 1965, vendre immédiatement, pneus neufs à neige, très propre, bonne mécanique $225. 323-4559.

VOLVO sport P 1800-E. Executif 2e voiture, O/D électrique, radio AM/FM stéréo, bas millage comme neuve Tél: 667-3293.



630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(DIVISION DES DIVORCES)
No: 500-12-045,972-746
DAME HÉLÈNE DESJARLAIS, résidante et domiciliée au numéro 4058 de la rue Evelyne, dans la cité de Verdun, district de Montréal, province de Québec,

Requérante,
VS-
RENÉ HURTUBISE, de domicile inconnu,

Intimé.

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé RENÉ HURTUBISE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, ce 16 octobre 1974.

Jean-Guy Vaugeois
Registraire-adjoint

Jules LeRiche, avocat
360, rue St-Jacques
Suite 908
Montréal, Québec

PROCUREUR DE LA REQUÉRANTE

630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTRÉAL

(Aide Juridique)
COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)
NO: 12-045500-745
ALBINA DAGENAIS, demeurant et résidant au 3435 boul. Gouin, 503, Montréal, district de Montréal

Requérant(e)
C.
PIERRE COURCELLES, de lieu inconnu

Intimé(e)

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé(e) Pierre Courcelles est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnace accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 24 octobre 1974
(s) W. Lefebvre
REGISTRAIRE

Lamarre, Lacroix & Tremblay
3258 Grande-Allée
St-Hubert, P.Q.
Tél.: 678-9936

630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No 500-12-046441-741
CHAMBRE DE LA FAMILLE

COUR SUPÉRIEURE
(DIVISION DES DIVORCES)

RÉAL MORAIS, commerçant, domicilié et résidant au 12255 Reeves à Pointe-aux-Trembles, district de Montréal,
Requérant
vs-
MONIQUE LANTHIER, de lieux inconnus,
Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée, Dame Monique Lanthier, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnace accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 25 octobre 1974.
Me W. Lefebvre
Registraire-adjoint

Me Alain Brabant, avocat
210, St-Jacques, 200
Montréal, (Québec)
H2Y 1L9
514-288-5243

Horaires Télévision

2 CBFT (R-C), Montréal
4 CFCM (TVA), Québec
(4) CBOT (CBC), Ottawa
5 CKMI, Québec
6 CBMT (CBC), Montréal
(6) CJPM (TVA), Chicoutimi
7 CHLT (TVA) Sherbrooke
8 CJSS (CTV), Cornwall
9 CBOFT (R-C) Hull
(9) CKSH (R-C), Sherbrooke
9C Câble TV, Montréal
9NC National Cablevision, Montréal
10 CFTM (TVA), Montréal
11 CBVT (R-C), Québec
(11) TCQ (câble), Québec
12 CFCF (CTV), Montréal
(12) CKRS, Jonquière
13 CKTM, Trois-Rivières
(13) CJOH (CTV), Ottawa
(30) CFVO, Hull

matinée

9.00
4 Au bout du fil
(4) The Friendly Giant (enfant)
6 U.K. Magazine (documentaire)
(6) Les bouts d'chou (enfant)
8, 12, (13) Kareen's Yoga

9.15
2, 9, (9), 11, (12), 13 Les Oraliens (éducation)
(4) Ontario School Telecasts
7 La santé à l'horizon (conseils)
10 36-24-36 (culture physique)

9.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Les 100 tours de Centour (éducation)
5 6 Quebec School Telecasts
(6) Ciné-matin: "Sur la piste des commanches", E.U. 1957. Western de G. Douglas avec Clint Walker, Virginia Mayo et Brian Keith.
7 Filmatin: "Les téméraires", E.U. 1963. Western d'H. Dougherty avec Robert Culp, Brian Keith et Judi Meredith.
8 (13) Pay Cards (jeu)
10 Pour vous mesdames
12 The Community (information)

9.45
2, 9, (9), 11, (12), 13 En mouvement
(4) Ontario School Telecasts

10.00
2, 9, (9), 11, (12), 13 Minute moumoute! (enfant)
4 5 6 Canadian School Telecasts
8 (13) It's Your Move (jeu)
12 Pay Cards (jeu)

10.15
2, 9, (9), 11, (12), 13 Saturnin (enfant)

10.30
2, 9, (9), 11, (12) Personnalité féminine
4 Pour vous mesdames
8 (13) Quest (religion)
9 Cours scolaires de l'Ontario
12 McGowan & Co.
13 Rue principale
(30) Dessins animés

10.40
8 (13) The Dick Van Dyke Show (comédie)

11.00
2 (9) 11 (12) 13 Les recettes de Juliette
(6) Jinny (comédie)
7 10 (30) Personnalités (jeu)
12 Definition (jeu)

11.10
8 (13) The A.M. Show

11.30
2 11 Au pays de l'arc-en-ciel (aventure)
4 La santé à l'horizon (conseils)
(6) Dessins animés
7 10 La famille Stone (comédie)
9 Les recettes de Juliette
(9) 13 Rue Principale
10 Pep 74 (éducation)
12 The Art of Cooking (cuisine)
(12) Le module du midi
(30) Le saint (suspense)

11.45
4 Dessins animés
(6) A votre service

11.50
4 Les informations

après-midi

12.00
2 9 11 Le prince Saphir (dessins animés)
4 De tout de tous
(4) 5 6 Luncheon Date (interview)
7 Informa 7
8 (13) Flintstones & Friends (dessins animés)
10 Les p'tits bonshommes (dessins animés)
12 The Flintstones (dessins animés)

12.15
(6) Nouvelles du midi
7 Dessins animés

12.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Les coqueluches (variétés)
(6) Rond-Point
7 10 (30) Les tannants (variétés)
12 Matinee with George Balcan: "The Maltese Falcon", E.U. 1941. Film policier de J. Huston avec Humphrey Bogart, Mary Astor et Peter Lorre.

1.00
4 La fête (variétés)
(4) Four for the road
5 Robin Hood (aventure)
6 Ben Casey (drame)
8 (13) Definition (jeu)

1.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Le téléjournal
(4) Coronation Street (téléroman)
5 Peter Gunn (policier)
(6) (30) Pour vous mesdames
7 O'Hara (drame)
8 (13) The Bold Ones (drame)
10 Au jour le jour (affaires publiques)

1.35
2 9 (9) 11 (12) 13 Femme d'aujourd'hui: "Bébés éprouvettes".

2.00
4 Cinéma: "La loi des hors-la-loi", E.U. 1966. Western de R.B. Springsteen avec Howard Keel, Jane Russell et Wendell Corey.
(4) Love American Style (comédie)
5 A communiquer
6 Coronation Street (téléroman)

2.30
2 9 (9) 11 Cinéma: "Fureur sur le Bosphore", It. 1965. Film d'espionnage de S. Grieco avec Ken Clark, Philippe Hersent et Margaret Lee.
(4) 5 6 The Edge of Night (téléroman)
7 Ciné-mardi: "Face d'ange", It. 1968. Drame policier de R. Owens avec Kerwin Mathews, Bruno Cremer et Marilu Tolo.
8 12 (13) Somerset (téléroman)
10 Ciné-mardi: "Le triomphe de Robin des Bois", It. 1962. Aventures d'U. Lenzi avec Don Burnett, Gia Scala et Germano Longo.
(12) Ne coupez pas
13 Conseil-Express

2.45
(6) La santé à l'horizon

3.00
(4) 5 6 Juliette & Friends
8 12 (13) Another World (téléroman)
(6) Personnalités
13 Personnalité féminine
(30) Les joyeux naufragés (comédie)

3.30
4 Patofville (enfant)
(4) 5 6 Take 30 (actualité)
(6) Adèle (comédie)
8 12 (13) What's the Good Word (jeu)
13 Le Prince Saphir (dessins animés)
(30) Le cirque (enfant)

4.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Bobino (enfant)
4 Au sous-sol d'André (enfant)
(4) 5 6 Family Court (drame)
(6) 7 10 (30) Patofville (enfant)
8 12 (13) He knows she knows (jeu)
9NC Sesame Street (éducation)

4.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Nic et Pic (marionnettes)
(4) 5 6 Mr. Wizard (science)
(6) Robin Fusée (dessins animés)
7 Cinéapéro: "Tiens bon la barre, matelot", E.U. 1959. Comédie de N. Taurog avec Jerry Lewis, Dina Merrill et Diana Spencer.
8 (13) The Lucy Show (comédie)
10 Jinny (comédie)
12 The Flintstones (dessins animés)
(30) Ciné 4h30: "L'ennemie", It. 1952. Mélodrame de G. Bianchi avec Elisa Cegani, Frank Latimore et Cosetta Greco.

5.00
2 9 11 (12) Daniel Boone (aventure)
4 Amicalement vôtre (aventure)
(4) 5 6 Youth Confrontation (discussion)
(6) Les tannants (variétés)
8 (13) Mannix (policier)
(9) 13 Cinéma de 5 heures: "Fantomas", Fr. 1964. Comédie policière d'A. Hunebelle avec Jean Marais et Louis de Funès.
9NC Dialogue intime
10 O'Hara (drame)
12 Truth or Consequences (jeu)

5.30
(4) 5 6 The Partridge Family (comédie)
9NC 50 Actualités olympiques
12 It's Your Move (jeu)

soirée

6.00
2 (12) Prince Noir (aventure)
4 7 10 (30) Parle parle, jase jase...
(4) Reach for the top (jeu)
5 6 The City at Six (information)
(6) Studio Six (information)
8 (13) Newsline
9 Tout à l'heure
9C Boy's scout television workshop
9NC Documentaire
11 Le joint (variétés)
12 Pulse (information)

6.30
2 11 Actualités 24 (information)
(4) This Day (information)
5 Around the City with Bob (information)
(6) Parle parle, jase jase...
9C It's debatable
(11) Les cloches du hameau
(12) Information première

6.40
(12) Actualités nationales

7.00
4 Aujourd'hui le 29 octobre (information)
5 6 Reach for the top (jeu)
7 Denis la petite peste (comédie)
8 12 (13) Headline Hunters (jeu)
9 Le téléjournal
(9) Le 9 vous informe
9C 9NC Radio-Québec — Rendez-vous 76. "La biomécanique".
10 Le 10 vous informe
(11) A l'écoute des astres
(12) Nanny (comédie)
13 Le 13 vous informe
(30) Le quotidien (information)

7.30
2 9 (9) 11 (12) 13 La p'tite semaine
4 (6) 7 10 (30) Hawaï 5-0 (policier)
(4) 5 6 The Adventures of Black Beauty
8 12 (13) Tuesday Movie: "Nightmare", E.U. 1973. Suspense.
9C 9NC Radio-Québec — Au pays des lutrins
(11) Le développement du sous-développement

8.00
2 9 11 Sprint (jeu)
4 5 6 Happy Days (comédie)
(9) 13 Daniel Boone (aventure)
9C 9NC Radio-Québec — Minouche: "Amour volé".
(12) Toma (policier)

8.30
2 9 11 Vedettes en direct: "Los Calchakis".
4 (6) 7 10 (30) Symphorien (comédie)
(4) 5 6 Police Story
9C 9NC Radio-Québec — C'est quoi ça: "Les mères célibataires".

9.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Rue des pignons (téléroman)
4 Dialogue
(6) 7 10 (30) L'aventurier: "Retour de l'expéditeur".
8 12 (13) Marcus Welby (drame)
9C 9NC Radio-Québec — La vie qu'on mène.

9.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Le 60 (information)
(4) 5 6 Front Page Challenge (panel)
4 7 10 (30) Mannix (policier)
(6) Cheval de fer (western)

10.00
(4) 5 6 Up Canada
8 12 (13) Harry 0 (policier).
9C Douglas Leopold Journal
9NC Hellenic Voice

10.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Le téléjournal
4 (6) 7 10 (30) Les nouvelles TVA
(4) 5 6 CBC News Magazine
9C Here and now
9NC Echos du monde arménien

10.45
2 9 (9) 11 (12) (13) Nouvelles du sport et météo
13 Le 13 vous informe

11.00
2 9 (9) 11 (12) Appelez-moi Lise (variétés)
4 Dialogue
(4) 5 6 8 12 (13) News
(6) En fin de soirée: "Hercule et la reine de Lydie", It. 1958. Aventures de P. Francisci avec Steve Reeves, Silva Koscina et Sylvia Lopez.
7 Sans pantoufles: "La caraque blonde", Fr. 1952. Aventures de J. Audry avec Tilda Thamar, Roger Pigault et Gérard Landry.
9NC Big Fights of the Decades
10 La couleur du temps
(30) Mission: Impossible (suspense)

CE SOIR:

● Lise reçoit ce soir à 23h.: Gérard Poirier, Roger Turcotte, Laurier Lapierre, et Anne Anderson.

● Jeannette Bertrand et Jean Lajeunesse reçoivent, à 18h.: Guy Trépannier, Louise Pilon et Julie Harel parleront de leur vie artistique, Ludmilla Chiriaeff, des Grands Ballets canadiens, Laurier Lapierre de cinéma, et Mme Dinard et soeur Marianne Couture, de spiritisme.

11.15
10 Festival de films de guerre: "Les ponts de Toko-Ri", E.U. 1954. Drame de guerre de M. Robson avec William Holden, Grace Kelly et Frederic March.

11.20
8 (13) Sportsline
12 Pulse (information)

11.22
(4) 5 6 Viewpoint (information)

11.30
(4) CBOT Tonight (information)
5 After Eleven: "Banyon", E.U. 1971. Drame policier de R. Day avec Robert Forster, Daren McGavin et Jose Ferrer.
6 Montreal Tonight
8 (13) Simply Charlotte (magazine)

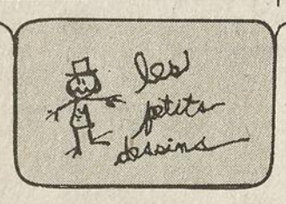
11.50
(4) Fright Night Theatre: "House of Horrors", E.U. 1945. Drame policier de J. Yarbrough avec Bill Goodwin, Robert Lowery et Virginia Grey.

11.55
6 Cine-Six: "Pride and prejudice", E.U. 1940. Comédie de moeurs de R.Z. Leonard avec Greer Garson, Laurence Olivier et Mary Boland.

12.00
2 9 11 (12) Cinéma: "Le mandat", Sén. 1968. Comédie dramatique d'Ousmane Sambene avec Makhouredia Gueye, Ymousse N'Diaye et Issa Niang.
8 (13) Midnight at the movies: "The Illustrated Man", E.U. 1969. Drame de science-fiction de J. Smight avec Rod Steiger, Claire Bloom et Robert Drivas.
(9) Ciné-soir: "Aveux spontanés", E.U. 1952. Film d'espionnage de R. Parrish avec Dana Andrews, George Sanders et Marta Toren.
9NC Sports Close-Up
12 Feature Movie: "Jane Eyre", G.B. 1970. Drame sentimental de D. Mann avec Susannah York, George C. Scott et Rachel Kempson.
(12) Cinéma: "Joe, c'est aussi l'Amérique", E.U. 1970. Drame psychologique de J.G. Avildsen avec Danny Patrick, Peter Boyle et Susan Saradon.
13 Ciné-soir: "Les pièges de Broadway", E.U. 1960. Comédie dramatique de R. Mulligan avec Debbie Reynolds, Tony Curtis et Jack Oakie.

12.45
10 Le 10 vous informe

1.30
2 Le téléjournal

La Coopérative  et LE JOUR présentent

Les bandes dessinées québécoises







le sport

Dans la Ligue canadienne de football

Les botteurs de précisions attirent les spectateurs



Dave Cutler...

TORONTO (PC) — Il semble faux de prétendre que la prépondérance du botté au football professionnel canadien tient les amateurs éloignés des stades.

Bien que le rôle des botteurs de précision n'ait rien perdu de son importance, des hausses d'assistance ont été notées cette saison dans neuf stades du circuit.

Les Argonauts de Toronto et les Roughriders de la Saskatchewan ont éclipsé en fin de semaine des records pour des rencontres du calendrier régulier en attirant respectivement 35,007 et 22,394 spectateurs.

Pourtant, Dave Cutler, des Eskimos d'Edmonton, occupe toujours la tête du classement des marqueurs de la conférence de l'ouest et Ian Sunter, des Tiger-Cats de Hamilton, celle du classement de la conférence de l'est.



Bobby Orr... en tête

Même si la saison commence

On fait déjà des prédictions dans la LNH

Bobby Orr, des Bruins de Boston, le seul défenseur de la Ligue nationale à s'être adjugé le trophée Art Ross — avec 120 points en 1969-70 — est en bonne voie de s'approprier de nouveau le titre de meilleur marqueur du circuit.

Orr, qui a pris la deuxième place, derrière son coéquipier Phil Esposito, à trois reprises au cours des quatre dernières années, a récolté 10 points en trois matches, la semaine dernière, pour prendre la tête du classement avec 15 points, dont quatre buts. Il précède Jim Pappin et Ivan Boldirev, des Black Hawks de Chicago, ainsi que Marcel Dionne, des Red Wings de Détroit, par un point.

Dionne domine la colonne des passes avec 12.

Des fleurs pour le COJO

PARIS (AFP) — Les Canadiens ont eu le grand mérite de lancer une nouvelle conception de l'organisation des Jeux olympiques, a déclaré M. Claude Collard, président du Comité national olympique et sportif français, au cours de la conférence de presse donnée par le comité organisateur des Jeux de Montréal, lundi, à Paris.

"Ainsi, a-t-il poursuivi, les petites nations sauront maintenant qu'elles pourront à l'avenir également organiser les jeux, aidées par les comités nationaux olympiques des autres pays."

Le président du CNOSF faisait ainsi l'éloge du système d'auto-financement des Jeux de 1976 qu'est en bonne voie de réussir le COJO de Montréal, comme confirmé par l'ancien ambassadeur Roger Rousseau, président du comité d'organisation, en retraçant devant la presse parisienne et les autorités sportives françaises les principaux points du rapport de progression des préparatifs du COJO, approuvé par le CIO à sa session de Vienne.

L'aide des comités nationaux au comité organisateur se traduit par la promotion dans leur pays respectif de la distribution de la monnaie spécialement émise pour les Jeux, de même que celle des timbres, incitant notamment les clubs, fédérations ou groupes sportifs à mettre en jeu des pièces de cette monnaie au lieu des coupes, médailles ou trophées traditionnels.

Une fois le rapport de progression évoqué et s'en être déclaré satisfait au nom du COJO, M. Rousseau a expliqué que le but de l'organisation des Jeux à Montréal était de développer le sport amateur au Canada, lui apporter plus de crédibilité auprès du public et améliorer les structures actuellement en place. "Le but de notre tâche, a-t-il dit, n'est pas les Jeux par eux-mêmes mais le mouvement olympique."

Enfin, le président du COJO a confirmé que des compétitions dites d'essais le terme "pré-olympique" a été interdit par le CIO seront organisées en juillet 1975, sur les installations mêmes des Jeux, dans les 21 disciplines du programme olympique, afin non seulement de roder les structures de l'organisation mais aussi d' "éduquer" le public canadien aux sports olympiques méconnus.

Aux championnats mondiaux de gymnastique

Touritcheva et Kasamatsu prennent la vedette

VARNA (AFP)—Les dix-huitièmes championnats du monde de gymnastique qui se sont terminés dimanche à Varna ont confirmé la nette domination du Japon dans les épreuves masculine et l'écrasante supériorité de l'Union soviétique dans les compétitions féminines. Ils ont, en outre, sacrés deux champions, la Soviétique Ludmilla Touritcheva, 22 ans, qui possède désormais un palmarès digne des plus grandes et le Japonais Shigeru Kasamatsu, 27 ans, qui a connu sa première consécration individuelle.

Touritcheva invaincue dans toutes les grandes compétitions auxquelles elle a participé depuis 1970, a remporté 4 médailles (or: équipes-individuelle-sol et poutre.)

Kasamatsu qui avait obtenu son meilleur résultat précédent en enlevant la médaille d'argent aux barres parallèles à Munich, s'est adjugé lui aussi quatre médailles d'or: équipes, individuelle, sol et saut de cheval. Il aurait sans doute fait mieux si une blessure à l'épaule ne l'avait handicapé dimanche. Ces deux champions ont été de formidables "locomotives" pour leurs équipes puisque dans leur sillage le Japon a enlevé 5 titres sur 8 et 10 médailles et l'URSS 5 sur 6 et 14 médailles.

Les Toros connaissent un bon début de saison

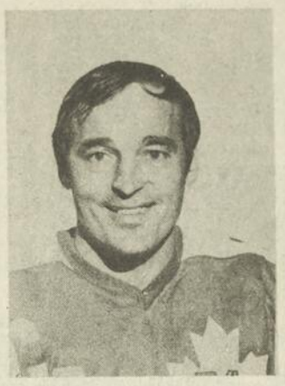
NEWPORT BEACH, Californie (AP) — Un heureux équilibre entre l'offensive et la défensive ne peut conduire qu'au succès, et les Toros de Toronto, qui ont gagné leurs cinq premiers matches de la saison, en fournissent une preuve tangible.

Six joueurs des Toros figurent actuellement parmi les 13 premiers marqueurs de l'Association mondiale de hockey. Qui plus est, leur gardien affiche la meilleure moyenne du circuit.

Wayne Dillon, des Toros, occupe la tête du classement avec 12 points, trois de plus que le défenseur Jean-Claude Tremblay, des Nordiques de Québec, et quatre de plus que ses coéquipiers Tom Simpson et Tony Featherstone, lesquels partagent la troisième place avec Serge Bernier, des Nordiques.

Frank Mahovlich vient en sixième position avec six points, suivi, à un point, de Pat Hickey et Paul Henderson.

Meneurs au classement de la section canadienne, les Toros n'ont alloué que neuf buts en cinq matches.



Frank Mohovlich... un des Toros

les statistiques

hockey

Matches d'hier non compris

Ligue nationale

Dvision I

	g	p	n	bp	bc	pts
NY Islanders	5	1	1	30	15	11
NY Rangers	5	2	1	32	24	11
Philadelphie	5	3	1	29	25	11
Atalnta	4	4	2	32	25	10

Division II

Chicago	6	3	0	42	19	12
Vancouver	4	3	2	28	26	10
Minnesota	2	4	2	15	21	6
St-Louis	2	5	2	25	39	6
Kansas City	0	7	1	17	39	1

Division III

Los Angeles	5	1	3	32	17	13
Détroit	5	3	0	27	31	10
Canadien	3	3	3	30	28	9
Pittsburgh	2	3	1	24	25	5
Washington	1	7	1	17	36	3

Division IV

Buffalo	5	3	1	31	31	11
Boston	3	2	3	33	27	9
Toronto	3	3	3	34	34	9
Californie	2	5	3	26	42	7

Les compteurs

	J	B	A	Pt	Pé
Orr, B.	8	4	11	15	8
Pappin, Ch	9	8	6	14	4
Boldirev, C.	9	4	10	14	8
Dionne, D.	8	2	12	14	2
Esposito, B.	8	8	5	13	2
Lysiak, At.	10	3	10	13	27
Nevin, LA	9	8	4	12	2
Bennett, A.	10	6	6	12	4
Cournoyer, M	9	5	7	12	2
Oddleifson, V	9	2	10	12	13
Weir, C.	10	8	3	11	2
Hodge, B.	8	5	6	11	18
Grant, D.	8	5	6	11	4
Leiter, A.	10	4	7	11	0
Park, R.	8	3	8	11	9
Lapointe, M	9	3	8	11	12
Johnston, C	10	3	8	11	12
Redmond, Ch	9	2	9	11	18
Redmond, D.	8	7	3	10	0
Perreault, Bu	9	7	3	10	2
Luce, Bu	9	5	5	10	0
Mikita, Ch	9	5	5	10	8
Mahovlich M	9	5	5	10	6
D. Potvin, I.	7	3	7	10	12
Clarke, P.	9	2	8	10	16
Boudrias, V	9	0	10	10	0

Association mondiale

Division canadienne

	PG	P	N	Bp	Bc	Pt
Toronto	5	5	0	0	27	9	10
Québec	5	4	1	0	24	11	8
Winnipeg	4	3	1	0	16	7	6
Vancouver	5	2	3	0	10	16	4
Edmonton	1	0	1	0	0	4	0

Division est

N.-Angl.	4	3	1	0	15	12	6
Cleveland	4	1	2	1	10	14	3
Chicago	3	1	2	0	8	10	2
Indian.	6	1	5	0	12	33	2

Division ouest

San Diego	4	3	1	0	15	13	6
Phoenix	5	2	2	1	20	16	5
Minn.	5	2	3	0	14	24	4
Houston	6	2	4	0	21	26	4
Michigan	5	1	4	0	12	19	2

Dimanche

Indianapolis 5, Québec 3
Winnipeg 5, Michigan 2
Minnesota 6, Chicago 5

Compteurs

Dillon, Tor	5	7	12
Simpson, Tor	5	3	8
Featherstone, Tor	1	7	8
Tremblay, Qué.	0	8	8
Mahovlich, Tor	4	3	7
Bernier, Qué.	4	3	7
Lacroix, SD	3	4	7
Hickey, Tor	3	3	6
Henderson, Tor	3	3	6
Houle, Qué.	3	3	6
Pinder, Cle	1	5	6
Hedberg, Wpg	1	5	6

Ligue majeure (Qué.)

Division est

	P	G	PN	Bp	Bc	Pts
T.-Rivières	13	7	4	2	60	44	16
Chicoutimi	12	5	7	0	55	74	10
Qiébec	12	5	7	0	51	54	10
Shawinigan	12	3	7	2	55	64	8
Sorel	12	1	11	0	40	71	2

Division ouest

Cornwall	14	10	2	2	68	46	22
Sherbrooke	12	10	1	1	85	44	21
Hull	13	8	5	0	68	66	16
Montréal	12	5	5	2	66	74	12
Laval	14	4	9	1	79	90	9

Dimanche

Chicoutimi 4, Québec 3
Cornwall 6, Sorel 3
Sherbrooke 10, Shawinigan 6
Montréal 8, Trois-Rivières 4
Hull 8, Laval 4

Les compteurs

	M	B	A	Pts
S. Veysey, Sher.	9	15	15	30
Y. Vautour, Laval	10	11	13	27
J. Trottier, Laval	11	11	16	27
J. Gillis, Sher.	9	10	17	27
M. Bossey, Laval	10	12	14	26
T. Bulley, Hull	11	13	11	24
J. Montgomery, Hull	9	5	17	22

gymnastique

Championnats du monde

Voici la répartition des médailles à l'issue des 18ème championnats du monde de gymnastique.

	Or	Ar	Br	Tot
URSS	6	10	5	21
Japon	5	1	4	10
RDA	1	2	2	5
Hongrie	1	0	1	2
Roumanie	1	0	0	1
RFA	1	0	0	1
Pologne	0	0	2	2
Bulgarie	0	0	1	1
Tchécosl.	0	0	1	1

football

Ligue canadienne

Conférence de l'est

	G	P	N	Bp	Bc	Pt
Montréal	8	5	2	312	251	18
Ottawa	7	8	0	241	244	14
Toronto	6	8	1	257	288	13
Hamil.	6	9	0	253	289	12

Conférence de l'ouest

Edmonton	9	5	1	330	240	19
Sask.	9	7	0	305	289	18
C.-B.	8	7	0	299	284	16
Winnipeg	7	8	0	239	341	14
Calgary	6	0	0	278	288	12

Les meneurs

	T	C	P	S	Pts
Sunter, H	0	19	34	12	133
Andrusyshyn, T.	0	19	31	16	128
Organ, U	0	17	34	7	126
Sweet, M	0	29	22	5	100
Rodgers, M	11	0	0	0	66
Nixon, O	7	0	0	0	42
Dalla Riva, M.	6	0	0	0	36
Muller, T.	5	0	0	0	30
Fleming, H	5	0	0	0	30
Jones, M	5	0	0	0	30

	T	C	P	S	Pts
Cutler, E	0	30	34	8	140
Macmillan, C.B	0	28	16	18	94
Berg, S.	0	35	15	2	82
Harris, C.B	12	0	0	0	72
McKee, W.	0	18	14	12	72
McFall, C	0	17	14	3	62
Harrel, C	10	0	0	0	60
Eley, C.B	8	0	0	0	48
Scott, W.	6	0	0	0	36
Thompson, S.	6	0	0	0	36

Conf. américaine

Division est

	G	P	N	Bp	Bc	Moy
N. Angl.	6	1	0	193	105	.857
Buffalo	6	1	0	153	111	.857
Miami	5	2	0	140	118	.714
NY Jets	1	6	0	101	161	.143
Baltim.	1	6	0	82	186	.143

Division centrale

Pittsb.	4	1	1	132	99	.750
Cincinnati	4	3	0	181	135	.571
Houston	2	5	0	113	167	.286
Cleveland	2	5	0	121	184	.286

Division ouest

Oakland	6	1	0	183	113	.857
Denver	3	3	1	146	143	.500
Kansas Ci.	3	4	0	113	124	.429
San Diego	1	6	0	93	144	.143

Conf. nationale

Division est

	G	P	N	Bp	Bc	Moy
St. Louis	7	0	0	172	104	1.000
Phila.	4	3	0	128	86	.571
Washington	4	3	0	134	101	.571
Dallas	3	4	0	141	112	.429
NY Giants	1	6	0	68	141	.143

Division centrale

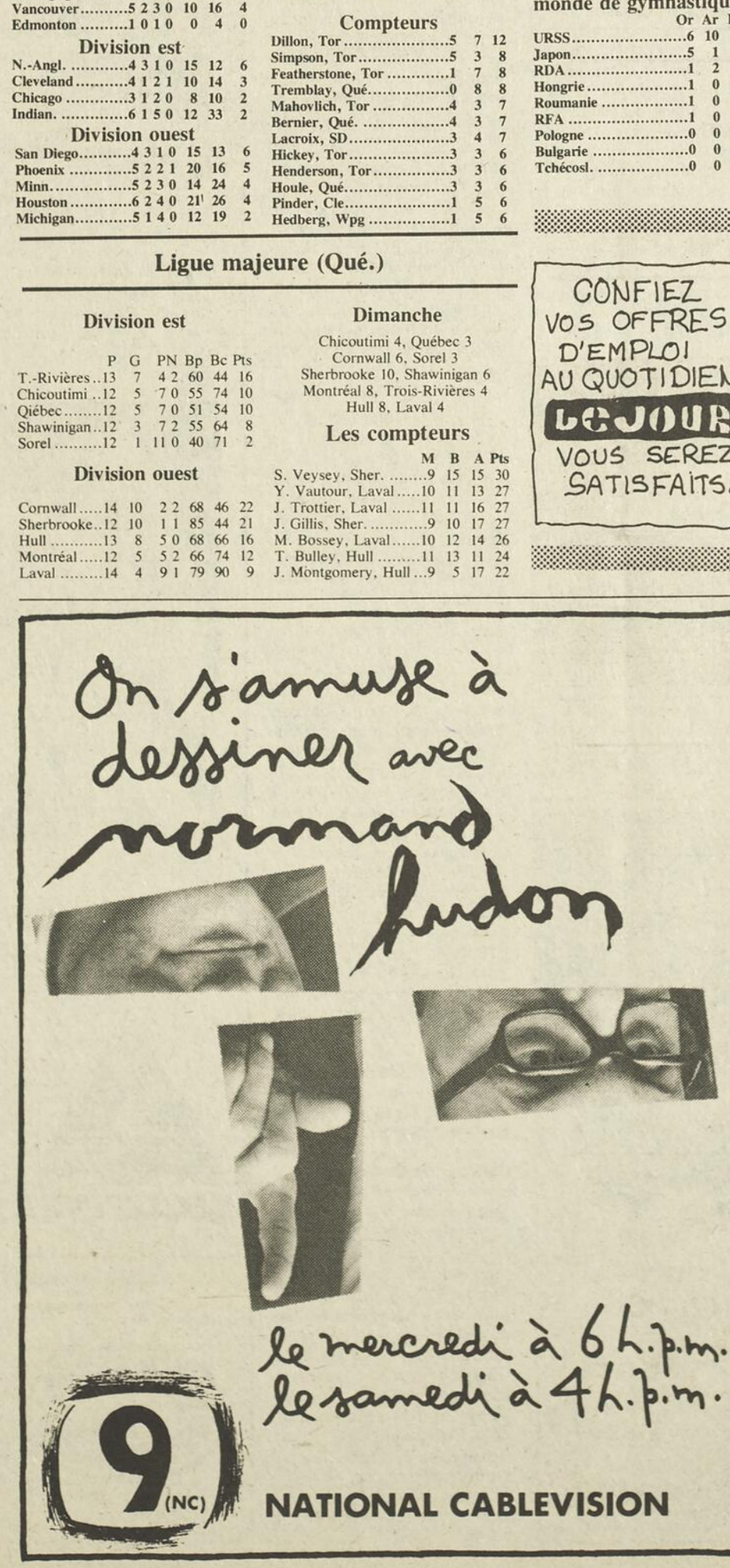
Minnesota	5	2	0	154	98	.714
Chicago	3	4	0	95	91	.429
Détroit	3	4	0	103	107	.429
Green Bay	3	4	0	108	126	.429

Division ouest

Los Angeles	5	2	0	134	87	.714
Nlle Orléans	3	4	0	81	124	.429
Atlanta	2	4	0	53	84	.333
San Fran.	2	5	0	96	167	.286

Dimanche

Buffalo 16, Chicago 6
Houston 34, Cincinnati 21
Cleveland 23, Denver 21
Détroit 19, Green Bay 17
Miami 17, Baltimore 7
Dallas 21, NY Giants 7
Los Angeles 20, NY Jets 13
Mlle Angl. 17, Minnesota 14
Nlle Orléans 14, Philadelphie 10
St. Louis 23, Washington 20
Kansas City 24, San Diego 14
Oakland 35, San Francisco 24



CONFIEZ VOS OFFRES D'EMPLOI AU QUOTIDIEN LE JOUR. VOUS SEREZ SATISFAITS.

Ça s'adonne qu'on s'abonne

au quotidien national des Québécois

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

Ci-joint mon chèque d'abonnement ☐
de $15.00 pour 3 mois ☐
de $30.00 pour 6 mois ☐
de $52.00 pour 12 mois ☐
Edition du samedi seulement $12.00 pour 12 mois ☐

NOM ----------
ADRESSE ----------
VILLE ----------
TEL ----------

POUR RENSEIGNEMENTS COMPOSEZ: 331-8961

ABONNEMENTS PAR CAMELOTS
(1.25 par semaine)

MONTRÉAL
Rive-Sud
Laval
St-Jean
331-8961 332-3890
COTE-NORD
Baie-Comeau
Hauterive
589-5017
Sept-Iles
Port-Cartier
962-6727
RIMOUSKI
723-5616

QUÉBEC
658-8920
Hull
771-7894
SAGUENAY, LAC ST-JEAN

Chicoutimi
Jonquière
Alma
et les environs
543-5377
SOREL
742-3328

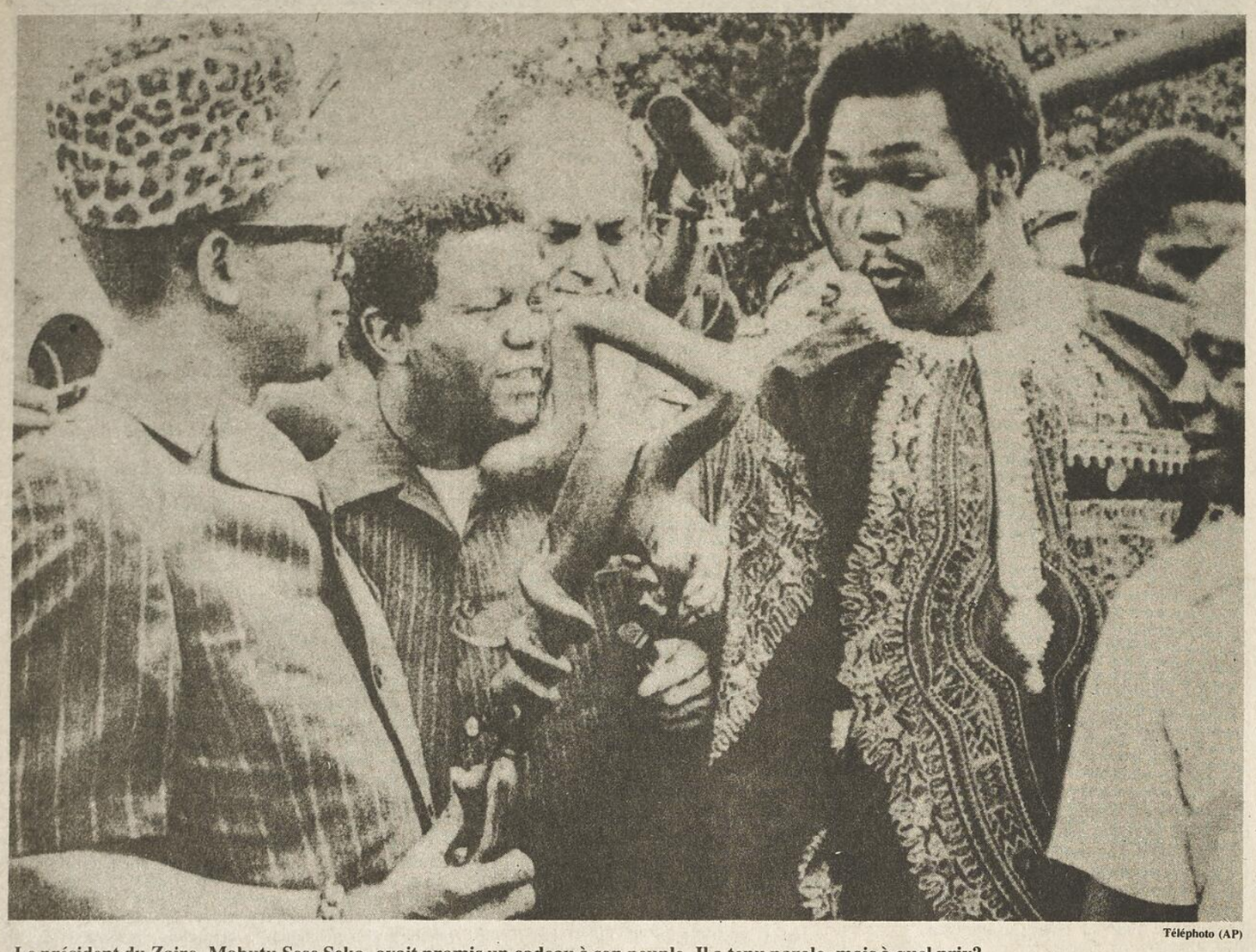
Les garçons et les filles agés de 10 ans et plus qui désirent devenir CAMELOTS n'ont qu'à téléphoner aux numéros cidessus.

LE JOUR
387 boul. Lebeau, Ville St-Laurent 331-8961

le sport

Le combat Ali-Foreman, ce soir

Le grand show Mobutu!



Téléphoto (AP)

Le président du Zaire, Mobutu Sese Seko, avait promis un cadeau à son peuple. Il a tenu parole, mais à quel prix?

KINSHASA (AFP) — Le Zaire a d'ores et déjà gagné le pari que constituait l'organisation à Kinshasa du "super combat" de boxe Foreman-Ali qui se déroulera dans quelques heures maintenant au stade du "20 Mai", à Kinshasa.

Le Zaire l'a gagné aussi bien dans le domaine matériel que dans celui de la publicité.

Matériel? Le championnat du monde des poids lourds, "cadeau du président Mobutu Sese Seko à son peuple", a nécessité un effort exceptionnel que peu de pays jeunes pouvaient fournir. Il a fallu en premier lieu rénover totalement le stade. Les équipes y ont travaillé pendant de nombreuses semaines, jour et nuit, afin de parvenir aujourd'hui à ce complexe sportif fonctionnel et parfait: le ring est en place, les éclairages également,les milliers de sièges installés. Les liaisons internationales TV, radio et télex ont été testées. La cérémonie de la pesée, qui peut-être considérée comme la générale, s'est déroulée samedi à la satisfaction de tous.

Le séjour à Kinshasa de plusieurs centaines de journalistes, photographes et hommes de radio et de télévision a posé aux organisateurs zairois d'énormes problemes. Il convenait non seulement de les héberger d'une manière décente et de les nourrir mais aussi de les véhiculer: les restaurants ne désemplissent pas, les hôtels connaissent une animation inusitée et les énormes cars "presse" sont devenus familiers aux Kinois.

Les centres de presse répartis à travers la capitale, servis par des hôtesses et des interprètes souriants, accueillent jusqu'à des heures avancées de la nuit les journalistes éternellement survoltés.

Les touristes qui ont fait le déplacement sont aussi assurés du maximum de facilités: les formalités de police et de douane à l'aéroport de Ndjili ont été considérablement allégées. Les bus Pullman du commissariat zairois au tourisme, en l'attente du "combat de titans", font visiter à ceux qui en expriment le désir les sites pittoresques des régions avoisinantes.

Dans le domaine publicitaire, le Zaire peut également se considérer comme comblé. Sans parler de centaines de millions de personnes qui seront soit à l'écoute, soit devant le petit écran dans la nuit du 30 octobre, qui en effet, de par le monde, n'a pas lu un journal, une revue ou un magazine et peut ignorer qu'un événement exceptionnel est sur le point d'avoir lieu au Zaire?

Il y a bien sûr le fâcheux contre-temps de la coupure à l'arcade sourcilière droite de Foreman qui a pendant quelques temps provoqué un suspense et démobilisé certaines énergies. Mais tout cela fait désormais partie des impondérables du passé.

Les énergies sont de nouveau rafraîchies. Chaque Zairois est conscient de l'enjeu et met un point d'honneur à rendre Kinshasa encore plus belle et plus accueillante. Chacun a été appelé à nettoyer et à repeindre, l'urbanisme a été peaufiné. Ainsi la capitale zairoise a fait une toilette complète. Sur les grands axes qui mènent soit à Nsèle, lieu d'entraînement des boxeurs, soit à l'aéroport, des banderoles et des panneaux répètent en français et en anglais les principaux slogans du Mouvement populaire de la révolution, parti national zairois. Sur d'autres, on peut lire: "Foreman et Ali ont fait confiance à Mobutu, vous aussi faites lui confiance". C'est ce qu'a fait le boxing-business américain en choisissant Kinshasa pour cette "grande fête nègre".

Les arbitres

John Thomas, un arbitre noir américain de la Californie du Sud, serait l'autre juge du championnat du monde Foreman-Ali, si le juge-arbitre international Ghaneen Gottfried Amartifiu était retenu, de préférence au Tunisien Noureddine Addalo. Ce seraient trois Noirs, Américains et Africains, qui composeraient le jury du premier championnat du monde des poids lourds en Afrique.

À moi Jean-Maurice...

Mon rêve est réalisé. J'ai dorénavant ma chronique de sport. Plus de discussions oiseuses à la taverne sur les mérites défensifs de Terry Harper, plus d'engueulades avec ces pessimistes qui relèguent déjà le Canadien dans la "cave du classement" comme on dit à la radio, plus d'obligation d'écouter les sophismes de ces pseudo-spécialistes qui au nom de MacLaren Advertising ou de Canadian Arena tentent, à la radio ou à la télévision de nous raconter que Jim Roberts est un génie, même lorsqu'il ne fait pas les foins chez Scotty Bowman et que ce dernier est un génie lui aussi même lorsqu'il n'exploite pas Jim Roberts pour faire ses foins. Je n'aurai maintenant, de ma tribune anonyme, qu'à vilipender ces marchands, ces colporteurs de mythes, ces jésuites en patins, je n'aurai pour mettre un point final à toute discussion qu'à me citer moi-même.

Il faut dire que tout cela n'est pas que prétentions de ma part; j'ai une certaine compétence, certains outils dont le principal est un immense appareil de télévision (26 pouces) doté, instrument essentiel à toute connaissance réelle du sport, d'un extraordinaire syntonisateur à distance qui m'évite de m'éreinter, lorsque durant les messages publicitaires de GM je veux quitter les Raiders d'Oakland pour les Bears de Chicago. Ce magnifique instrument m'ouvre les portes de tous les stades et je n'en refuse aucun; je m'émerveille autant devant les prouesses de Claude Ferragne que devant l'émouvante persistance d'Henri Richard; je fréquente sans discrimination John Newcombe, Mark Spitz et Olga Korbut qui, à cause des États-Unis, est devenu comme Derek Sanderson dans un pays qui ne le permet pas. J'échappe ma bière lorsque Scotty Bowman préfere Chuck Lefley à Steve Shutt et j'oublie mon "porpcorn" pour admirer le "flying camel" de Toller Cranston.

Tout compte fait, je suis un amateur de sport éclairé. Je sais que la LNH n'a d'autres intérêts que les profits, mais j'ai déjà payé $75 pour deux billets d'un match Canadiens-Boston; je suis convaincu que le culte des héros que charrie le sport professionnel ou le sport amateur international est fondamentalement malsain, mais je meurs d'envie de rencontrer Jean-Claude Killy ou Billie Jean King. Je professe doctement qu'il faut développer nos joueurs de football locaux, mais je ne peux m'empêcher de préférer un match de football américain à une confrontation canadienne. À moins, évidemment, que l'équipe montréalaise, même dans ses pires moments soit impliquée... Car autant suis-je certain qu'il y a quelque chose de dangereusement ridicule dans cette fidélité qui me fait encourager les équipes montréalaises, même si comme au baseball elles sont composées à 100% d'étrangers, autant je suis férocement partisan de Montréal au football, de Montréal au hockey, de Montréal au baseball, de Montréal à la crosse, aux échecs, à l'aviron etc. Je suis comme le maire Drapeau, fier de ma ville, même quand elle perd.

En fait, ce qui me rachète à mes propres yeux, c'est que je sais que je me "fais avoir", et que ça ne me dérange pas. Je suis un peu comme Jean-Maurice: je ne prends pas trop au sérieux ce que je décris, mais gare à cet amateur incompétent qui prétendrait adopter la même attitude, il encourrait nos foudres olympiennes.

Jean-Maurice junior

les capsules

de Christian Nobert

De quelle façon se financeront (ou s'autofinanceront) les Jeux d'hiver de 1980 à Lake Placid? Et bien voilà:

Dans une conférence de presse, le Comité olympique de Lake Placid, par l'intermédiaire de son président, le père **Bernard Fell,** a annoncé qu'il serait souhaitable que Lake Placid reçoive 22 millions de dollars des fonds fédéraux et 13 millions des fonds de l'État de New York pour l'organisation des Jeux. D'autre part, le conseiller du Comité, **M. Norma Hess,** a redonné de l'espoir aux contribuables en ajoutant que les Jeux pourraient "peut-être" s'autofinancer entierement par la vente de médailles commémoratives...Et du côté de Moscou, où se tiendront les Jeux d'été de la même année, on en reparlera lors de la cérémonie d'ouverture.

Aux championnats du monde de volley-ball, les deux équipes canadiennes figurent dans le classement final: l'équipe féminine au 11e rang (sur 23 équipes) et l'équipe masculine (c'est plus court de commencer par la fin) au 20e rang (sur 24). Maintenant, les champions: le Japon, suivi de l'URSS et de la Corée chez les femmes et l'URSS, la Pologne et le Japon chez les hommes...Dans les autres équipes inscrites, soulignons la 12e place de l'équipe féminine américaine.

●●●

Le double champion olympique du marathon, **Abebe Bikila,** a été médusé officiellement au cours du week-end en Éthiopie. Le sorcier **Ato Aheselom Yehdego** a été chargé de sculpter la statue commémorant la vie du grand champion décédé l'an dernier. La cérémonie fut présidée par le major général de la Garde impériale dont **Bikila** était capitaine, et on notait la présence d'ambassadeurs d'Italie, du Japon et du Mexique sans compter la famille... **Bikila** est le seul homme (à deux jambes) à avoir gagné deux marathons olympiques (Rome 1960 et Tokyo 1964).

Mais toute cette cérémonie n'attire pas le président du Conseil mondial de la boxe (WVC) M. **Ramon Velasquez.** Ce dernier a préféré se rendre au combat Foreman-Ali qui aura lieu ce soir, et pour des bonnes raisons: il fera partie des personnes qui désigneront le jury du combat. La seule information au sujet du jury qui a été tirée de sa bouche, c'est la confirmation que l'arbitre sera un Américain... ou un Africain...

Puisqu'on parle encore du combat **Foreman-Ali,** les "bookmakers" de Las Vegas ont placé **Georges Foreman** favori à 14 contre 5 sur son opposant **Mohammed Ali.** (À l'intention des parieurs: la mise sera de $14 sur Foreman... pour n'en retirer que cinq si le favori gagne, et de cinq dollars sur **Ali.** Le gain sera de $12 si ce dernier gagne.) Pour les intéressés, renseignez-vous à Las Vegas pour plus d'informations.

●●●

Si le Zaïre est trop loin pour vous, **Jean-Claude Boutier-Max Cohen** qui se disputeront le titre de France des poids-moyens. Évidemment, le poids d'un tel combat comparativement au championnat du monde des lourds est négligeable... enfin.

Enfin aussi, le Mexicain **Rodolfo Gonzalez** qui avait perdu son titre mondial des poids-légers lors d'un passage en avril dernier au Japon par K.O. (au 3e round), a finalement trouvé le voleur. **Ishimatsu. Gonzalez** se prépare au re-vol du titre qui devrait avoir lieu le 28 novembre... mais il pourrait bien avoir un re-re-vol.

●●●

Question de vol, **Carlos Monzon** s'envolera bientôt pour les États-Unis suite aux menaces de mort qui lui ont été faites par un groupe extrémiste clandestin. "Je ne fuis rien ni personne," a-t-il dit..., mais il quitte l'Argentine en compagnie de l'actrice **Susana Gimenez** (ils ont tourné le film "La Mary" ensemble), une autre menacée de mort sur la liste. En passant, **Monzon** a démenti avoir été arrêté après une bagarre (facilement gagnée par le champion mondial des poids-moyens) avec sa femme. "La preuve, je suis encore en liberté." Il n'a pas été mis aux arrêts, mais rien ne prouve que sa femme n'a pas été défaite par K.O.

Dans la dernière épreuve du championnat de formule 5,000, **Mario Andretti** est sorti vainqueur avec sa "Lola" (une Chevrolet). Le Britannique **Brian Redman** a remporté le championnat.

Maintenant, dans la finale du championnat de la Concacaf, le "Municipal" de Guatemala a défait l'équipe "Transval" par deux buts à un (1-1) (sic). Un peu d'histoire (histoire de rire): Concacaf, n'est pas un nom venu de nulle part, mais l'abréviation de la Confédération centre-nord américaine et des Caraïbes... et le sport en question, c'est du foot...

●●●

Il est beaucoup question des Japonnais par les temps qui courent... On les retrouvent aux championnats du monde de volley, de gym., au golf à la boxe et au baseball. Hier, les Giants de Yomiuri ont réussi à faire match nul dans la neuvième manche (4-4) contre les Mets de New York dans la deuxième rencontre d'une série de 18 matches. La troisième a été annulée, apprend-on, par la pluie.

●●●

Un agence de Tokyo nous apprend qu'un record canadien de natation a été battu la semaine dernière lors de la rencontre Canada-Chine. Le record éclipsé s'est fait dans la compétition du 200 metres relais mélangé homme par **John Hawes, Brad Shirley, Bob Duncan** et **Tim Bach.** Le temps de ce record: 1:53.8. Fait à préciser, l'agence de nouvelles Hsinhua a omis de mentionner le gagnant de la rencontre qui s'est terminée vendredi.

Enfin, le 11 novembre, si le Zaïre ou la France vous paraîssent trop loin, au centre Paul-Sauvé, **Pietro Contatini** de la Palestre nationale affrontera le champion canadien de sa catégorie, **Stan Williamson** de Sarnia, Ontario. Le titre ne sera pas en jeu, mais le vainqueur fera partie de l'équipe canadienne pour les prochains Jeux panaméricains... Ah oui, le 11 novembre, c'est le gala de boxe amateur, donc vous verrez plus d'un coup de poing dans ce petit gala... enfin!



Probablement quelques boxeurs amateurs qui seront au gala du centre Paul-Sauvé...on sait jamais!

Ce que la motivation peut faire...ce que le manque de motivation peut faire...Après avoir assuré de magistrale façon le championnat dans la Conférence de l'Est il y a deux semaines à Ottawa, les Alouettes terminent le calendrier régulier de façon routinière. Ils jouent bien, dominent à tous les plans, mais subissent six interceptions qui leur coûtent une humiliation de 17-2. C'est ce qui est arrivé dimanche à Régina. Il ne fallait pas s'attendre à mieux.

Les Alouettes mettent fin à la saison samedi prochain contre les Rough Riders à l'Autostade. Il ne faudrait pas s'attendre à tellement mieux...

Une autre minable performance du Canadien...Dimanche dernier, les Sabres de Buffalo, un doigt dans le nez, ont vaincu le Tricolore, 3-2. Un autre match terne, dépourvu d'énergie et de technique pour les hommes de Bowman. Le Montréal occupe toujours le troisième rang de sa division derrière les Kings de Los Angeles et les Red Wings de Détroit.

Si Sam Pollock ne réagit pas dans des délais raisonnables en complétant une transaction, le Canadien pourrait bien glisser dans la complaisance pour la première moitié de la saison.

Les Black Hawks de Chicago seront au Forum demain soir.

ÉTUDIANTS!
ENSEIGNANTS

Ça "presse!" Faites-vous un "devoir" de

Lire... LE JOUR chaque matin

ABONNEMENT DE: (Abonnements postaux)
7 mois: $33.00
8 mois: 37.00
9 mois: 41.00
10 mois: 45.00

S.V.P. Remplir ce coupon et nous le faire parvenir à: Le Jour, 387 boul. Lebeau, Ville St-Laurent.

Ci-inclus, $..... pour un abonnement scolaire de ..... mois à compter du.....
NOM:.....
ADRESSE .....
.....



championne du rallye du Québec 1974

VOYEZ LE MODÈLE 1975
chez Sigi Motors Ltée
Vente et service
37 boul. Ste-Rose
Laval. 861-6110
et
1124 rue Bleury
Montréal 861-7888

30 à 35 milles au gallon.
$2,799.00

REÇU LE
30 OCT. 1974
BIBLIOTHÈQUE NATIONAL DU QUÉBEC